

RAPPORT D'ACTIVITÉ

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 6 DÉCEMBRE 2023**

**BILAN DE MANDATS
2014-2023**



ADMINISTRATEURS
TERRITORIAUX

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS 3

ÉDITO DU PRÉSIDENT 7

1. DES HORIZONS
PROFESSIONNELS ÉLARGIS
ADOSSÉS À UN STATUT
RENFORCÉ 9

2. DES VALEURS
AU CŒUR DE
NOTRE PROJET 17

3. LA PASSION DE
LA TRANSMISSION AUX
FUTURS ADMINISTRATEURS
TERRITORIAUX 25

4. UNE PAROLE
ÉCOUTÉE AU CŒUR
DU DÉBAT PUBLIC 29

5. UNE VIE ASSOCIATIVE
ET TERRITORIALE
DYNAMIQUE 35

ANNEXES 40

- CONVOCATION 41

- BAROMÈTRE 43

- BILAN DE LA RÉFORME
DE LA HAUTE FONCTION
PUBLIQUE 89

QU'ILS SOIENT REMERCIÉS...

LES MEMBRES DU BUREAU

2020 - 2023

Coralie Garraud-Urruty
Secrétaire générale,
Clément Le Bras-Thomas
Secrétaire général adjoint,
Philippe Laporte
Trésorier,
Naaïma Mejani
Trésorière adjointe,
Clothilde Fretin-Brunet
Vice-présidente,
Karine Garcin-Escobar
Vice-présidente,
Remy Berthier
Vice-président,
Amaury Brandalise
Vice-président,
Nadège Baptista
Linda Cortey
Domitien Detrie
Amélie Dietlin
Rosita Hoarau
Doriane Huart
Gwenaël Leblong-Masclet
Simon Movermann
Franck Paulhe

2017 - 2020

Camille Dagorne
Philippe Laporte
Clothilde Fretin-Brunet
Remy Berthier
Franck Paulhe
Delphine Joly
Naaïma Mejani
Marilyn Hesry
Thierry Gevaudan
Jean-Dominique Poncet
Nadiège Joly
Simon Munsch
Doriane Leborgne Huart
Amaury Brandalise
Alice Desprez
Karin Topin-Condomitti
Johan Theuret

2014 - 2017

Rizlane Bibaoui
Violaine Chenel
Marilyn Hesry
Simon Munsch
Franck Paulhe
Jean-Dominique Poncet
Philippe Laporte
Anne-Céline Imbaud
Nicolas Pannier
Camille Dagorne
Misoo Yoon
Amaury Brandalise
Aurélia Buzet
Margit Lorblanchet
Rémi Bensoussan

LES DÉLÉGUÉS NATIONAUX

Françoise Belet
*Égalité professionnelle
femme/homme*
Nadège Bonnefous,
Sandrine Trinquier,
& Valentina Cosma
Innovation - Lab'AATF,
Stéphane Auzilleau
Dispositif
Protéger-Promouvoir,
Vincent Guerrand,
Antony Guinta,
& Adrien-Philippe Monot,
Egalité des chances
- Classe Talent
Jean-Claude Meftah,
Conseil juridique RH
Charles-Thibault Petit,
Diversification des parcours
Jean-Louis Rocheron,
Territoriale internationale

LES MEMBRES DU STAFF

Sigrid Berger
Francine Gousset
Sandra Bertrand
& notre partenaire Chefcab

LES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX 2020-2023

Auvergne-Rhône-Alpes

Alice Carre
Claire Sorrentini
Aïssia Kerkoub
Romain le Borgne
Audrey Donnadiou
Catherine Leput
Gaël Astier
Boris Solodski
Véronique Male
Vincent Fabre
Didier Grosjean
Anne Victoire Riondet
Lucile Viornerly
Séverine De Sousa
Clotilde Barbot

Bourgogne-Franche-Comté

Jean-Gabriel Madinier
Mathieu Chartron
Affeif Chlaïka
Pascale Cuq
Laurent Bouquin

Bretagne

Nathalie Pare
Lénie Girardot
Jean-François Giunti
Alice Desprez
Harmony Roche
Josic Maignan

Centre-Val-de-Loire

Stéphane Cadoret
Laura Jouvert
Alexandra Chochoy
Philippe Blanchet
Thibault Berger

Corse (2 Délégués)

Grand-Est

Etienne Schoor
Virginie Garnoix
Jérémy Paloty
Barbara Cligny
Florian Ripert
Fabienne Spohr
Olivier Merot
Simon Cossiez
Guillaume Colinmaire
Estelle Yung

Hauts-de-France

Bernard Devaux
Marie Holst
Eric Forens
Céline Couriat
Vincent Lescaillez
Emilie Broz
Claire Bouchart
Cyril Carbonnel
Alice Marquette
Julien Blondeau
Stéphanie Delebarre
Sébastien Avisse
Delphine Cazor
Christophe Quintelier

Île-de-France

Simon Bacik
Emmanuel Auber
Grégory Jacob
Stéphane Auzilleau
Charles Lambrechts
Françoise Belet
Alice Lapray
Christine Bernardy
Sophie Maiboroda
Delphine Cervelle
Letizia Murret Labarthe
Joris Dumazer
Cyril Royer
Emilie Ganne
Audrey Saunion
David Kupecek

Normandie

Marie-Sylvie Ledda
Delphine Leray
Vincent Guerrand
Héloïse Peroys
Marie Blondel
Sylvie Richard

Nouvelle-Aquitaine

Christophe Baron
Chrystelle Audoit
Violaine Chenel
Cyril Godot
Nicolas Senechau
Emmanuelle Vignaux
Aurélie Keller
Yaël Tranier
Yannick Uhel
Audrey Chanu
Alexandre El Bakir
Caroline Desaignes

Occitanie

Stéphane Bequet
Olivier Delcour
Sébastien Bonnefoy
Clémentine Palmas
Anne-Lise Lemaire
Thomas Lecomte
Elisabeth Laskawiec
Samuel Jaulmes
Valentina Cosma
Jean-Luc Bertoglio
Olga Krompaszky
Emmanuel Guillermo
Didier Marcon
Séverine de Montredon

Outre-Mer (Antilles / Guyane / Nouvelle Calédonie)

Monette Monrose
Aurore Smith

PACA

Jean-Victor Roux
Bastien Nespoulous
Marie-Anaïs Renault-Roux
Emilia Dydim
Christophe Maurin
Nicolas Corsi
Elodie Moulis
Nicholas Blanc

Pays-de-la-Loire

Aloys Domon
Nils Randriamanantena
Anne d'Oysonville
Céline Mornet
Suzanne Gauthier (Lucas)
Sandra Rigoni
Sophie Geffrotin
Camille Van Der Mee
Cécile Hemery

Réunion-Mayotte

Emmanuelle Thuong Hime
Jean Louis Maillot

LES PARTENAIRES FINANCIERS



Gérer la Cité



ÉDITO DU PRÉSIDENT

À l'occasion de notre assemblée générale du 6 décembre 2023 s'achève un cycle de trois mandats pendant lesquels j'ai eu l'honneur de présider notre association.

Je veux à nouveau dire à toutes et à tous combien je vous suis reconnaissant pour la confiance que vous m'avez accordée pendant ces neuf années. Je souhaite chaleureusement remercier celles et ceux qui m'ont accompagné au sein des trois bureaux successifs depuis 2014 et avec qui, en équipe, nous avons œuvré à votre service. Qu'il me soit aussi permis de saluer tous les délégués régionaux, les délégués nationaux, notre staff et tous les adhérents qui se sont impliqués ou ont participé à l'ensemble de nos actions et de nos travaux dans le cadre d'une association que nous avons voulu ouverte, solidaire, réceptive aux initiatives de chacune et chacun, ancrée dans les territoires à travers des délégations régionales renforcées. L'AATF garante de possibilités d'engagement pour toutes les bonnes volontés, tel fut notre credo.

Cette transmission de relais est l'occasion de regarder le chemin parcouru. Jamais les administrateurs territoriaux n'ont disposé d'autant de perspectives professionnelles. Tous les postes à responsabilités de la République leur sont dorénavant ouverts. Le label haut fonctionnaire territorial est désormais reconnu de tous. La parole de l'AATF dans le débat public compte et nos prises de position font référence. On reconnaît le caractère innovant et parfois iconoclaste de nos propositions (la primo implantation des médecins

dans les déserts médicaux, l'impôt Amazon, la déconcentration, etc.), la pertinence de nos analyses, notre capacité à négocier. On redoute l'intransigeance dont nous faisons preuve quand l'essentiel est en jeu. 70 de nos propositions ont été traduites dans le droit positif et 80% de nos revendications statutaires ont abouti. Soyons fiers de cette force de conviction.

S'agissant de l'égalité des chances, de l'égalité professionnelle femme homme, de l'innovation publique, de la déontologie, de la mutation écologique, qui sont au cœur de nos valeurs et nos mobilisations, mais aussi en ce qui concerne les fractures que connaît notre pays, nous avons avant beaucoup d'autres ouvert des perspectives, tracé des chemins, alerté l'opinion, proposé des solutions.

La notoriété et l'employabilité des administrateurs territoriaux peuvent continuer de prospérer. Des combats restent à mener pour que les générations futures, auxquelles nous avons toujours marqué beaucoup d'attention, aient pleinement le désir de nous rejoindre et de nous succéder, dans l'exercice des missions extraordinaires que nous assumons au service du pays.

Tous mes vœux accompagnent la nouvelle équipe dirigeante de notre association.

Vive l'AATF
Fidèlement à toutes et tous.

Fabien TASTET

1. DES HORIZONS PROFESSIONNELS ÉLARGIS ADOSSÉS À UN STATUT RENFORCÉ

L'AATF n'a eu de cesse depuis 10 ans d'œuvrer afin de conforter la place prépondérante des AT dans le secteur public local mais aussi dans les autres univers professionnels, en particulier le secteur privé et l'État. Désormais, le label « haut fonctionnaire territorial », que l'AATF a promu, s'est imposé auprès des élus comme de nombreux autres employeurs de sorte que 300 d'entre nous travaillent aujourd'hui dans 30 secteurs professionnels en dehors des collectivités locales. Outils du succès de cette politique de diversification des parcours, l'AATF, en réalisant près de 90% des engagements de sa plate-forme en faveur de notre cadre d'emploi, a conforté le statut des administrateurs territoriaux qui, entre autres avancées, ont dorénavant accès à tous les postes à responsabilité dans toutes les administrations de la République.

DES ADMINISTRATEURS TERRITORIAUX (AT) ANCRÉS DANS LE MONDE TERRITORIAL

L'AATF noue un dialogue et des collaborations directes avec les exécutifs des associations d'élus.

En juin 2015, le Président de l'AATF interpelle le nouveau Président de l'ADF sur la place des AT dans les équipes de direction des départements. Le 17 décembre, le Président de l'AATF écrit aux nouveaux exécutifs régionaux pour les inviter à faire une place importante aux AT dans leurs équipes. Le 29 janvier 2016 se tient le 2^e « RDV des professionnels de l'AMF » consacré à la loi de finances, L'AATF a acté avec l'AMF d'y intervenir dans une perspective de montée en compétence commune élus - fonctionnaires. En juin 2016, l'AATF lance, en lien avec l'ADCF, l'initiative « nouvelles intercos en vue » visant à valoriser l'intérêt du recrutement d'administrateurs territoriaux dans les EPCI issus des nouvelles cartes intercommunales. Samuel Horion pilote cette initiative.

Un travail global d'accroissement de l'image de notre cadre d'emploi auprès des élus locaux s'engage.

Les 30-31 mai / 1^{er} juin 2016, l'AATF tient un stand pour la 1^{re} fois au Salon des Maires et y reviendra très régulièrement. En avril 2016, l'AATF confie une mission à Thierry Cornillet, administrateur territorial, avocat, ancien parlementaire et président de parti. « Thierry nous fera des propositions pour améliorer notre notoriété auprès des élus qui sont nos recruteurs. Une partie des élus nous connaît, nous recrute, nous fait rapidement progresser dans les structures. Une autre ne nous connaît pas et se tourne vers d'autres profils de cadres supérieurs. Il nous faut prendre les initiatives qui nous permettent d'acquérir une notoriété diffuse, d'échapper à une sorte de segmentation du marché » explique F. Tastet. En 2016, l'AATF, après avoir rencontré

plusieurs élus de l'espace francilien, peut se réjouir que les administrateurs territoriaux fassent le Grand Paris! on compte alors 7 DGS AT sur 12 EPT, des DGA/directeurs, 5 chargés de mission issus de la promotion Havel. Le 8 février 2017, le Président de l'AATF rencontre le Président du Sénat. Ce travail de notoriété paie. Le 4 février 2020, la DR AURA organise une rencontre entre AT et cabinets de recrutement. Selon le cabinet Light, 57% des recrutements sur lesquels il est intervenu se sont conclus par le recrutement d'un administrateur territorial (32% pour ingénieur en chef et 12% autres). Selon le cabinet Fursac, la marque administrateurs territoriaux est davantage reconnue et identifiée par les élus depuis quatre ans.

Une politique tournée vers la préparation des échéances électorales locales. Le 12 décembre 2019, à l'Assemblée Générale de l'AATF, a lieu le lancement du dispositif «**Protéger - Promouvoir**» qui a notamment pour objectif de préparer les mouvements professionnels liés aux élections municipales, adossé à la présentation de l'observatoire de l'emploi de JM. Legrand sur les positions des AT sur les postes de DG. Protéger - Promouvoir, c'est aussi des actions d'influence pour rendre nos emplois dans le secteur public local encore plus passionnants. Ainsi, en 2020, un décret élargit les possibilités de cumul d'emplois dans le secteur public local. L'AATF est entendue sur une première affirmation de la notion de groupe territorial permettant aux AT de prendre plus de responsabilités.

Le lien de confiance avec les élus locaux passe aussi par leurs directeurs de cabinets. Le 12 février 2020, l'AATF pose la 1^{re} pierre d'un partenariat avec DEXTERA, association de directeurs de cabinet.

L'AATF s'engage pour la formation des élus. Le 2 décembre 2021 a lieu le lancement du projet de certification en gouvernance publique par IFGP au Sénat en présence du 1^{er} Ministre Alain Juppé. L'AATF est partenaire de ce projet. Il s'agit de créer pour la 1^{re} fois en France un socle intégré et complet de formations d'élus locaux.

L'AATF s'engage pour protéger, faire respecter et garantir la fluidité et le bon fonctionnement du marché de l'emploi des AT en collectivités locales. Ainsi, avec la promulgation de la loi Notre en aout 2015, l'AATF obtient la protection des emplois fonctionnels des collectivités fusionnées (régions, EPCI, EPT) alors que le projet initial faisait disparaître le dispositif de la loi de 1984. Le 13 mars 2020 paraît, en application de la loi de transformation de la fonction publique, le décret fixant le cadre du recrutement des emplois de direction dans les collectivités locales. On y retrouve de nombreux garde-fous demandés par l'AATF au moment de l'adoption de la loi, notamment l'existence d'une véritable procédure transparente de recrutement sur emplois fonctionnels dans le respect du principe d'égalité d'accès aux emplois publics. Le 28 septembre 2020, le tribunal administratif de Paris annule, à la demande de l'AATF, la nomination du DGS de la MGP pour non-respect des règles de publicité de poste.

FAIRE TOMBER LES MURS ENTRE LE PUBLIC ET LE PRIVÉ

Pour faire tomber les barrières entre le public et le privé et parce que ce dernier peut être un terrain de déploiement des carrières des AT, l'AATF lance, en janvier 2015, l'initiative Regards Croisés Public Privé (2P), pilotée par Nadege Baptista, et portant sur un programme d'échanges et d'immersions croisées entre cadres du public et cadres du privé. Des entreprises comme Orange, la Casden s'engageront dans ce dispositif. Le 20 septembre 2019, l'AATF rencontre la direction des affaires publiques de Facebook, dans le cadre du programme événementiel de la DR IDF.

Favorable aux passerelles public - privé, l'AATF veille toujours à l'existence d'indispensables régulations pour maintenir la primauté des candidats statutaires sur les emplois du secteur public. Le 4 septembre 2018, le conseil constitutionnel annule les dispositions gouvernementales d'ouverture aux cadres du privé, sans encadrement, des postes de direction des collectivités locales de plus de 40 000 habitants, donnant un aboutissement favorable à la mobilisation de l'AATF et de ses

partenaires sur ce sujet. Le 5 juillet, l'AATF avait saisi le 1^{er} ministre pour refuser l'ouverture sans limites des administrations publiques aux contractuels prévue par amendement dans la loi Pénicaud 2 et proposer un dispositif d'encadrement qui porte sur le volume, les aptitudes, la déontologie et la rémunération. Le 13 juillet, l'AATF avait publié une tribune dans le Monde «les cadres du privé ont leur place dans les administrations publiques mais sans encadrement, l'ouverture devient impasse». En aout 2019, l'adoption de la loi de transformation de la fonction publique reprend une partie des dispositifs d'encadrement proposés par l'AATF (pas de cdisation des contractuels sur emplois fonctionnels, contrôle déontologique, encadrement des rémunérations, etc.).

LES AT INVESTISSENT TOUS LES UNIVERS PROFESSIONNELS ET NOTAMMENT L'ÉTAT

Le temps des premières initiatives pour diversifier les parcours des AT : en juin 2015 apparaît une 1^{re} publication sur le site internet de l'AATF de postes de SG de Chambre des Métiers et Artisanat (CMA). Et dès septembre nous assistons à la 1^{re} nomination d'un AT comme SG de CMA. En juillet 2015 se tient une 1^{re} rencontre AATF (délégation régionale IDF) et association des administrateurs de la ville de Paris. Puis, grâce au travail effectué avec les secrétaires généraux successifs de la ville, Paris compte désormais de nombreux AT dans ses rangs y compris sur de nombreuses chefferies de direction.

Les premières interpellations de l'AATF pour ouvrir l'appareil d'État aux AT. Le 1^{er} décembre 2015, l'AATF saisit le Premier Ministre des propositions du rapport de notre collègue Laurent Roturier et notamment d'une demande de mise en place de quotas de diversification professionnelle dans la haute administration d'État (un pourcentage de postes de la haute administration d'État réservés à des non FPE).

Les cabinets ministériels s'ouvrent progressivement aux AT.

22 février 2016 : Stephane Le Ho est nommé directeur de cabinet de la secrétaire d'État à l'égalité réelle, Delphine Cervelle est nommée cheffe de cabinet d'Estelle Grellier. Eric Lajarge est nommé directeur de cabinet de la secrétaire d'État aux victimes. Après la nomination d'Anne Claire Mialot comme collaboratrice du PM, rejoignant Jean Luc Combes et la nomination de plusieurs collaborateurs de cabinet dans de nombreux ministères, ce début d'année 2016 marque une avancée significative de la présence des AT dans les cabinets ministériels. Par la suite, pour chaque élection présidentielle, l'AATF mettra en place un vivier de candidats en cabinets ministériels. À la fin de l'année 2020, un bilan est fait sur la présence des AT en cabinets ministériels à la suite du changement de gouvernement et montre que les AT ont conquis de nouveaux ministères comme le cabinet du Garde des Sceaux. Des fonctions d'encadrement de cabinets sont désormais occupées par des administrateurs territoriaux. En 2022, la présence des AT prend une véritable dimension collective dans certains secteurs (Noor-Yasmin DJATAOU, Antoine Danel Jérôme JUMEL Charles Duportal dans les cabinets des ministères sociaux).

Cap vers l'international : le 23 novembre 2016, au CA de l'AATF, est lancé le volet international de la diversification des parcours. Suite au questionnaire adressé par JL. Rocheron, pilote de la démarche, 158 administrateurs territoriaux se manifestent alors pour intégrer le vivier constitué par notre association dans le but d'effectuer des missions de coopérations et d'expertise internationale pouvant ouvrir des perspectives de carrière internationale. Ce vivier sera adressé aux opérateurs du secteur (MAE, EXPERTISE FRANCE) devenus nos partenaires (convention signée avec EXPERTISE FRANCE en 2019 au Congrès d'Orléans. Aujourd'hui ce réseau comporte 284 collègues et une 20^{ne} d'entre eux partent en mission chaque année.

Février 2019 : création de Place de L'Emploi Public favorisant l'égal accès à tous les postes de direction. #brassage #décloisonnement Le portail «Place de l'emploi public» de la DGAFP (Direction générale de l'administration

et de la fonction publique) servant de support à la bourse de l'emploi pour les 3 versants de la fonction publique est lancé. Il remplace la Bourse Interministérielle à l'Emploi Public (BIEP). Une initiative très positive, soutenue par l'Association des Administrateurs Territoriaux de France, et qui va dans le sens d'une plus grande mobilité inter fonctions publiques.

L'accélération de notre politique de diversification des parcours avec la création d'un dispositif formalisé et d'une délégation nationale dédiée confiée à Charles Thibaut Petit.

Aujourd'hui, environ 300 de nos collègues évoluent dans 30 univers professionnels. En novembre 2020, en CA, CT. Petit présente un point d'étape de la démarche de diversification des parcours qui est pleinement structurée. Elle repose sur 39 ambassadeurs, est organisée autour d'un site Internet (<https://www.aatf-enaction.fr/l-equipe-et-les-viviers>) permettant de connaître les publications de postes dans les univers professionnels autres que le secteur public local. Voici quelques exemples de secteurs désormais ouverts aux AT, grâce au talent de nos collègues et à l'action de l'AATF

- En février 2018, un point d'étape montre que les administrateurs territoriaux sont en OPA sur les banques publiques puisqu'ils occupent des postes à l'Agence France Locale, à la CDC, à la BPI!

- Le 20 novembre 2020, l'AATF saisit le premier ministre Jean Castex pour le sensibiliser à l'intérêt de retenir les candidatures de hauts fonctionnaires territoriaux pour les postes de sous-préfets à la relance. Plusieurs collègues vont alors occuper ces fonctions au coeur des enjeux de la crise que traverse le pays.

- Décembre 2022: c'est une belle histoire qui se poursuit entre le Musée du Louvre et les hauts fonctionnaires territoriaux! Stéphane Auzilleau est nommé DRH du Musée du Louvre, un poste qui fut occupé par Matthieu Detrez-Jacquin

- Etc.

En 2019, pour la 1^{re} fois en France, AATF, AAEENA et ADH, les représentants des 3 versants de la haute fonction publique, prennent une initiative commune pour transformer la haute fonction

publique (article du JDD du 21 avril, propositions communes à F. Thiriez, démarche collaborative avec le gouvernement et particulièrement la Ministre Amélie de Montchalin). **L'AATF est particulièrement active dans cette démarche.**

- Déjà, en 2018, le Président de l'AATF avait été auditionné par la commission d'enquête du Sénat relative aux mutations de la haute fonction publique qui, dans son rapport publié en octobre, avait repris notre proposition de fluidification des passages entre les 3 versants de la Haute Fonction Publique (proposition 9 de la commission).

- Au 30^e Congrès AATF, en 2019, Clothilde Fretin Brunet, Vice-Présidente de l'AATF présente l'étude inédite sur la carrière des administrateurs territoriaux menée au 1^{er} semestre. Les administrateurs territoriaux peuvent désormais qualifier et objectiver les carrières qu'ils construisent dans la fonction publique. Cette étude constituera une base documentaire sans précédent sur la haute fonction publique.

- En janvier 2020, l'AATF transmet ses propositions Haute Fonction Publique aux associations d'élus, souhaitant les convaincre que les collectivités locales ont tout à gagner à une réforme de la haute fonction publique. Ainsi, grâce à plus de mobilité interfonctions publiques, les élus auront des collaborateurs maîtrisant mieux les processus de décisions à l'État et qu'ils retrouveront comme interlocuteurs dans les ministères ce qui garantit une meilleure prise en compte des intérêts locaux.

- Le rapport Thiriez est remis le 18 février 2020 au 1^{er} ministre: la 1/2 des 42 propositions correspondent à des propositions de l'AATF, formulées individuellement ou dans le cadre de sa démarche collective avec l'AAEENA et l'ADH: égalité des chances, renforcement des cpi, catégorie A+, CNG A+ territoriaux, tronc commun et maintien des écoles de FIA, accès à l'IHESP et au vivier des cadres dirigeants de l'État pour les territoriaux, etc.

- Le 7 octobre 2020, dans un article dans Le Monde, la ministre de la fonction publique dévoile sa vision de la réforme à venir de la haute fonction publique, une vision très proche de celle de l'AATF puisqu'elle implique une approche

globale «3S3V» 3 segments (accès formation déroulement de carrière) 3 versants. La Ministre reprend notamment à son compte notre demande d'un décloisonnement des carrières entre les 3 versants «Qu'un administrateur territorial, par exemple, puisse beaucoup plus facilement qu'aujourd'hui devenir un haut cadre de l'État, ou qu'un haut fonctionnaire d'État puisse diriger un hôpital...» A de Montchalin.

- 26 avril 2021: le Pdt de l'AATF rencontre le Premier Ministre pour évoquer la réforme de la haute fonction publique et le sensibiliser notamment à la nécessité de créer des outils pour sécuriser les transitions professionnelles qui deviendront plus nombreuses du fait des mobilités intervenants favorisées par la réforme.

Cette mobilisation d'ampleur de l'AATF sur toute cette période a un effet catalyseur. Les décisions d'ouverture de l'administration d'État et de décloisonnement des carrières au sein de la haute fonction publique vont s'enchaîner.

Avril 2021: création pour la 1^{re} fois en France d'un vivier de hauts potentiels publics et d'un cycle de formation continue portant sur les 3 versants de la HFP. 135 auditeurs dont 18 hauts fonctionnaires territoriaux. Le **CHESP**, une co conception du gouvernement et de l'AATF, en est désormais à sa 3^e édition et plus de 50 hauts fonctionnaires territoriaux en ont déjà bénéficié. #brassage #decloisonnement #culturecommune

24 avril 2021: le Président de la République annonce une réforme de la formation et du déroulement de carrière des hauts fonctionnaires qui reprend nombre de propositions de l'AATF.

Les formations initiales et continue communes aux hauts fonctionnaires des 3 versants vont être développées. Un corps des administrateurs d'État va être créé, selon 1 logique interministérielle (et reprenant le principe de la transversalité caractéristique du grade d'AT). La DIESE fédérera le management des postes à responsabilité à l'Etat. Les postes à haute responsabilité à l'État notamment les inspections seront fonctionnalisés. L'intégration dans les grands corps sera déconnectée de la sortie de l'INSP, école remplaçant

l'Ena, et ouverte aux hauts fonctionnaires des 3 versants. **Ces mesures vont permettre le décloisonnement de la haute fonction publique, que nous appelons de nos vœux de longue date, pour un meilleur service des Français et plus de débouchés professionnels pour les AT.**

30 septembre 2021: transposition du décret Directeur de projet-Expert de haut niveau à la fonction publique territoriale! L'action de lobbying de l'AATF porte ses fruits. Qui plus est, les discussions conduites entre la première version du texte au printemps et celui présenté au dernier CSFPT ont permis d'abaisser le seuil à 40 000 habitants. Une annonce en primeur de la ministre Amélie de Montchalin lors de notre congrès de Montrouge le 30 septembre.

28 octobre 2021: Un décret fixe la liste des corps et cadres d'emplois dont les membres peuvent être nommés auditeurs au Conseil d'État et à la Cour des Comptes. Désormais, pour la 1^{re} fois dans notre pays, les administrateurs territoriaux disposent des mêmes droits que les hauts fonctionnaires des deux autres versants pour l'intégration aux grands corps. Dès avril 2022, la Cour des comptes et le Conseil d'État ouvrent les processus de sélection pour les fonctions d'auditeurs désormais accessibles à un large panel de hauts fonctionnaires dont les administrateurs territoriaux!

Le 1^{er} décembre 2023: 6^e webinar de l'année consacré à la diversification des parcours, sur le thème des parcours dans la préfectorale et après des séances déjà consacrées à l'Igas, l'Igf, la Cour Des Comptes et les cabinets ministériels. **La fonctionnalisation que nous avons obtenue dans le cadre de la réforme de la haute fonction publique accentue la demande d'administrateur territoriaux dans ces secteurs!**

Dernière revendication de l'AATF non encore satisfaite dans le registre des mobilités au sein de la haute fonction publique, la question de la sécurisation des retro mobilités (comment revenir dans de bonnes conditions en collectivités locales après un détachement dans un autre versant?) fait

l'objet d'un engagement du Ministre Stanislas Guérini, présent à notre Congrès de Lorient en septembre 2022, à trouver une solution rapide. Le 28 janvier 2022, à l'inauguration de l'INSP, le Premier Ministre avait pointé la nécessité de lever les derniers blocages aux allers retours entre les 3 versants.

UN STATUT RENFORCÉ AU SERVICE DE TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLE ENRICHIES

En parallèle, l'AATF œuvre au renforcement du statut des. AT Le 18 avril 2017 sont publiés les « décrets administrateurs » : l'AATF obtient des avancées statutaires pour les AT et fait progresser l'homologie avec le versant Etat : récupération ancienneté, cadencement unique avancement aliéné AT AC, création 10^e échelon terminal 1^{er} grade, accroissement champ des mobilités pour passage hors classe, transformation échelon spécial HC en 8^e échelon, création voie nouvelle accès généralat et allègement des critères pour accès fonctionnel au généralat. Nos propositions étaient issues de notre plateforme de revendication statutaire conçue de façon participative à compter de 2015.

Janvier 2021: Entrée en vigueur pleine et entière des dernières dispositions négociées par l'AATF en 2017 pour les administrateurs territoriaux (décret 2017-556 du 14 avril 2017) soit la création du 10^e échelon pour le 1^{er} grade (IB 1015, IM 821) et la transformation de l'échelon spécial de la hors classe en 8^e échelon « normal » (HEB BIS 3). **L'AATF veille à la bonne application des dispositions qu'elles a obtenues !**

En juin 2022, l'AATF prend position contre la décorrélation de la valeur du point d'indice entre versants de la FP : « abandonnons l'idée de cette expérimentation Frankenstein ! » déclare A. Brandalise qui rappelle dans la presse la doctrine de l'AATF :

- Oui aux mesures favorisant la mobilité, notamment entre versants de la fonction publique, à la diversification des parcours, au décloisonnement des formations et des cultures, dans une logique de fertilisation croisée...
- Non aux mesures qui, à contre-courant de l'histoire,

qui viendraient freiner la fluidité des parcours, rendre impossible une gestion homogénéisée des carrières, empêcheraient la reconnaissance des compétences, quelle que soit le versant de la fonction publique d'appartenance.

Le problème numéro 1 rencontré aujourd'hui par les collectivités territoriales est celui du recrutement et de l'attractivité des parcours. Comment imaginer qu'une infirmière, un informaticien... ou un administrateur se retrouvent empêchés de faire une mobilité dans un autre versant de la fonction publique en raison de socles indiciaires différents ? Rappelons ce principe de base des politiques RH : l'élément d'individualisation de la rémunération est le régime indemnitaire, pas le socle indiciaire.

Cette prise de position s'inscrit dans la ligne constante de l'AATF de défense du statut qui s'est notamment manifestée lors de nos propositions de 2017 aux candidats à l'élection présidentielle. La demande d'une interdiction des « faux contractuels » relève de la même démarche.

En novembre 2022, l'AATF se réjouit des annonces du Ministre Guérini poursuivant la réforme de la haute fonction publique inspirée et soutenue par notre association. La revalorisation des grilles indiciaires des Administrateurs d'État (AE) et par homologie des AT est actée. C'est une excellente nouvelle qui va améliorer la rémunération et le déroulement de carrière des collègues. C'est une conquête dont nous sommes très fiers non seulement parce qu'elle marque l'égalité de droits entre hauts fonctionnaires territoriaux et d'État mais aussi parce qu'elle permet la revalorisation des hauts fonctionnaires français dont nous ne cessons de dénoncer la situation défavorable par rapport aux hauts fonctionnaires des autres pays européens. Il convient de régler désormais les conditions techniques de cette transposition, l'AATF livrant clé en main les décrets rédigés aux administrations centrales, comme nous avons procédé pour experts de haut niveau / directeur de projet. Il convient aussi que le gouvernement procède aux consultations nécessaires auprès des employeurs et des représentants du personnel. **En novembre 2022: Publication des textes sur**

les nouveaux RIFSEEP portant revalorisation des montants. De longue date, l'AATF demande la revalorisation des hauts fonctionnaires. C'était un objectif de la réforme de la haute fonction publique. L'AATF invite ses adhérents à faire délibérer leurs collectivités sur le RIFSEEP non fonctionnel d'applicabilité directe.

1 & 4 décembre: parce que l'influence telle que la pratique l'AATF avec succès consiste à alterner des phases de convergence avec des séquences plus conflictuelles, le Président Fabien Tastet, face au retard pris pour la publication des décrets de transposition de la nouvelle grille indiciaire des hauts fonctionnaires d'État aux hauts fonctionnaires territoriaux (1 an écoulé depuis l'engagement du Ministre), **interpelle le Président de la République dans une tribune publiée dans l'Opinion « Monsieur le Président de la République, qu'ont ils fait de votre réforme de la haute fonction publique ? ». Il adresse à la Première Ministre un recours enjoignant le gouvernement à une transposition immédiate.**

LE LABEL HAUT FONCTIONNAIRE TERRITORIAL S'EST IMPOSÉ

Quelques exemples témoignent du chemin parcouru dans l'affirmation du label haut fonctionnaire territorial. En 2022, les deux anciens Premiers Ministres Édouard Philippe et Jean Castex font le choix de recruter auprès d'eux comme principaux collaborateurs deux AT : Claire Sophie Tasia et Timothée Delacôte, administrateurs territoriaux, respectivement DGS de Le Havre Métropole et délégué général de Fondation Agir Contre l'Exclusion.

La ville de Marseille, qui connaît de grands changements, fait très largement confiance aux administratrices et administrateurs territoriaux pour composer sa nouvelle équipe de direction générale.

De grands programmes de la politique gouvernementale, la rénovation urbaine ou les Maisons France Services, sont dirigés par des administrateurs territoriaux, respectivement Anne Claire Mialot et Guillaume Clédière, etc.

2. DES VALEURS AU CŒUR DE NOTRE PROJET

Les initiatives de notre association ont été guidées par l'attachement à promouvoir les valeurs qui rassemblent et fédèrent les hauts fonctionnaires territoriaux et pour lesquelles nous furent souvent précurseurs. Elles se sont notamment traduites par des mobilisations pour l'égalité des chances, l'égalité professionnelle femme homme, la protection de la planète, la solidarité entre les membres de notre cadre d'emploi, la déontologie et l'innovation publique comme garantie de modernité, de transparence et d'adaptation de l'action publique.

SOLIDAIRES ENTRE NOUS POUR PROGRESSER ENSEMBLE

Très tôt, parce que la solidarité entre les adhérents est une de nos valeurs cardinales, l'AATF s'est engagée dans l'accompagnement des collègues en difficulté. En mars 2015 a lieu la création du réseau de collègues référents Rh-statut au sein de l'association. C'est aujourd'hui Jean Claude Meftah qui en est le délégué national. Ce réseau peut être saisi par tout adhérent et analyse la situation juridique à sa demande.

Puis, en avril, notre CA valide une doctrine globale d'intervention de l'association pour les collègues en difficulté: mise en place d'un accompagnement humain (parrain de crise dont Jean-Dominique Poncet fut l'un des premiers), social, assurantiel et technique (réseau RH), possibilité d'une interpellation amiable ou pre contentieuse de la collectivité par l'AATF, possibilité d'une action en justice. Le fonds de solidarité en faveur des adhérents avait été créé quelques temps plus tôt.

Au titre de ce dispositif, l'AATF interviendra en appui de nombreux collègues, de façon officielle et formalisée. Elle n'hésitera pas à saisir les élus toujours dans une logique de dialogue et si besoin l'association ira en justice. Elle a d'ailleurs gagné tous ses contentieux. Par exemple, en mars 2018, l'AATF obtient que soient annulés les avis négatifs attribués par un cdg pour l'avancement de grade d'AT en raison d'une mauvaise interprétation des règles de mobilité. Cette intervention réussie s'ajoute par exemple à celles ayant permis l'annulation d'une nomination illégale d'AT et l'annulation d'une décharge de fonction irrégulière. L'AATF, mobilisée pour défendre les intérêts de carrière de ses membres.

17 mars 2017: l'AATF, pour qui solidarité signifie aussi accompagnement au quotidien dans la trajectoire de montée en compétences, enrichit son offre de services aux adhérents. Pour la 1^{re} fois notre association offre à ses membres une journée gratuite nationale de formation et d'actualisation des compétences: finances, responsabilité pénale des dirigeants territoriaux, smart city, financement participatif, transition énergétique sont à l'ordre du jour pour un programme diversifié cumulant les thématiques en formats courts. D'autres journées de ce type suivront comme le 14 décembre 2017 et le 20 septembre 2018.

En décembre 2019 lors de notre assemblée générale, notre dispositif de soutien aux collègues franchit une étape décisive, s'étoffe et devient #ProtégerPromouvoir. 2020 est ainsi l'année du déploiement de cette initiative sans précédent et sans équivalent #protégerpromouvoir, imaginée d'abord pour mettre en cohérence une quinzaine d'actions au service des collègues dans le cadre du mercato post élections municipales. **Créer des opportunités professionnelles pour les collègues (volet offensif) et défendre celles et ceux qui se trouvent en difficulté (volet défensif), tels sont les deux objectifs de ce dispositif.** Établir un partenariat avec les associations de direction de cabinet, approfondir la collaboration avec les cabinets de recrutement, collaborer avec l'AMF pour structurer des relations de qualité avec les élus recruteurs, assurer la promotion du cadre d'emploi via une plaquette de recrutement, créer et exploiter un observatoire des mobilités, référencer des professionnels en matière d'accompagnement, faire monter en compétence les collègues sur la transition écologique et l'e-réputation pour développer l'employabilité des collègues sur les enjeux au cœur des mandats qui s'ouvrent, mobiliser un fonds de solidarité pour les collègues en difficulté économique, telles sont quelques mesures emblématiques de ce dispositif que nous avons décidé de pérenniser pour en faire une offre de service permanente de nos adhérents. ProtégerPromouvoir est désormais le vaisseau amiral de l'accompagnement de nos adhérents avec Stéphane Auzilleau comme coordonnateur national.

En janvier 2020, Amaury Brandalise, Vice-Président de l'AATF, pilote de la « Task force AATF statut » publie en open-data, son tableau de suivi de la loi TFP, sur laquelle notre association a beaucoup pesé, obtenant des avancées importantes: encadrement du recours aux contractuels, transparence de la procédure de recrutement sur emploi fonctionnel, double détachement pour les AT examens professionnels, renforcement des pouvoirs de l'employeur, nouveaux droits pour les agents, etc. **L'AATF s'inscrit dans une démarche de partage de ses données et d'apport d'ingénierie pour son réseau.**

En avril 2020, l'AATF continue de mettre à disposition de ses adhérents, et même au-delà, des ressources inédites: le tableau de bord de la gestion du COVID, document en open data qui consolide tous les textes de référence utiles à la crise (une telle initiative avait déjà été prise par notre association pour la loi TFP) et un grand sondage auprès des professionnels pour recenser les différents choix RH effectués pendant la période.

En novembre 2020, à l'initiative de Clothilde Fretin-Brunet, vice-présidente, l'AATF fait monter en compétence ses adhérents sur un enjeu d'actualité au regard de la montée en puissance des réseaux sociaux: « votre réputation digitale: pourquoi la soigner et la protéger? » Plusieurs questions sont traitées « Est-ce que je suis légitime à m'exprimer sur les réseaux sociaux? Et si je suis sur un emploi fonctionnel, le puis-je? Ne va-t-il pas mieux rester caché? Cette visibilité pourrait-elle faciliter mes mobilités? Quels risques est-ce que je prends à m'exprimer sur les réseaux sociaux? Comment est-ce que je me lance? Est-ce que je réponds aux commentaires agressifs? Est-ce que je m'exprime en tant qu'administrateur territorial? ». Des experts de la réputation digitale (e-réputation), patrons de structures de conseil aux entreprises et aux collectivités, en matière notamment de stratégie de la donnée, interviennent auprès des AT.

28 janvier 2021: 1^{re} webconférence AATF sur le thème de l'épuisement professionnel: réussir

à casser les tabous pour analyser, déconstruire, et préserver ses ressources énergétiques. #ProtégerPromouvoir, c'est aussi faire bouger les lignes sur ce sujet essentiel de nos vécus professionnels. L'AATF continue d'enrichir son offre de service aux adhérents en allant sur des sujets difficiles mais qui ne doivent pas être tabous. Un 2^e conférence se tient le 12 février: « Burn-out? Sommes-nous concerné.e.s? Quelle "écologie personnelle" pour préserver nos ressources énergétiques ».

Les AT sont aussi concernés par la réforme des retraites! Le 5 février 2021: « Quels enjeux du projet de réforme des retraites pour les administrateurs territoriaux? » 1^{re} conférence de l'AATF sur le sujet des retraites. Un sujet sur lequel nous avons voulu nous positionner car il concerne individuellement nos adhérents mais qui peut être aussi un thème de propositions et d'influence pour notre association, au-delà de la proposition que nous avons portée en 2017 pour un régime de retraite commun entre le public et le privé.

À l'occasion de l'Assemblée Générale de l'AATF du 29 septembre 2021, un point est fait sur le dispositif #ProtégerPromouvoir, programme global de l'AATF pour accompagner les collègues dans la carrière. Stéphane Auzilleau, qui coordonne le dispositif et Amaury Brandalise, vice-président de l'AATF, présentent le bilan de l'année 2020. Suite aux élections municipales, 67 sollicitations dont 17 accompagnements approfondis ont été prises en charge par l'équipe référente. 22 personnes ont fait appel au réseau de pairs et d'écoute, pour obtenir des informations sur le cadre et des règles applicables aux décharges de fonction. Suite aux élections départementales et régionales 2021, 9 personnes ont sollicité l'AATF pour des souhaits de mobilité.

Octobre 2021: l'AATF est soucieuse de consolider les fondamentaux de ses adhérents, notamment en matière de finances publiques. Dans le cadre de notre partenariat FCL Gérer la Cité, nous abordons la réforme de la responsabilité

financière: « Quelles évolutions pour la séparation ordonnateur- comptable? » Retour sur le projet de réforme de la responsabilité des gestionnaires publics, sur l'expérimentation du compte financier unique et sur l'expérience de la mise en place d'un service facturier avec notamment l'intervention de Jacques Prentout, membre du groupe de travail « Finances et gestion publique » de l'AATF, piloté par Philippe Laporte.

L'AATF inaugure le 26 janvier 2023 un nouveau cycle de webinaires pour ses adhérents: les Méridiens de l'AATF. Une ou plusieurs fois par mois, entre 12h et 14h, l'AATF donne rendez-vous à ses adhérents pour un temps d'échanges, d'information, d'éclairage d'un sujet d'actualité, d'approfondissement d'expertise ou encore de partage d'opportunités professionnelles. Ce 1^{er} webinaire est consacré à la diversification des parcours vers l'Igas, un 2^e interviendra sur la révolution de l'emploi et l'attractivité des métiers publics avec notre partenaire INDEED.

SE BATTRE POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Lever les freins sociaux, géographiques, culturels, tel est aussi le combat de l'AATF, tendue vers la promotion de l'égalité des chances. Dans cet objectif, l'AATF a signé une convention avec la Conférence Nationale des IPAG-CPAG le 6 décembre 2017. Le 31 janvier 2020, une délégation de l'AATF, comprenant une représentation des élèves administrateurs, sensibilise les étudiants de master de Paris 1 à l'intérêt des métiers d'administrateur territorial et du concours d'administrateur.

Puis 11 février 2021, le Président de la République annonce un plan pour renforcer l'égalité des chances dans l'accès à la Haute Fonction Publique. L'AATF, qui travaille depuis un an sur ces mesures avec le gouvernement, se réjouit de ces avancées qu'elle a inspirées: +1000 places en classes préparatoires égalité des chances (74 classes Talents seront créés). x2 pour la prime de diversité (2000 € par an). D'autres mesures complémentaires sont souhaitées par l'AATF: parité à l'entrée

des CPE, possibilité de redoublement et caractère diplômant des CPE etc. Une réforme pour que dans les quartiers difficiles/zones rurales/milieus modestes, le « j'y crois » remplace le « ce n'est pas pour moi ».

31 mars 2021: L'AATF signe avec le gouvernement une convention pour être opérateur de la réforme.

L'AATF interviendra pour mentorer les élèves de classes préparatoires TALENTS, les accueillir en stage, leur transmettre les codes permettant la réussite aux concours A+. L'AATF interviendra aussi dans les collèges, les lycées, les universités pour valoriser les métiers de la fonction publique et la haute fonction publique. En 2021, l'AATF invite à son Congrès plusieurs étudiants et notamment la classe prépa Talents d'Assas.

13 Juin 2023: L'AATF signe une convention de partenariat avec La Cordée pour aller plus loin en matière d'égalité des chances dans la haute fonction publique!

PIONNIERS EN ANIMATION PUBLIQUE

AATF pionnière de l'innovation manageriale.

14 octobre 2015: le CA décide du lancement d'une grande initiative d'innovation manageriale: «Lab'AATF: les administrateurs innovent pour nos territoires». Faisant le constat qu'un nouveau cadre financier, institutionnel et opérationnel a été posé par le législateur, que de lourdes transformations sont à l'oeuvre dans la gestion des collectivités, l'AATF veut aider les territoires et les collègues à faire émerger, capitaliser, diffuser les pratiques innovantes qui sont aussi la marque de fabrique de notre cadre d'emploi. Une 15ème de collectivités terrains d'expérimentation seront retenues d'ici la fin de l'année. 5 septembre 2016: l'AATF participe à un débat avec Isaac Getz et Annick Girardin sur l'innovation manageriale dans le cadre du cycle de conférences «La fonction publique du 21^e siècle» organisé par le Ministère de la Fonction Publique. Cet événement témoigne de la crédibilité acquise par l'AATF en tant que structure d'avant-garde dans la diffusion de l'innovation et ouvre une

séquence événementielle de 2 mois consacrée à ce sujet. 19 octobre 2018: le 1^{er} concours du Lab AATF est officiellement lancé! «Proposez vos projets jusqu'au 16 novembre pour recevoir une bourse de 5000 euros et avoir la chance de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par le Lab'AATF: aide aux travaux de benchmark, mise en relation avec des collectivités «modèles», recherche de ressources d'appui...une 2^e session, également dotée de 5000 € est prévue pour le congrès 2019».

PRÉCURSEURS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMME - HOMME

L'AATF a structuré progressivement son organisation au service de l'égalité professionnelle femme homme. 19 octobre 2016: le CA de l'AATF adopte un plan d'action pour l'égalité professionnelle homme femme après la conduite d'une enquête auprès des administratrices de l'association. Rizlane Bibaoui, vice-présidente, Gaëlle Galand, Manon Pech, Clothilde Fretin Brunet pilotent ce projet. Puis sera créée une délégation nationale confiée à Françoise Belet et animant le groupe égalité professionnelle de l'AATF mis en place en 2020.

Des mesures législatives et réglementaires importantes sont obtenues. Aout 2019: la loi de transformation de la fonction publique est adoptée et abaisse le seuil des nominations équilibrées aux collectivités locales de 40 000 habitants. Janvier 2022 depuis le 1^{er} janvier de cette nouvelle année, le fond en faveur de l'égalité professionnelle femme homme, alimenté par les pénalités issues de la loi Sauvadet, peut désormais soutenir des projets venant de l'ensemble des administrations publiques alors qu'il était jusqu'à présent réservé aux administrations d'Etat. C'est une avancée importante dans la mobilisation pour l'égalité professionnelle femme homme et la correction d'une asymétrie entre les financeurs, provenant des 3 versants de la fonction publique, et les bénéficiaires, limités jusqu'alors aux services de l'État et dont les collectivités locales étaient exclues. La Ministre Amélie de Montchalin avait confirmé l'entrée

en vigueur immédiate de cette disposition à l'occasion de sa présence au Congrès 2021 à Montrouge. En avril, la liste des lauréats 2022 du Fonds en faveur de l'Égalité Professionnelle paraît: 44 collectivités locales sont bénéficiaires de ce Fonds.

Mars 2020: L'AATF est fière de participer comme membre fondateur au lancement de la branche française de 2GAP 1^{er} collectif mondial des réseaux professionnels féminins et mixtes des secteurs public et privé. Notre déléguée nationale, Françoise Belet, en devient vice-présidente.

Mai 2020: « Je suis fonctionnaire femme. J'ai des enfants. Je voudrais revenir travailler mais je ne peux pas car l'entreprise de mon mari lui demande d'être présent tous les jours ». Pour l'AATF, les femmes ne sont pas la variable d'ajustement du déconfinement. Aussi, l'AATF prend l'initiative de diffuser un modèle de consignes à destination des managers pour favoriser le partage équilibré des responsabilités familiales et professionnelles entre les hommes et les femmes dans cette période de retour au travail. Cette initiative, qui rencontre un très grand succès sur les réseaux sociaux, se traduit notamment par l'interpellation du Président du Medef et de M. Schiappa.

Le 2 mars 2021 s'opère le lancement du 1^{er} mois de l'Égalité de l'AATF. Notre association inaugure ce cycle dédié à l'égalité professionnelle femme homme avec un Webinaire AATF. «Plan d'action relatif à l'égalité professionnelle dans la fonction publique: pourquoi, pour qui et comment?» en partenariat avec la sénatrice Marta De Cidrac et l'association Elues des Yvelines. D'ailleurs, la collaboration avec les élus sera un axe fort de notre travail sur le chantier de l'égalité professionnelle. En octobre 2020, l'AATF rencontre au Sénat des élues des Yvelines, regroupées dans l'association Ely, pour échanger sur la place des femmes dans la société.

18 novembre 2022, le Président Fabien Tastet intervient à la journée de l'égalité professionnelle organisée par Administration Moderne. Il rappelle ce qui fait le sens de l'engagement de l'AATF pour

l'égalité professionnelle - l'engagement historique de - AATF - sur ce sujet depuis le rapport de notre collègue Muriel Sam-Giao en 2011 sur l'accès des femmes aux postes de direction générale <https://lnkd.in/eQyWs9m5>

La force de notre collectif incarné par 2GAP qui rassemble tous les réseaux mobilisés dont AATF avec notre collègue Françoise Belet qui en est VP. C'est ensemble que nous avons déjà gagné bien des combats sur les seuils, les plans d'actions, la procédure de signalement, la réforme de la haute fonction publique décloisonnant les 3 versants et offrant plus de perspectives de carrière, etc... les grands chantiers qui sont encore devant nous comme la mise en place de l'index de l'égalité dans la fonction publique ou l'ouverture du vivier #Talentueuses aux femmes des 3 versants de la fonction publique. **L'importance de l'égalité professionnelle du quotidien** qui dépend de la qualité managériale et implique donc la montée en compétence des acteurs. Dans ce registre, l'AATF a notamment publié **une étude parentalité coordonnée par Anne Laure Chalet.**

Octobre 2023: Il y a un an, aux rencontres des réseaux professionnels féminins de la fonction publique organisées par Administration Moderne: Le Président de l'AATF rappelait notre demande que le programme national de montée en compétences **Talentueuses #Talentueuses s'ouvre aux cadres féminins de la territoriale. C'est chose faite avec la nouvelle promotion qui compte 15% de femmes issues des collectivités locales.**

Bravo à toutes les lauréates!

OFFENSIFS POUR LA MUTATION ÉCOLOGIQUE

En février 2021, l'AATF inaugure un cycle d'ateliers consacré au développement durable « Les rendez-vous AATF de la Transition Écologique ». Les collectivités locales sont engagées dans la transition écologique. Les administrateurs territoriaux accompagnent les élus dans cet immense défi. C'est pourquoi l'AATF organise, à destination

de ses membres pour assurer leur montée en compétence sur ce sujet, un cycle d'ateliers sur le thème « Quelles solutions techniques face aux enjeux de la transition écologique ? ». 1^{er} atelier le 4 février.

11 octobre 2022: En route pour le label « hauts fonctionnaires territoriaux, experts Climat ».

L'AATF au rendez-vous des transformations écologiques et énergétiques pour accompagner au mieux nos décideurs élus face à ces immenses défis. Cette grande initiative est lancée à l'occasion de notre congrès annuel. Fabien Tastet déclare « aujourd'hui, la transformation écologique est notre grande cause commune. Pour faire évoluer en profondeur l'économie, la société et nos pratiques quotidiennes, les décideurs, qu'ils soient élus locaux, ministres ou chefs d'entreprises, ont besoin de pouvoir s'appuyer, dans leurs équipes dirigeantes, sur des professionnels qui ont atteint un niveau de maîtrise élevé de ce sujet. Telle est l'ambition des hauts fonctionnaires territoriaux qui secondent tous ces décideurs et quoi de mieux qu'un label pour l'attester ».

Ce label se compose de 3 dimensions :

- 1/ une sensibilisation et une acculturation aux fondamentaux avec une offre faite à tous nos adhérents d'une formation à la fresque du climat et à nos vies bas carbone en 2023,
- 2/ un cursus de formation établi selon nos prescriptions et sanctionné par une certification,
- 3/ une montée en compétence collective entraînant tout l'écosystème décisionnel et se traduisant par des espaces d'échanges avec des opérateurs de la transition écologique et des collègues des autres versants.

Experts Climat, c'est concret et ça avance !

11 mars 2023: l'ensemble des membres de l'équipe projet « label Experts Climat » piloté par Alice Lapray, Stéphane Bequet, Cyril Royer, est formée à « Nos Vies Bas Carbone. C'est déjà le cas pour La Fresque du Climat. Toutes les Délégations Régionales se verront proposer des ateliers Nos Vies Bas Carbone et La Fresque du Climat d'ici la fin de l'année. En parallèle, un cahier des charges adapté aux besoins des hauts fonctionnaires

territoriaux est établi par l'AATF et transmis à plusieurs organismes de formation afin qu'ils nous remettent une offre de cursus qualifiant à proposer à nos adhérents.

AATF RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE DÉONTOLOGIE

L'AATF s'est saisie très rapidement des questions de probité et déontologie. En 2018, l'AATF collaborait déjà avec l'AFA. Le Président de l'AATF était membre de la commission de déontologie. Le 7 mars 2022, l'AATF, sous l'égide de son VP Amaury Brandalise, **lance un groupe de travail déontologie-probité.** Transparence, prévention des conflits d'intérêts sont aujourd'hui au cœur des préoccupations des acteurs publics mais aussi de tous nos concitoyens. Le 21 octobre, au 21^e Colloque de l'Observatoire SMACL. Amaury Brandalise intervient à la table ronde « partager les retours de terrain et perspectives d'évolution des textes » au nom du groupe Déontologie-Probité de l'AATF, désormais reconnu pour son expertise en la matière. Il détaille les analyses de notre association. Pour répondre à l'exigence démocratique et citoyenne de transparence et d'exemplarité, les textes normatifs visant à développer la culture déontologique et de probité au sein des organisations publiques se sont multipliés. Depuis la loi du 31 mars 2015 mettant en place la charte de l'élu local jusqu'à la loi Waserman du 21 mars 2022 venant améliorer la protection des lanceurs d'alerte, ce sont au moins une dizaine de lois qui ont été adoptées, posant les jalons de pratiques vertueuses. L'AATF, joue le rôle de « passeur » entre d'une part la production normative volumineuse et parfois complexe et d'autre part les pratiques à l'œuvre dans les collectivités. Force est de constater que les différentes lois ont chacune apporté leur lot de « référents », qu'il n'est pas toujours simple pour les collectivités d'organiser selon des logiques d'efficacité et surtout d'efficacité.

Le 22 octobre, l'AATF lance un grand sondage sur la Déontologie-Probité : qui nourrira notre livre blanc portant des propositions d'évolution législatives. Celui-ci paraîtra début 2023.

Depuis la remise du Livre Blanc, au printemps 2023, à Didier Migaud, président de la HATVP, de nombreux événements et rencontres ont été organisés en faisant appel à l'AATF dont l'expertise en la matière est reconnue. Ainsi, en novembre 2023, Amaury Brandalise participe à **une audition au Sénat** en tant que vice président AATF pour notre livre blanc « 15 propositions pour mieux promouvoir la déontologie et l'éthique dans l'action publique », avec ses co-auteurs du groupe Déontologie : Jean-Claude Meftah et François Rambaud.

pour lire le livre blanc :

https://lnkd.in/gwfJ_864

3. LA PASSION DE LA TRANSMISSION AUX FUTURS ADMINISTRATEURS TERRITORIAUX

Comme le rappelle le Président Fabien Tastet le 29 septembre 2021 en ouverture du Congrès de l'AATF de Montrouge: «l'AATF est la Maison Commune de tous les administrateurs territoriaux, quels que soient leur âge, leur voie d'accès au grade (concours, examen professionnel, promotion interne), leur zone géographique d'exercice professionnel, leur origine sociale, le secteur professionnel dans lequel ils évoluent».

Cette philosophie de la cohésion, du lien et de la transmission explique la priorité donnée par l'AATF à l'accueil réservé au sein de notre association aux nouveaux administrateurs territoriaux, à l'accompagnement offert à l'occasion de leur scolarité, particulièrement dans les moments clés et difficiles, enfin à la mobilisation pour favoriser leur bonne intégration sur le marché du travail.

INVENTER DES OUTILS FACTEURS D'INTÉGRATION

Chaque année, comme par exemple en février 2015, l'AATF désigne des parrains / marraines pour accompagner les élèves pendant leur FIA. L'AATF décidera d'étendre ce parrainage aux lauréats de l'examen professionnel à partir de 2017.

En février 2015, l'AATF crée un fonds de solidarité susceptible notamment d'aider des élèves en fin de FIA et en difficulté de recrutement. Un 1^{er} prêt sera accordé à un collègue au titre du fonds de solidarité (2000 euros) le 10 juin.

Le 5 juin 2015, reprenant une proposition de campagne de la nouvelle équipe dirigeante de l'AATF, l'Institut National des Études Territoriales (INET) met en place le 1^{er} conseil de perfectionnement de l'INET, instance collégiale de réflexion autour des choix de l'école comprenant une représentation des élèves et des associations professionnelles. Cet outil est à la disposition des élèves pour qu'ils puissent faire entendre leur voix.

D'autres outils sont mis en place par AATF comme la signature d'une convention avec l'association des élèves (par exemple le 24 février 2015 à l'occasion de la visite du Président à la promotion A. Arendt) **accompagnée d'une subvention ou encore la présentation de perspectives d'avenir** (comme par exemple en février 2020 avec l'intervention à Strasbourg de JL Rocheron; délégué national chargé de la diversification des parcours à l'international, au sujet de ce dispositif très abouti qui concerne un vivier de 250 collègues).

23 novembre 2015: l'AATF fait paraître une page de publicité, dans la Gazette des Communes, pour les EAT V. Havel qui entrent sur le marché

de l'emploi. L'association reproduira et amplifiera cet exercice pour toutes les promotions, par exemple en octobre 2016 avec 3 parutions dans la presse professionnelle au profit des EAT de la promotion Arendt. À l'approche du recrutement, l'AATF mobilise aussi chaque année son réseau de Délégations Régionales (DR) pour aider les EAT en fin de scolarité et en recherche de poste. En 2016, la création du Grand Paris montre que cette mobilisation produit des résultats. Les administrateurs territoriaux font le Grand Paris avec, à l'époque, 7 DGS AT sur 12 EPT, des DGA/directeurs, 5 chargés de mission issus de la promo Havel!

Notre association a mis en place des temps annuels d'accueil, de présentation et d'échanges avec les élèves administrateurs territoriaux (EAT). Par exemple, le 27 octobre 2016, le Président de l'AATF rencontre à Strasbourg la nouvelle promotion d'EAT Leo Lagrange et participe à la cérémonie de remise des certificats de la promotion Hannah Arendt. En pleine crise sanitaire, le 10 mars 2021, l'AATF organise une visio conférence d'accueil de la nouvelle promotion d'EAT. Sont données aux élèves des informations relatives à l'accompagnement que leur offre l'AATF, la place des EAT au sein de l'AATF. Les EAT sont adhérents à titre gracieux jusqu'à leur prise de poste.

En s'impliquant avec le gouvernement dans la réforme de la haute fonction publique, l'AATF a notamment voulu que le développement de la culture commune entre les 3 versants de la haute fonction publique concerne aussi les EAT. Ainsi le 8 avril 2021, le Président de la République confirme le maintien de la pluralité des grandes écoles de formation initiale de service public (FIA), souhaitée par l'AATF, tout en accroissant les tronc communs et formations communes aux hauts fonctionnaires des 3 versants. Le 28 janvier 2022, à l'inauguration de #INSP, le Premier Ministre, Jean Castex, évoque l'importance du brassage entre les hauts fonctionnaires des 3 versants. #decloisonnement #CultureCommuneHaute-FonctionPublique #Mobilités

Pour assurer la visibilité des EAT à l'égard de potentiels employeurs, l'AATF place toujours les EAT au centre du Congrès. Par exemple, au Congrès 2021 à Montrouge, les EAT se voient confier la présentation habituelle d'une étude avec la MNT, la participation à l'interview de la ministre Amélie de Montchalin, la prise en charge des actes du Congrès, la rencontre d'une délégation avec le bureau de l'AATF, le bénéfice d'un stand qui leur est propre. Et en 2019, au 30^e Congrès AATF, ils disposèrent d'une «carte blanche» pendant la soirée de gala pour rendre hommage aux anciens présidents de l'AATF.

Afin de pouvoir créer du lien entre les promotions, une nouvelle initiative est prise depuis 2022. Le 8 mars 2022 est organisée à Strasbourg par l'AATF, en présence du Président Fabien Tastet et du vice-président Remy Berthier, une soirée d'accueil de la nouvelle promotion Élèves Administratrices et Administrateurs Territoriaux (les futurs Georges Brassens) en présence de leurs prédécesseurs. #GiseleHalimi

L'AATF a élargi ce dispositif d'accueil et d'échange aux lauréats de l'examen professionnel, la dernière rencontre de ce type datant du 1^{er} juin 2022. Dès la création de cette voie d'accès, les lauréats de l'examen professionnel ont été accueillis dans l'association dont ils sont membres à titre gracieux jusqu'à leur nomination. #ToutesLesVoiesDaces #TousAdministrateurs #AATFMaisonCommune

LEVER LES BLOCAGES, ACCOMPAGNER FACE AUX DIFFICULTÉS

Grâce au talent des administrateurs territoriaux (AT) et à l'action de notoriété et d'employabilité de l'AATF, les opportunités professionnelles sont très nombreuses aujourd'hui pour notre cadre d'emploi. **Mais il a pu exister des années difficiles par le passé et l'AATF sut alors prendre ses responsabilités. Lors d'une réunion de travail le 19 octobre 2016, l'AATF propose au CNFPT 3 pistes de travail: consolidation des postes vacants à la sortie de l'Inet, communication vis à vis des élus, contrat d'immersion pour les EAT en recherche de poste après la sortie de l'INET.**

Parce que la réussite de l'entrée sur le marché du travail ne se résume pas au recrutement, le 8 novembre 2017, le Conseil d'Administration (CA) lance la mise en place du tutorat pour la 1^{re} année de prise de poste, engagement de campagne appliqué immédiatement à la promotion Leo Lagrange et au millésime suivant de lauréats de l'examen professionnel. Le 16 mai 2018, les 19 1^{ers} facilitateurs sont mis en place par l'AATF pour accompagner les administrateurs lors de leur 1^{re} année en poste.

Le 20 février 2018, par communiqué de presse, l'AATF, face au faible nombre de lauréats à la dernière session de l'examen professionnel, rappelle son attachement à cette voie d'accès et met en place un groupe de travail ouvert à tous les acteurs concernés pour envisager les mesures susceptibles d'enraciner l'examen professionnel. L'AATF propose, pour sa part, 7 pistes de travail.

7 août 2019: parution au Jo de la loi de transformation de la fonction publique, qui porte la marque du travail d'influence de l'AATF. En particulier, attachée à favoriser les parcours des lauréats de l'examen professionnel d'AT, au nom de l'égalité des chances, l'AATF a obtenu le droit au double détachement. **C'est un succès mettant fin à un blocage qui pénalisait nos collègues lauréats de l'examen professionnel en début de carrière.**

Compte tenu de la perturbation que la crise Covid fait subir à la scolarité des EAT, l'AATF réagit par plusieurs initiatives. Le 26 mars 2020, l'AATF demande au CNFPT de prolonger de 3 mois la scolarité des élèves administrateurs de la promotion George Sand afin qu'ils arrivent sur le marché de l'emploi à un moment plus opportun. Le 12 avril 2020, l'AATF lance un appel aux élèves administrateurs territoriaux: «Nous avons besoin de vous! mobilisez-vous pour nous aider à penser le monde d'après!» et les impliquer dans les travaux de l'association ce qui donnera à ces nouveaux administrateurs une visibilité significative. Ainsi, les EAT participent aux «20 propositions pour la relance économique», document élaboré par le groupe

«finances» de l'AATF et relayé par plusieurs médias dont le Figaro. Ils contribuent également au Retex de l'AATF, «retour d'expérience de la crise et préconisations pour l'avenir», document inédit bâti autour du témoignage de 50 collectivités locales et relayé en exclusivité dans le Monde. Enfin, le 15 juin 2020, une lettre ouverte de l'AATF à tous ses adhérents sonne la mobilisation générale en faveur des EAT George Sand! L'AATF invite notamment ses adhérents à recourir à des contrats courts pour préserver l'employabilité des EAT dans l'attente d'un retour à la normale du marché de l'emploi.

4. UNE PAROLE ÉCOUTÉE AU CŒUR DU DÉBAT PUBLIC

Forte de nombreuses plateformes programmatiques, l'AATF s'est employée à porter ses idées le débat public, pour être utile à l'intérêt général mais aussi accroître la notoriété et l'employabilité des Administrateurs Territoriaux (AT). Témoignage de notre force de conviction, 70 de nos propositions sont désormais traduites dans le droit positif.

POURQUOI ÊTRE DANS LE DÉBAT PUBLIC ?

Janvier 2022: une tribune de presse défend le principe de la prise de parole des dirigeants publics dans le débat démocratique C'est la position que tient l'AATF depuis 10 ans! En 2014, l'AATF faisait le choix démocratique de devenir un think tank, appliquant la maxime «entre la confusion des rôles et le mutisme, il y a un chemin pour une parole d'expertise». «Nous ne nous prenons pas pour ce que nous ne sommes pas (élus, représentants syndicaux, etc), mais nous exerçons nos missions au milieu des français, sommes de bons capteurs de l'état du pays et, à ce titre, avons des choses à dire dans le débat public, autant que d'autres qui vont de médias en médias pour éreinter l'action publique et les fonctionnaires. À l'époque, ce choix précurseur avait été beaucoup commenté. Il avait bousculé, dérangé certains. C'était une forme de révolution. Mais aujourd'hui, beaucoup s'inspirent de l'AATF! Nous sommes heureux d'avoir fait des émules et de voir naître de nouveaux think tanks locaux dans notre sillage» explique Fabien Tastet. Par ailleurs, la présence dans le débat public accroît notre notoriété et notre employabilité en valorisant notre image de hauts fonctionnaires agiles, au fait des problèmes du pays, forces de propositions et capables d'engagement.

AVEC QUELLE MATIÈRE ?

En mars 2022, l'AATF publie ses 40 propositions aux candidats à l'élection présidentielle. Acteur reconnu du débat public, l'AATF a régulièrement formulé des propositions pour faire évoluer la conduite de l'action publique dans notre pays et dispose d'un nombre très conséquent de plateformes propositionnelles: Manifeste de la décentralisation (2013), 20 propositions pour une action publique renouvelée (2017), 10 propositions pour un service public renouvelé (2018), 4 mesures

immédiates pour sortir de la crise des gilets jaunes (2018), Penser le Monde d'après (2020), 20 mesures pour accompagner et soutenir le redémarrage (2020), Crise, Réforme de l'État, Décentralisation, les propositions des hauts fonctionnaires territoriaux 2021 etc.

L'AATF a pris l'habitude d'adosser ses propositions à un baromètre réalisé avec Ipsos. Celui-ci a la singularité de croiser les regards des Français et des fonctionnaires territoriaux qui sont consultés sur l'état des services publics locaux et les réformes en cours. L'AATF y teste aussi plusieurs de ses propositions. Ce document a acquis une forte notoriété. Ainsi, en 2019, la 3^e édition du baromètre AATF-Ipsos «les Français et le service public local» est publiée en exclusivité dans les Échos.

En novembre 2023, au moment où se tient le congrès des Maires et à l'heure où le Président de la République, reçoit 1000 maires à l'Élysée, Ouest-France publie la 6^e édition du baromètre AATF - Association des administrateurs territoriaux de France - Ipsos sur «les Français et les services publics locaux» (en annexe).

On y lit :

- la confiance confirmée des Français vis à vis des collectivités locales, leurs élus et leurs fonctionnaires,
- la vive inquiétude des fonctionnaires territoriaux qui, au cœur de la machine, mesurent la caducité du modèle économique actuel des collectivités locales,
- L'accroissement du consentement à l'impôt perçu comme le meilleur outil pour soutenir l'action publique et répondre aux crises successives.

Le baromètre est aussi l'occasion de tester auprès des Français les propositions de AATF - Association des administrateurs territoriaux de France. Ainsi nos concitoyens approuvent :

- l'obligation d'installation des médecins dans les déserts médicaux,
- le renforcement de la protection des élus,
- la création d'un impôt universel local et d'une taxe « Amazon » pour reformer le système fiscal local,

- le refus des services publics 100% dématérialisés,
- le développement du pouvoir normatif des collectivités locales.

Emmanuel Macron a abordé plusieurs de ces pistes devant les maires de France reçus la veille

EN PROCÉDANT COMMENT ?

Compte tenu de la crédibilité acquise, l'AATF est aujourd'hui en mesure de discuter avec les associations d'élus, les grands décideurs locaux et nationaux. En juillet 2019, le Président François Hollande participe au Congrès de l'AATF. C'est aussi le cas des Ministres Amélie de Montchalin en 2021, Stanislas Guerini en 2022, Marlene Schiappa en 2017, Cecile Duflot et Marylise Lebranchu en 2015 etc. Jean Castex est également présent en 2022. Christian Estrosi accueille le Congrès à Nice en 2016. Nous pourrions également citer les échanges avec les parlementaires, les groupes aux assemblées, le CNEN, etc.

Le mercredi 22 novembre, le Président de l'AATF est invité à intervenir au Colloque « 40 ans des Chambres Régionales et Territoriales des Comptes » en présence du 1^{er} Ministre Jean Pierre Raffarin, du Ministre Olivier Véran, du 1^{er} Président Pierre Moscovici. Il fait partie des 2 représentants du monde territorial invité à s'exprimer.

L'AATF s'est aussi imposée dans les médias. En mars 2019, l'AATF est la parole d'expertise la plus présente dans les médias à l'occasion de la sortie du projet de loi de transformation de la fonction publique: Libération, le Parisien, La Croix, 20 minutes, Cnews, Sud Radio, France Inter, France Info, Bretagne 5, etc. En décembre 2020, avec 30 publications dans la presse écrite nationale et régionale, l'AATF a confirmé en 2020 sa forte présence médiatique, au service de la défense de nos idées et de la valorisation des hauts fonctionnaires territoriaux. L'AATF n'hésite pas à aller dans les médias difficiles (peu enclins à valoriser l'action publique) et à interpeller les organes de presse. Ainsi, le 30 mai 2016, l'AATF écrit au Président d'M6 pour demander un droit de réponse après la diffusion

de l'émission « régions départements, communes: nos collectivités nous ruinent! ». Dans cet esprit, le Président de l'AATF débat le 27 avril 2021 avec Agnes Verdier Molinié.

Novembre 2023: au congrès des Maires on peut se procurer des ouvrages de référence issus des plumes de l'AATF: «le dictionnaire des finances publiques» rédigé par le groupe AATF performance de la gestion publique piloté par Philippe Laporte et le guide pratique «Le référent déontologue des élus locaux» rédigé par Amaury Brandalise en collaboration avec Anne Guerin.

AVEC QUELS RÉSULTATS ?

Un exercice d'influence qui paie. Juillet 2019 30^e Congrès AATF: l'AATF a souhaité rendre compte de son action d'influence, conduite depuis 5 ans en qualité de laboratoire d'idées. Dans un document-bilan, elle met en exergue 40 de ses propositions qui ont été transposées dans le droit positif ou qui sont alors inscrites à l'agenda du travail gouvernemental. Des avancées significatives ont été obtenues en matière de services publics, fonction publique (dont les décrets 2017 relatifs à l'amélioration du déroulement de carrière des administrateurs territoriaux), finances locales, démocratie. **À ce jour, 70 de nos propositions sont traduites dans le droit positif.**

POUR DIRE QUOI ?

Ce travail d'influence n'est pas autocentré. Il bénéficie à tous, à nos concitoyens et à tous les agents publics. Par exemple, le 18 janvier 2021 est actée la participation obligatoire des employeurs publics à la protection sociale complémentaire des agents, un combat de l'AATF qui aboutit! Il s'agissait de la proposition 8 de notre plateforme AATF «10 propositions pour un service public du 21^e siècle».

En décembre 2022, l'AATF participe à la réflexion engagée par le Sénat sur l'avenir de la décentralisation. À cette occasion l'AATF a pu développer son concept central de «déconcentration», forgé désormais de longue date et présent dans nombre de documents programmatiques comme

nos propositions pour la loi 3DS: des collectivités locales plus robustes et plus libres agissant en partenariat avec un État local renforcé par rapport aux administrations centrales.

Ce concept implique que les collectivités locales retrouvent un modèle économique soutenable. L'AATF fait là aussi preuve d'audace et d'inventivité avec ses propositions pour une refonte globale du modèle économique des collectivités locales: assujettissement des collectivités locales à la TVA, recours à l'épargne populaire via un Livret Territorial, impôt universel local, auditeurs citoyens, impôt « Amazon », fiscalité de résistance, etc...

L'AATF, dont les membres sont des hauts fonctionnaires de terrain, développe plus que d'autres une réflexion autour des fractures du pays, qu'elles concernent la santé, les territoires, le numérique, une partie de la jeunesse avec l'enfance en danger, les personnes âgées à travers la situation des ehpad. À titre d'exemple, en mars 2019, l'AATF participe au Grand Débat National et dépose «4 propositions pour une sortie de crise» dont celle d'une primo installation obligatoire, pour quelques années, des médecins dans les déserts médicaux. Le Président de l'AATF réitère cette proposition le 18 janvier 2023, dans Le Monde, puis sur Europe 1.

Face à la crise de l'attractivité, le 15 octobre 2021, dans Acteurs Publics, le Président de l'AATF fait part de la crainte de l'AATF de voir les métiers publics frappés de déclassement. L'attractivité est le défi de demain, qu'il nous faut relever collectivement pour continuer de donner envie aux générations futures d'épouser les métiers de la fonction publique et de la haute fonction publique.

L'AATF est ainsi en pointe sur la révolution de l'emploi. Novembre 2021: au colloque Fonction Publique Ag2R la Mondiale, le Président Fabien Tastet prévient: «la fonction publique ne mourra pas par suppression, elle mourra par désaffectation, il faut agir pour redonner de l'attractivité à la fonction publique!» L'AATF a alerté de longue date sur la désaffectation qui menace la fonction

publique. Jean Gabriel Madinier est le rapporteur de ces questions pour notre association. La mission est présidée par une administratrice territoriale, Mathilde Icard, par ailleurs présidente de l'association des DRH de collectivités locales. En juin 2022, dans Le Monde, l'AATF décrit les 3 défis auxquels sera confronté le gouvernement en matière de fonction publique. « Attractivité, accessibilité et diversité » sont les trois défis à relever par le gouvernement pour améliorer le fonctionnement de l'administration publique sur l'ensemble du territoire, explique, dans une tribune au « Monde », Fabien Tastet. Au Congrès 2022 à Lorient, l'AATF s'associe à Indeed pour penser ces mutations de l'emploi.

L'AATF agit concrètement pour l'attractivité et l'accès à notre profession en lien avec les EAT :

campagne d'actions de promotion du concours et du métier d'administrateur territorial dans les universités, prépas et écoles, organisation d'oraux blancs avec les DR. En octobre 2020, l'AATF, et particulièrement les élèves administrateurs territoriaux promotion Abbé Pierre, s'engagent pour préparer les admissibles aux concours et exams pro AT. En 2020, 71 admissibles aux concours d'AT ont été préparés par les élèves administrateurs promotion Abbé Pierre et des administrateurs en postes.

5. UNE VIE ASSOCIATIVE ET TERRITORIALE DYNAMIQUE

Nous nous sommes attachés à développer la vitalité démocratique de notre association, en s'appuyant sur une évolution de nos statuts, en développant un lien plus étroit entre les instances nationales et des délégations régionales (DR) renforcées mais aussi en multipliant les possibilités d'engagement individuel comme les démarches participatives.

C.A., A.G., D.R. DES INSTANCES ET DES ACTEURS RENFORCÉS

Engagement de campagne de la liste victorieuse en 2014, la réforme des statuts de l'association est lancée en décembre 2014 par un appel à contribution des adhérents et des délégations. Elle est adoptée le 11 juin 2015, au congrès de Bordeaux. Les statuts de l'association pour une gouvernance renouvelée prévoient désormais :

- la proportionnelle pour l'élection du bureau,
- le renforcement des attributions des délégations régionales (DR),
- l'augmentation du nombre de délégués,
- la création de budgets pour les délégations,
- l'ouverture de l'association (possibilité d'adhésion pour les administrateurs territoriaux intégrés dans d'autres corps/cadres d'emploi, statut de membre associé).

Le nombre de délégués régionaux s'accroît : 65 avant 2014, 102 pour la période 2014-2017, 134 pour 2020-2023. De quoi assurer la continuité et la dynamique de l'animation locale avec 60 à 75% de nouveaux délégués et la parité à chaque fois. Un conseil d'administration (CA) a été dédié à leur installation le 22 mai 2018 et 23 juin 2021. Clothilde Fretin-Brunet depuis 2017 puis Karine Garcin-Escobar depuis 2020 auront la charge de l'animation et de la coordination du réseau des délégations régionales.

Les DR peuvent désormais être chargées de volets du programme de l'AATF. Aux CA du 17 février et 16 mars 2016 ont été attribués des projets nationaux aux délégations régionales suite à l'appel à candidatures lancé par le bureau au titre de la gouvernance renouvelée : Bretagne sur les partenariats financiers, Pays de la Loire sur l'observatoire de l'emploi, Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées pilotes de la diversification des parcours en s'appuyant sur la Bretagne pour le

secteur enseignement supérieur et recherche et les Hauts-de-France pour le secteur Europe et international.

Le lien entre les DR et les partenaires se renforce.

La première soirée annuelle des partenaires de l'AATF a eu lieu le 18 octobre 2016, en présence des délégués régionaux. L'association a doublé le volume de ses partenariats en deux ans ce qui lui permet de se développer, de multiplier ses initiatives au niveau local, de densifier sa production intellectuelle en partenariat avec des acteurs incontournables dans les territoires.

Les délégations voient leurs moyens renforcés.

Le CA du 8 novembre 2017 a entériné l'augmentation à 1500 € du budget de chaque délégation régionale. Un « guide des délégués » est régulièrement actualisé depuis 2017. Un CA a été dédié aux délégations régionales en février 2019, pour accompagner le lancement et la programmation d'activités et d'animations sur leurs territoires. Certaines délégations ont ensuite adopté une thématique annuelle, comme la Normandie qui a axé son activité 2022 autour de l'égalité professionnelle. Un budget exceptionnel de 3000 € par délégation régionale a été attribué pour relancer les dynamiques locales après la période du Covid. Sur une idée des délégués d'Occitanie en février 2020, le réseau RbNd (Réseau du bureau National et des délégués) est créé. Il est désormais le canal d'échange principal entre le bureau et les délégués régionaux. Les DR disposent en outre depuis 2021 d'outils numériques collaboratifs.

Une Assemblée générale (AG) qui fait plus de place aux délégations régionales.

L'Assemblée Générale de l'AATF du 7 décembre 2016 est animée pour la première fois à double voix par les délégations régionales et le bureau, dans l'esprit de la nouvelle gouvernance partagée. Les DR ont présenté leur rapport d'activité régionale. La forme évolue chaque année, mais ce moment de partage est désormais un rendez-vous annuel.

L'AG, lieu d'échanges de bonnes pratiques.

Les AG de l'AATF servent aussi à partager les

bonnes pratiques entre les délégations régionales, comme l'initiative « administrateurs décarbonés » d'Occitanie lors de l'AG du 29 septembre 2021!

Des AG numériques pour approfondir ensemble des thématiques.

Par exemple, le 12 avril 2021, l'AATF a organisé une grande conférence nationale numérique ouverte à tous ses adhérents pour faire un point sur la réforme de la haute fonction publique.

Un CA qui s'étoffe, à partir du 12 juin 2019.

Pour une meilleure coordination de nos actions, les délégués nationaux sont désormais systématiquement invités au conseil d'administration.

Après plusieurs séquences de débats dans des CA précédents, il est acté le 12 juin 2019 que les congrès de l'AATF seront désormais organisés sur des cycles de 3 ans, 2 années en région et un an en région parisienne. Le congrès 2020 sera ainsi organisé à Paris. Cette décision permet de trouver l'équilibre entre l'attachement aux territoires et les facilités d'accès qu'offre un congrès en Île-de-France. **C'est le CA qui attribue et façonne le Congrès, temps primordial de la vie de l'association !**

« ENGAGEZ-VOUS, PARTICIPEZ, C'EST VOTRE AATF ! »

Depuis novembre 2016, la newsletter de l'AATF illustre, à travers quelques exemples, les multiples formes d'engagement que permet notre association par son fonctionnement participatif,

que l'on soit adhérent sans mandat, délégué régional, délégué national ou membre du bureau. On y lisait alors :

- Simplification des normes pilotée par Cédric Grail, adhérent,
- Regards Croisés public-privé par Nadège Baptista, déléguée régionale,
- Soutien des collègues en difficulté organisé par Franck Paulhe et Jean-Dominique Poncet, Vice-Présidents,
- coordination de l'Entente par Charles-Thibaut Petit, délégué régional,
- démarche de positionnement des AT dans les

- intercos de plus de 40 000 hab qui émergent dans le cadre des nouveaux SDCI par Samuel Horion,
- le Congrès 2017 à Paris piloté par Marilyn Hesry, Vice-Présidente, avec Sandra Bertrand et la délégation Île-de-France,
- plateforme de propositions statutaires, réseau de correspondants juridiques et RH, analyse de situation individuelle permis grâce à l'engagement d'Amaury Brandalise, Vice-Président et Philippe Laporte, Secrétaire général
- Coordination bureau - délégations régionales, Clothilde Fretin-Brunet, adhérente
- Plan égalité professionnelle homme femme : Gaëlle Galland, Rizlane Bibaoui, Vice-Présidente, Manon Pech et Emilie Agnoux, adhérentes et déléguées régionales,
- Travaux de recherche communs entre l'AATF et la chaire territoires et mutations publiques de l'IEP de Rennes par Pascale Bourrat, coordinatrice nationale, adhérente,
- Lab'AATF, l'initiative d'innovation managériale et organisationnelle de l'AATF, piloté par Clément Le Bras-Thomas, coordinateur national, délégué régional,
- Participation des administrateurs territoriaux aux activités de coopération internationale - carrière internationale piloté par Jean-Louis Rocheron, délégué régional,
- etc.

Depuis, la plupart de ces thématiques perdurent, pilotées par les mêmes collègues engagés ou d'autres.

Des fonctions de délégué national ont été créées pour faciliter l'identification des collègues responsables et leur permettre de participer aux CA. Il est aussi possible d'intégrer des groupes de travail thématiques comme par exemple ceux consacrés aux finances locales ou à l'élaboration du Retex Crise Covid https://www.administrateurs-territoriaux.asso.fr/contenu/uploads/2021/08/200528_AATF_Retex_2_V2.pdf

À l'AATF, ceux qui ont envie peuvent faire ! #DoThank #AATFPartage

Lors du CA 28 septembre 2016, après 6 mois de consultation de ses adhérents, l'AATF dévoile sa plateforme collaborative de propositions

statutaires. Elle y demande la mise en place d'un plafonnement des contractuels en direction générale de collectivités locales, l'interdiction des « faux contractuels » (fonctionnaires en disponibilité ne remplissant pas les conditions statutaires d'emplois) et la formalisation des procédures de recrutement des DGS.

Au CA du 23 novembre 2016 se déroule un premier temps d'échange informel sur la plateforme de propositions de l'AATF aux élections présidentielles

qui se structure autour de grandes familles de mesures : l'approfondissement de la décentralisation, la modernisation de la gestion publique et la question du statut, l'amélioration de la cohésion républicaine. Au CA du 18 janvier 2017, notre Conseil d'administration s'est réuni pendant quatre heures, a débattu des contributions des adhérents issues de la démarche participative engagée par le bureau et procédé à une cinquantaine de votes pour arrêter les mesures qui seront portées par notre association dans le débat public national en 2017.

L'exercice démocratique est répété en mars 2022 ; l'AATF publie ses 40 propositions à l'attention des candidats à l'élection présidentielle, selon une démarche participative

lancée au Congrès, identique à celle de 2017 et en lien avec son baromètre annuel Ipsos. Merci à tous nos adhérents, à notre conseil d'administration réuni pendant plusieurs heures pour débattre des 121 pistes de travail issues de la créativité et de l'inspiration de tout notre réseau et de toutes nos délégations régionales !

En mars 2019, dans le cadre de sa démarche participative pour la réforme de la fonction publique,

l'AATF rend compte des résultats du sondage lancé trois mois auparavant auprès de ses membres, au sujet de l'avenir du cadre d'emplois. Les 200 réponses des collègues et les contributions collectives des DR fondent le mandat de négociation donné au bureau pour peser sur les projets gouvernementaux portés par le Ministre Dussopt. Ce sondage révèle que les AT sont majoritairement pour le statut, sa modernisation, pour un cadre statutaire commun

aux trois versants de la haute fonction publique, pour une catégorie A+ et pour l'accès aux grands corps par examen professionnel.

Lors du CA du 18 Septembre 2019 sont validées de nouvelles propositions des adhérents et DR pour enrichir nos plateformes programmatiques relatives à la décentralisation, à la réforme de la haute fonction publique et aux finances locales, sujets sur lesquels notre association continue d'exercer son action d'influence. L'AATF valide définitivement ses propositions relatives au projet de loi 3DS coordonné par Clément Lebras Thomas au CA du 26 février 2020, après présentation du projet, par une de nos collègues alors en cabinet ministériel, et débat des membres du CA.

UN BUREAU DE TERRAIN, UN BUREAU QUI REND COMPTE.

Depuis le 16 avril 2015 en PACA, le Président se rend dans les délégations régionales. La deuxième tournée a démarré le 18 mai 2018 en Occitanie. À l'AATF, pendant le Covid, la vie associative continue en mode numérique. Fabien Tastet et le bureau iront à la rencontre de la délégation régionale Occitanie le 30 novembre 2020. Gros succès d'affluence pour cette 3^e étape de **#LaTournéeDesDélégations** comme ce fut le cas en AURA et Bretagne!

En novembre 2021, la newsletter - AATF - inaugure une nouvelle rubrique, pour ne pas se perdre de vue! Premières recrues: Romain Del Grosso, Aude Fournier, Frédéric Le Jehan et Alice Bonnet. C'est la rubrique **#OùSontIlsElles?** qui connaît un franc succès et revient régulièrement dans la newsletter et sur nos comptes sociaux. **#AATFMaisonCommune #AATFSommeDesTalents**

En janvier 2020, l'AATF publie son rapport d'activité, premier document d'un nouveau format, qui s'adresse à la fois aux membres de l'association, à ses interlocuteurs, aux élus, aux partenaires et qui relate exhaustivement l'activité de l'association. Ses grandes thématiques: Soutenir le parcours professionnel de nos membres et développer leurs compétences / L'innovation publique comme

marque de fabrique / Des valeurs au cœur de notre projet: l'égalité des chances, l'égalité professionnelle / La passion de la transmission aux nouveaux administrateurs territoriaux / Un laboratoire d'idées écouté au cœur du débat public / Vie associative et territoriale.

<https://www.administrateurs-territoriaux.asso.fr/actualites/rapport-dactivite-aatf-2021/>

Des viviers transparents pour nos adhérents.

Comme nous en avons pris l'habitude, à l'approche des échéances électorales présidentielles, nous lançons les démarches de constitution d'un vivier d'administratrices et d'administrateurs territoriaux intéressés par des postes en cabinets ministériels, comme la dernière fois le 4 février 2022. Au regard de la place qu'occupe désormais l'AATF, nous sommes sollicités, le moment venu, pour proposer et/ou référencer des profils.

Et saluons, pour conclure, la vitalité démocratique de notre association qui en juin 2023 comme en juin 2014 a fait la démonstration de sa capacité à organiser en son sein une compétition électorale respectueuse et forte de débats de fond pour aboutir à la désignation de son futur bureau

ANNEXES

- CONVOCATION 41
- BAROMÈTRE 43
- BILAN DE LA RÉFORME DE LA HAUTE FONCTION PUBLIQUE 89



ADMINISTRATEURS
TERRITORIAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Association des Administrateurs Territoriaux de France (AATF)

Lieu	Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg
Date et heure	Mercredi 6 décembre à 19h

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral du Président
2. Tour d'actualité
3. Prise de fonction du nouveau bureau 2023/2026

Pour rappel, suite aux élections pour le renouvellement du bureau qui se sont déroulées du 21 juin au 22 juin 2023, les listes candidates ont obtenu les résultats suivants :

- Liste « Rassembler pour réussir ensemble » : 391 voix
- Liste « Avancer accomplir transmettre » : 379 voix

En conséquence, conformément à l'article 17 de nos statuts, le bureau sera composé de 12 membres de la liste « Rassembler pour réussir ensemble » et de 4 membres de la liste « Avancer accomplir transmettre ». Il se réunit préalablement à l'Assemblée Générale pour procéder aux désignations aux fonctions exécutives conformément à l'article 16 qui prévoit « Le bureau élit en son sein un Président, 4 vice-Présidents, un Secrétaire général, un Secrétaire général adjoint, un Trésorier et un Trésorier adjoint »

*Bien sûr, j'ai
et tous ces plus
de ...
la dernière fois*

Fabien TASTET

Président de l'AATF



ADMINISTRATEURS
TERRITORIAUX

L'AATF publie la sixième édition de son baromètre IPSOS sur les Français et le service public local

Paris, le 22 novembre 2023. En parallèle du Congrès des Maires de France, l'association des hauts-fonctionnaires territoriaux (AATF) publie son baromètre annuel avec IPSOS, interrogeant en miroir les Français et les agents territoriaux sur leur perception de la situation actuelle des services publics locaux. Si les français confirment leur attachement à l'action publique locale et témoignent d'une progression notable du consentement à l'impôt, corollaire probable du besoin croissant de service public, les agents publics apparaissent particulièrement inquiets. La conscience que l'Etat ne donne pas aux collectivités locales les moyens juridiques et financiers d'exercer les responsabilités qui leur sont confiées, en constitue l'un des facteurs explicatifs.

Dans la continuité des précédentes éditions, le baromètre IPSOS/AATF démontre la confiance renouvelée des Français à l'égard de leurs collectivités locales. En effet, **78% des personnes interrogées font davantage confiance aux collectivités locales qu'à l'Etat pour organiser les services publics**. 78% des Français et 84% des fonctionnaires territoriaux estiment également que les services et les prestations fournis par les collectivités sont de qualité.

Conséquence de ce satisfecit mais aussi du crédit accordé à l'action publique dans un contexte de crises multiples traversées par le pays, les Français expriment une **demande forte de transfert de compétences aux collectivités locales (transport, logement, transition écologique) comme de dépenses publiques locales supplémentaires**. Sur ce dernier point, les Français continuent de placer la santé en tête des postes pour lesquels les moyens publics devraient croître, avec notamment 73% des Français favorables à une augmentation des moyens requis. Le fonctionnement des Ehpad arrive en seconde position avec un taux de 64%. Les Français confirment d'ailleurs leur approbation vis-à-vis des mesures fortes que propose l'AATF pour répondre à la carence de l'offre de soin : l'installation de nouveaux médecins dans les zones à faible densité médicale (90% des Français comme des fonctionnaires territoriaux y sont favorables) ou encore la généralisation de l'embauche de médecins généralistes par les collectivités locales (84% des Français y sont favorables).

Enfin, dans le sillage des émeutes urbaines, qui ont pu entraîner des actions violentes à l'égard d'élus locaux et d'agents publics, **plus d'une personne sur deux juge prioritaire de protéger les élus face aux incivilités**. L'AATF a testé l'opinion des Français sur

plusieurs mesures dont le gouvernement envisage la mise en œuvre : autoriser la collectivité à porter plainte au nom du fonctionnaire si le contexte complique le dépôt individuel (50% pour le grand public, 59% pour les fonctionnaires) ou encore accorder la protection fonctionnelle prévue pour les fonctionnaires à leurs familles si elles sont aussi menacées (respectivement, 46% et 57%).

Réhabilitation de l'impôt

Corollaire du besoin manifeste d'action publique et enseignement marquant de ce baromètre, **on note un fort attachement des Français au financement du service public par l'impôt**. Ainsi, deux tiers d'entre-eux plaident pour ce mode de financement des collectivités locales, plutôt que par une facturation aux usagers. **« Cette progression constante depuis 2019 du consentement à l'impôt prend à revers le discours ambiant sur la nécessaire baisse de la fiscalité » observe Fabien Tastet, Président de l'AATF. « Avec les crises successives, les Français mesurent l'intérêt de l'intervention publique, qu'il s'agisse du « quoi qu'il en coûte » ou encore du bouclier tarifaire. Ils considèrent que l'impôt est le meilleur outil pour la financer dès lors que celui-ci est juste et que son utilisation est transparente ».**

L'AATF œuvre de longue date en faveur de la réhabilitation de l'impôt et propose en ce sens toute une batterie de mesures : adapter la fiscalité des entreprises aux mutations de l'économie en transformant l'actuelle Tascom en impôt sur les entrepôts et surfaces de stockage de l'e-commerce (78% des Français approuvent ce qui s'apparenterait à un impôt local « Amazon »), créer un impôt universel local pour que tous les habitants contribuent au financement des services publics alors que la suppression de la taxe d'habitation a limité aux seuls propriétaires l'assujettissement à l'impôt local des ménages (59 % des Français y sont favorables), instaurer des auditeurs citoyens pour faire participer les habitants à la gestion des deniers publics (88% des Français y sont favorables), mettre en place une règle d'affectation des impôts pour que le contribuable puisse comprendre à quoi est employé ce qui lui est prélevé.

Des fonctionnaires territoriaux inquiets

Élément significatif de ce baromètre, **les fonctionnaires territoriaux font preuve d'un scepticisme accru**. Ainsi, ils sont 57% (contre 47% précédemment) à déplorer le risque de détérioration des services publics locaux par rapport aux années précédentes.

« Les agents publics sont au cœur du système territorial » analyse Fabien Tastet. « Ils sont les mieux placés pour en percevoir les limites et ils voient bien que le système est à bout de souffle, ce que par ailleurs l'AATF décrit depuis longtemps : ressources échappant au contrôle des élus et trop volatiles, absence de liberté dans l'exercice des compétences et le management etc. Il faut réinventer un modèle économique soutenable, qui rend les collectivités locales aptes à relever les grands défis écologiques et numériques des années qui viennent. Espérons que la mission confiée à Eric Woerth ira dans ce sens ».

Pour rappel, l'AATF a élaboré plusieurs propositions pour rénover le mode de fonctionnement des collectivités locales et rendre leur modèle à nouveau robuste : reconnaissance d'un pouvoir normatif (85% des Français y sont favorables) et d'un droit à la subsidiarité conférant plus de liberté et d'agilité à l'intervention publique locale,

possibilité de collecter directement l'épargne des Français à travers un livret dédié (81% des Français approuvent notre proposition), constitution d'un panier de recettes stables et arbitrables, prérogatives renforcées en matière de gestion des ressources humaines. Depuis 2017, l'AATF plaide en effet pour un renforcement concomitant des droits des agents et du pouvoir managérial, comme garantie d'efficacité et de qualité de vie au travail. En se montrant favorable à une plus grande ouverture des administrations aux apprentis (85%) et à la simplification du déroulement des carrières (85%), les Français valident cette orientation.

Enfin, l'AATF a souhaité interroger nos concitoyens et les fonctionnaires sur le rôle que pourrait jouer l'intelligence artificielle (IA) dans la consolidation du modèle des collectivités locales. Alors que des expérimentations sur l'usage de l'intelligence artificielle dans la fonction publique ont été lancées par le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, **la perception de l'IA par les Français et les fonctionnaires est contrastée**. Si 52% des Français se montrent favorables à l'utilisation de l'intelligence artificielle pour réduire les temps d'accès et faciliter l'accueil du public, plus de la moitié des fonctionnaires y sont pour leur part opposés. Mais ces chiffres révèlent surtout une grande disparité d'appréciation, dans l'opinion comme chez les fonctionnaires, en fonction de l'âge. 55% des fonctionnaires de moins de 30 ans et 72% des Français de moins de 30 ans ont un regard favorable sur le recours à l'IA.

L'AATF, interlocuteur régulier du gouvernement et qui compte déjà 70 de ses propositions traduites dans le droit positif, continuera d'œuvrer au service de la République décentralisée et des hommes et femmes, élus et agents publics, qui la font vivre.

Cliquez [ici](#) pour accéder au baromètre IPSOS

CONTACT PRESSE

Mathias NIRMAN - mathias.nirman@chefcab.fr - 06.33.59.27.31

Qui sommes-nous ?

L'Association des administrateurs territoriaux est l'organisation des hauts fonctionnaires des collectivités territoriales. Véritable laboratoire d'idées, l'Association prend toute sa part dans le débat public et législatif et s'intéresse tout particulièrement au rôle et au devenir du service public.

Plus d'informations :

<https://www.administrateurs-territoriaux.asso.fr/>



LE SERVICE PUBLIC LOCAL VU PAR LES FRANÇAIS ET LES AGENTS TERRITORIAUX

6e édition – Octobre 2023

Contacts Ipsos (France)

Stéphane Zumsteeg
Stephane.zumsteeg@ipsos.com

Laurene Boisson
laurene.boisson@ipsos.com

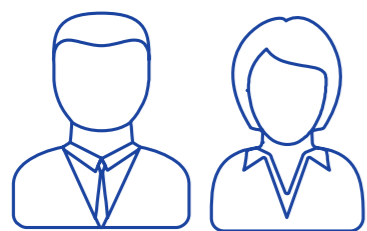
Alexandre Leray
alexandre.leray@ipsos.com



GAME CHANGERS



FICHE TECHNIQUE



ÉCHANTILLONS



Grand public

1 000 Français constituant un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus



Fonctionnaires territoriaux

500 fonctionnaires territoriaux



DATES DE TERRAIN



Interviews réalisés **en ligne**
du 11 au 16 octobre 2023



Interviews réalisés **en ligne**
du 11 au 16 octobre 2023



METHODOLOGIE



Échantillon représentatif de la population française interrogé par Internet. **Méthode des quotas** : sexe, âge, profession de la personne interrogée, catégorie d'agglomération et région de résidence



Échantillon représentatif des fonctionnaires territoriaux interrogé par Internet. **Méthode des quotas** : sexe, âge, et catégorie d'appartenance

Note de lecture : tous les résultats sont exprimés en pourcentage (%)



Ce rapport a été élaboré dans le respect de la norme internationale ISO 20252 « Etudes de marché, études sociales et d'opinion ». Ce rapport a été relu par Stéphane Zumsteeg, Directeur de Département (Public Affairs).

2 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Octobre 2023



“ Nous allons parler du service public local, c’est-à-dire l’ensemble des services publics gérés par les collectivités locales : mairie, structures intercommunales (agglomérations, métropoles, communautés de communes...), départements et régions.

Ces services publics locaux concernent, par exemple, des domaines tels que l’état civil, les cantines scolaires, les centres de loisirs, le ramassage scolaire, la construction et l’entretien des écoles, collèges et lycées, le développement touristique, la culture, les bibliothèques, le sport, le ramassage des ordures ménagères, la voirie, les espaces verts, les pompiers, la formation des demandeurs d’emploi, la formation des infirmières, l’aide sociale en faveur des personnes âgées, handicapées ou bénéficiaires du RSA.

”



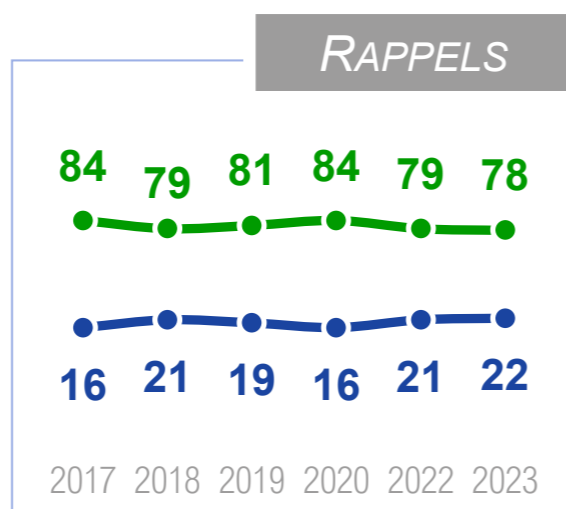
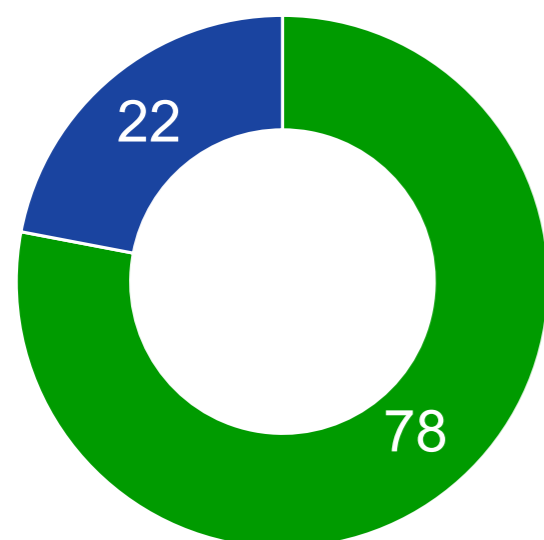
PARTIE 1

LE SERVICE PUBLIC LOCAL

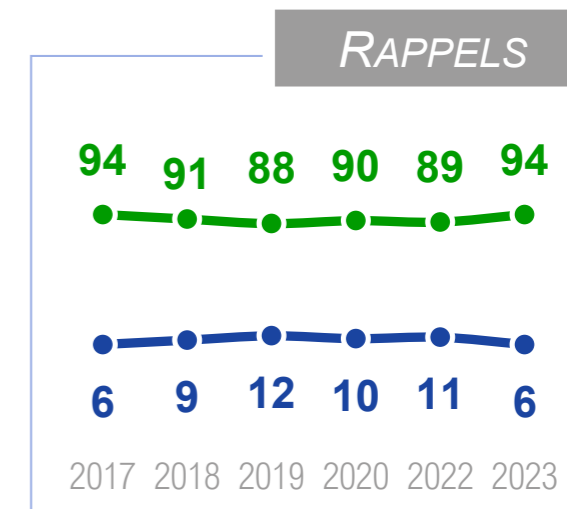
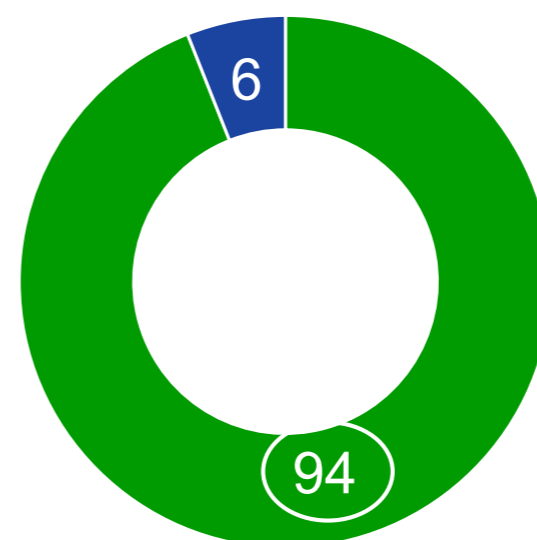


Les collectivités locales sont toujours très largement plus citées que l'Etat lorsque l'on demande aux Français et aux fonctionnaires territoriaux à qui ils font confiance pour organiser les services publics où ils habitent

 Grand public



 Fonctionnaires territoriaux



PLUTÔT AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

PLUTÔT À L'ETAT

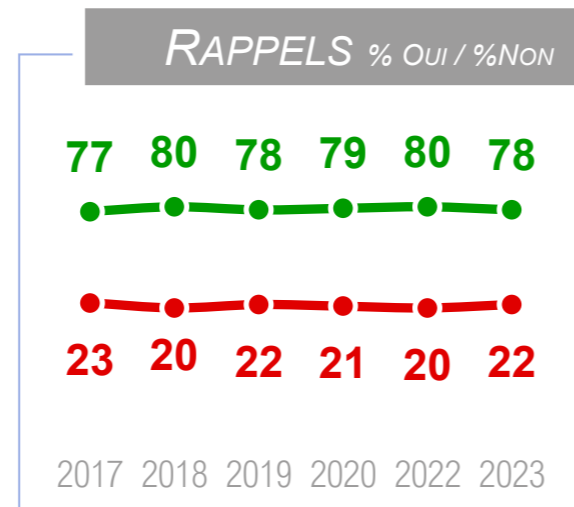
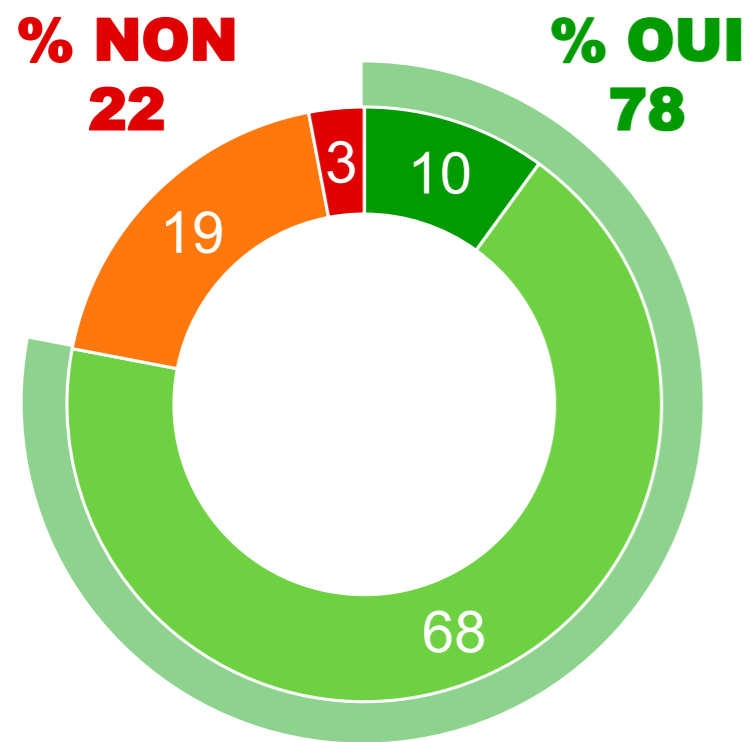
Question : De manière générale, à qui faites-vous le plus confiance pour organiser les services publics là où vous habitez ? (Base : Ensemble)

5 - © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Octobre 2023

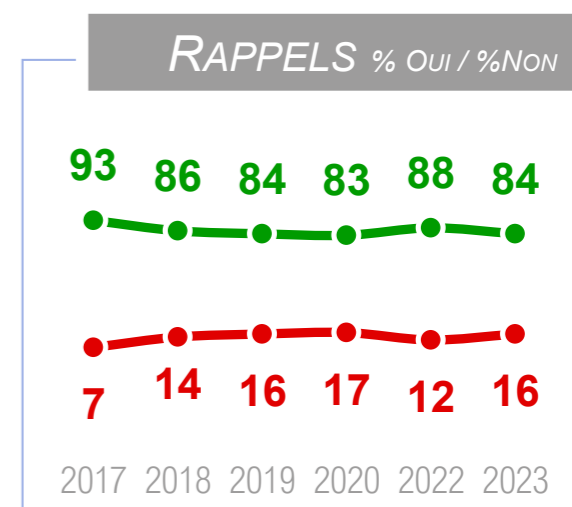
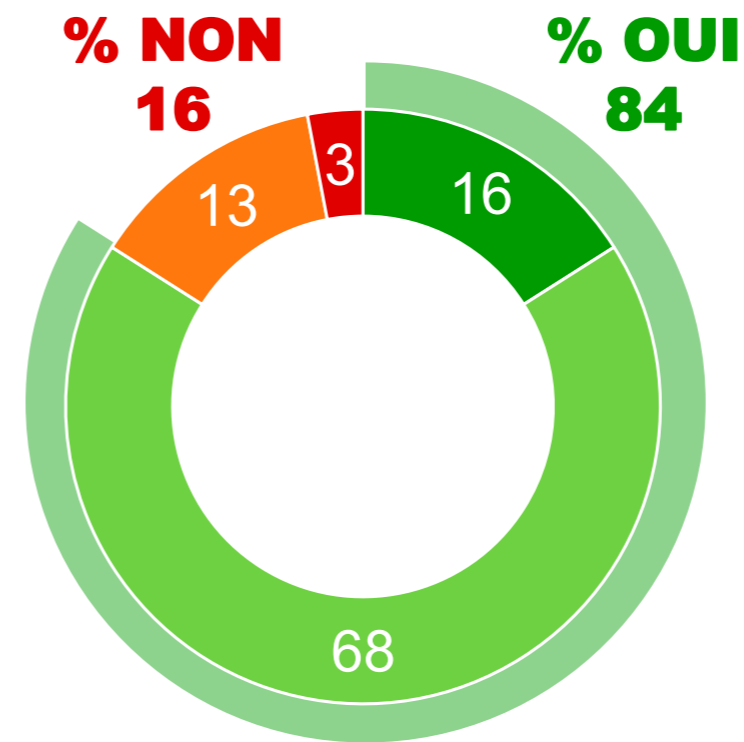


Des collectivités locales qui continuent de fournir des prestations et des services « plutôt » de qualité à leurs administrés

 Grand public



 Fonctionnaires territoriaux

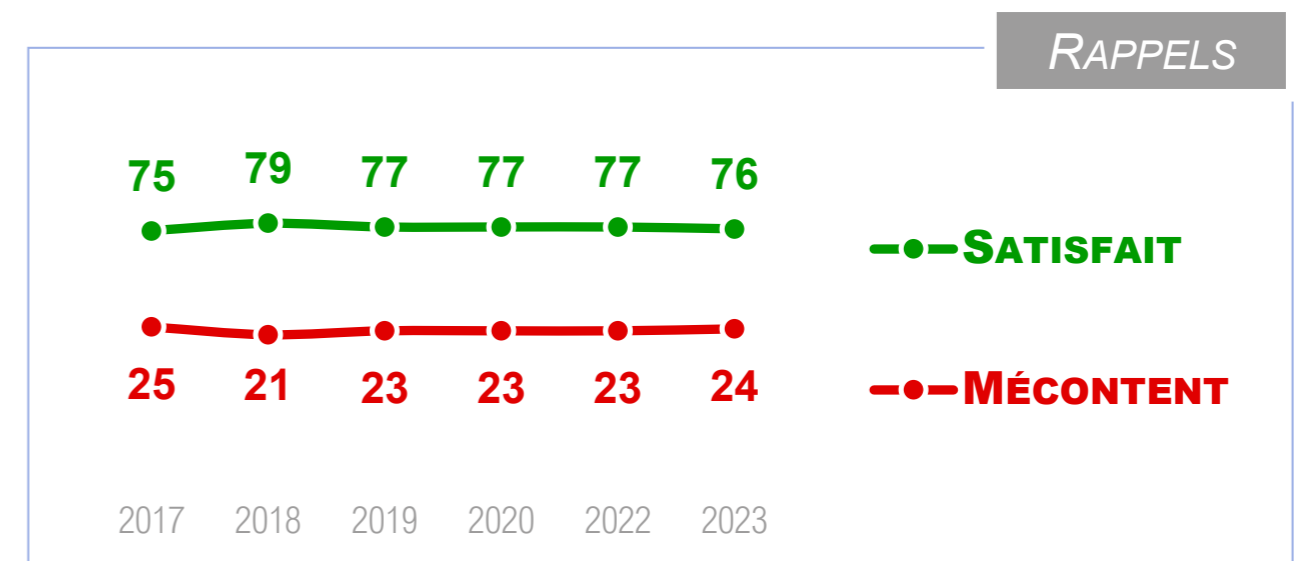
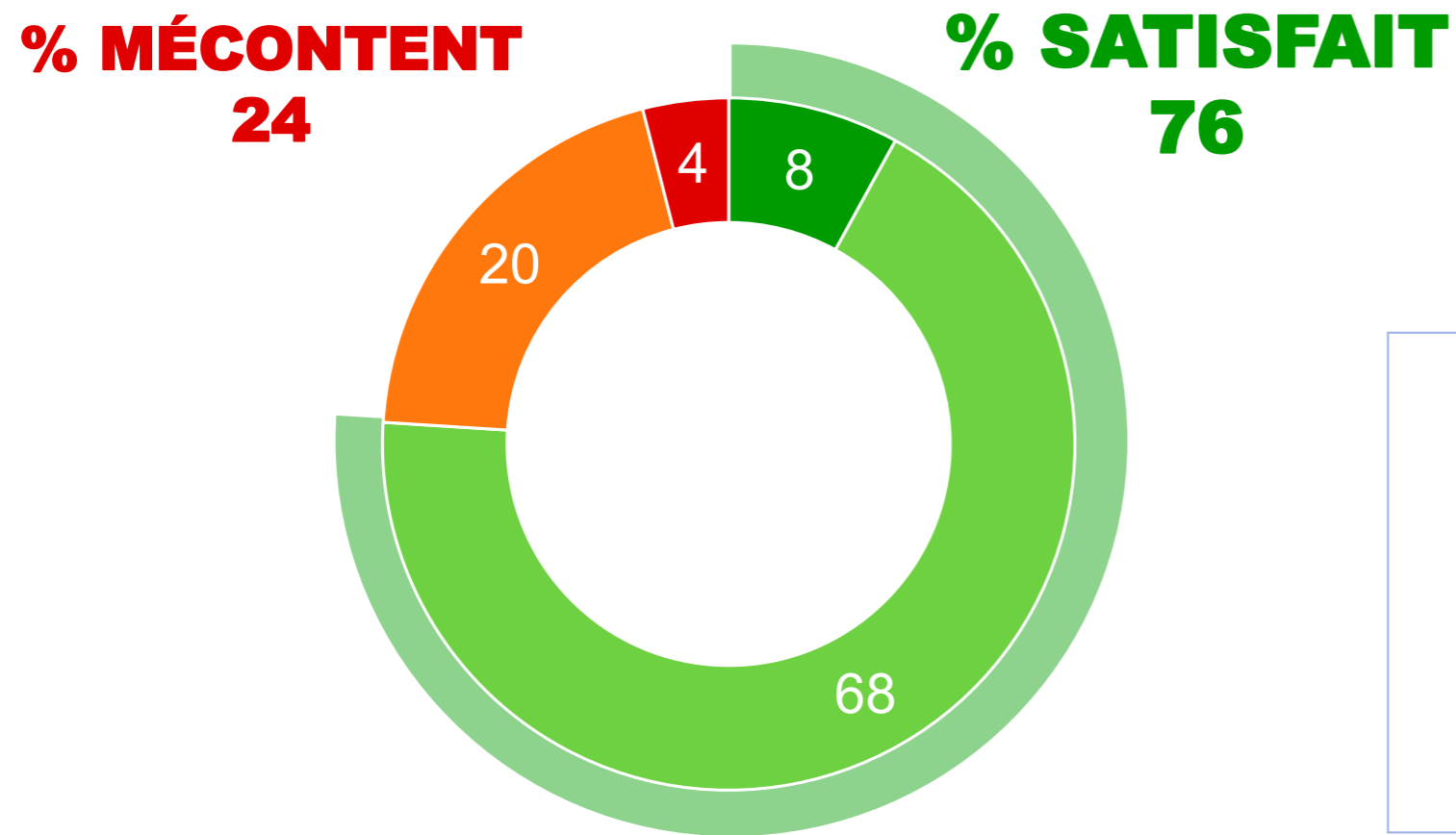


Question : Toujours de manière générale, considérez-vous que les collectivités locales fournissent des prestations et services de qualité à leurs administrés ?
(Base : Ensemble)

6 - © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Octobre 2023



Les Français, usagers de ces services, en restent globalement satisfaits – un indicateur stable



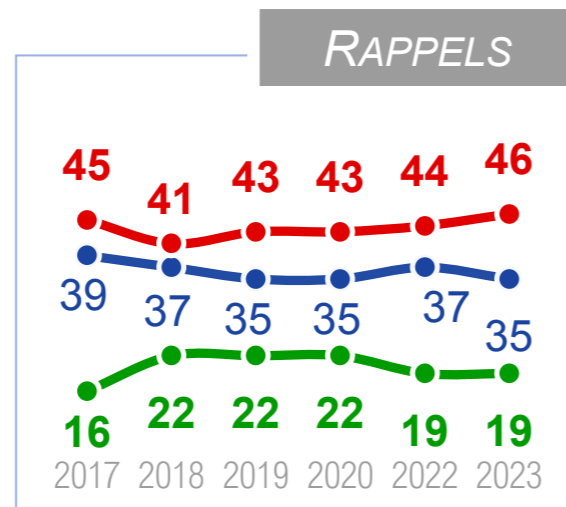
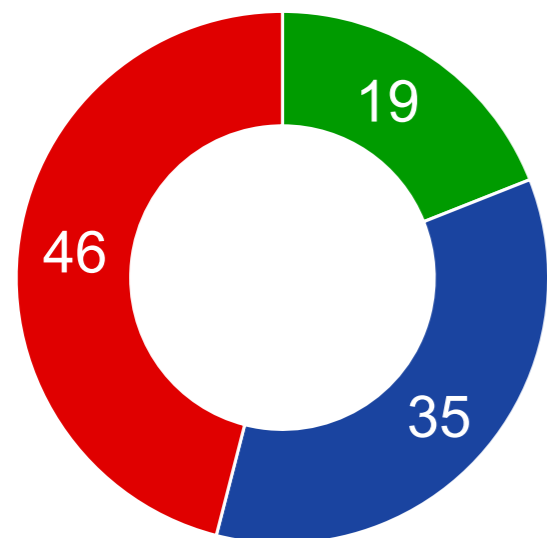
Question : Personnellement, en tant qu'utilisateur de ces services publics locaux, diriez-vous que vous êtes satisfait ou mécontent de la qualité des prestations et services dont vous pouvez bénéficier ? (Base : Ensemble)

7 - © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Octobre 2023

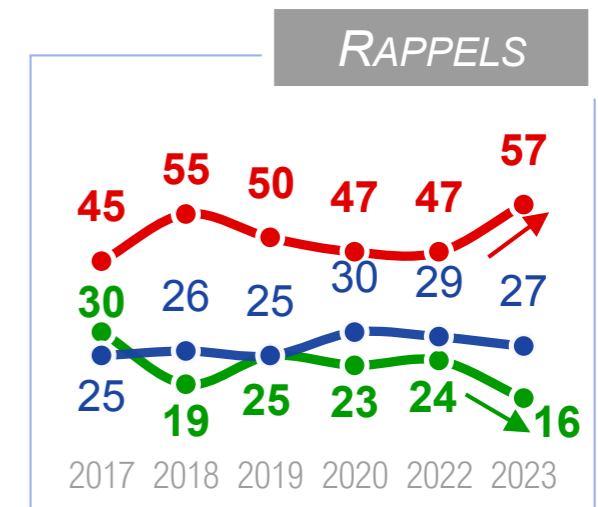
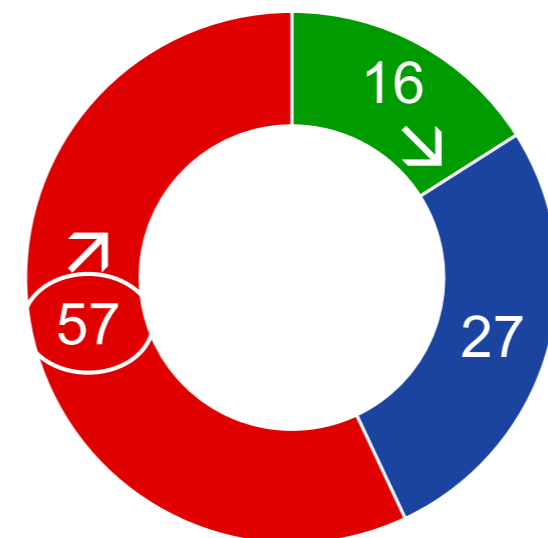


En revanche, dans un contexte économique plus difficile, la qualité des prestations se détériore (plus particulièrement selon les fonctionnaires territoriaux)

 Grand public



 Fonctionnaires territoriaux



S'AMÉLIORE

RESTE AU MÊME NIVEAU

SE DÉTÉRIORE

Question : Et par rapport à il y a quelques années, avez-vous l'impression que la qualité de ces prestations et services ? (Base : Ensemble)

8 - © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Octobre 2023



QUELS DOMAINES PRIVILÉGIÉ ?

© Ipsos



Les postes sur lesquels il faudrait le plus augmenter les dépenses des collectivités locales

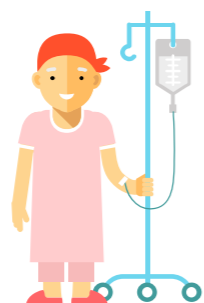
 Grand public

% « Augmenter »
(TOP 3)



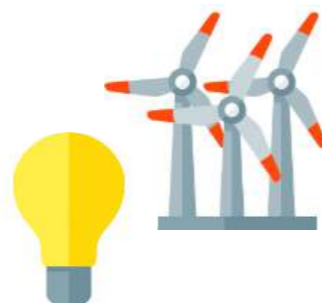
73%

La santé



64%

Le fonctionnement
des EPHAD



59%

Les dispositifs d'économie
d'énergie
et de transition écologique

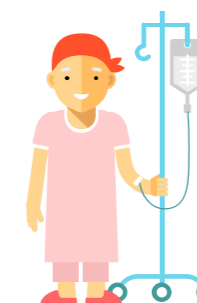
 Fonctionnaires territoriaux

% « Augmenter »
(TOP 3)



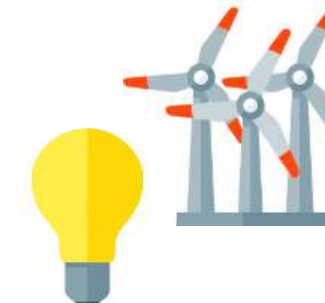
66%

La santé



62%

Le fonctionnement
des EPHAD



56%

Les dispositifs d'économie
d'énergie
et de transition écologique

Question : Pour les années qui viennent, faut-il selon vous augmenter, diminuer ou ne pas changer les dépenses des collectivités locales dans chacun des domaines suivants ? (Base : Ensemble)

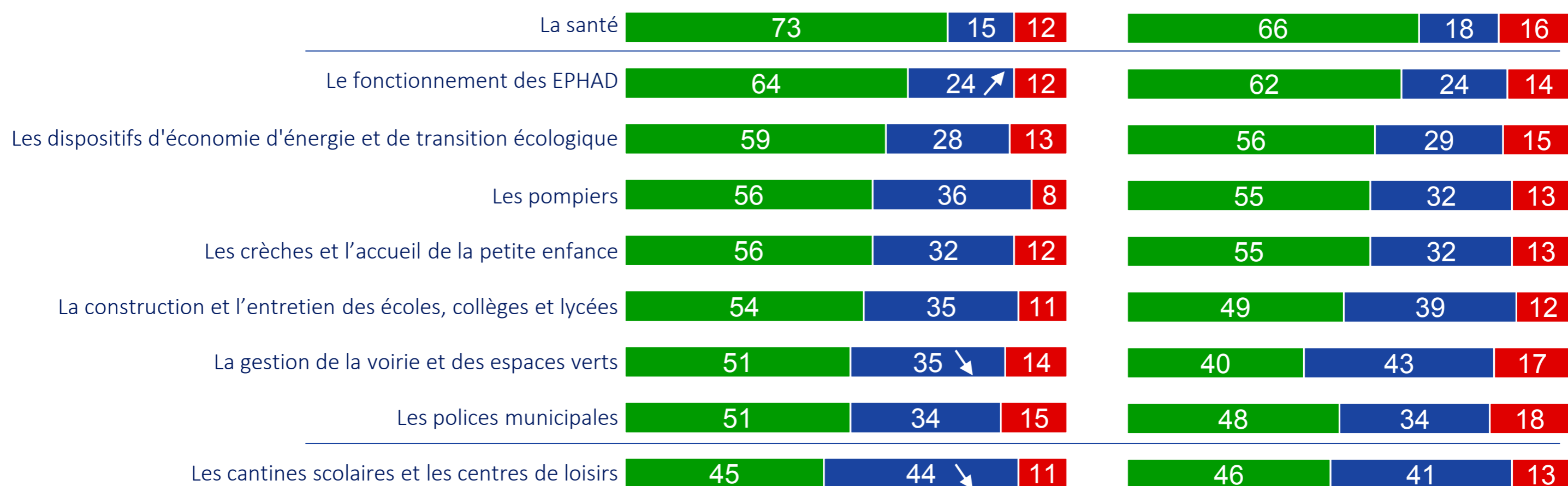
10 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Octobre 2023



L'opinion sur l'évolution des dépenses des collectivités dans chaque domaine - 1/2

 Grand public

 Fonctionnaires territoriaux



AUGMENTER

NE PAS CHANGER

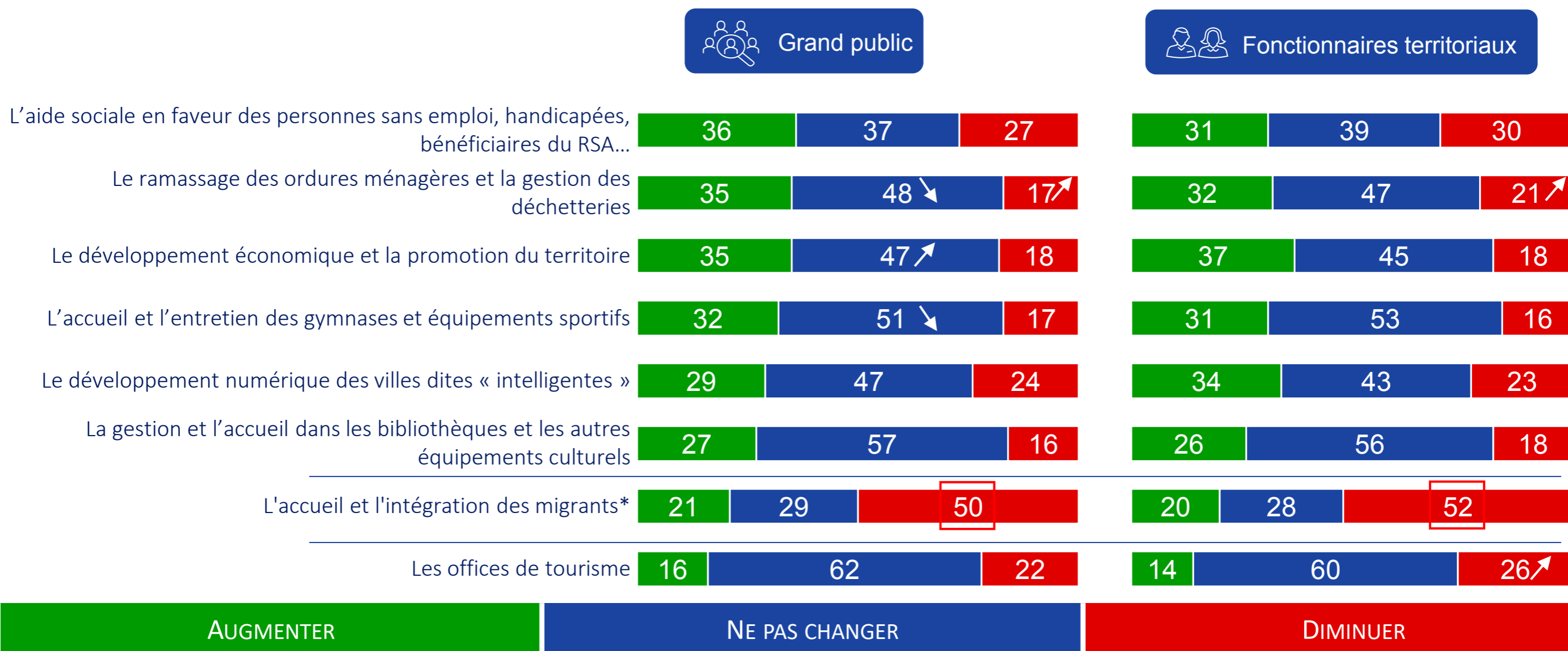
DIMINUER

Question : Pour les années qui viennent, faut-il selon vous augmenter, diminuer ou ne pas changer les dépenses des collectivités locales dans chacun des domaines suivants ? (Base : Ensemble)

11 - © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux - Octobre 2023



L'opinion sur l'évolution des dépenses des collectivités dans chaque domaine - 2/2



Question : Pour les années qui viennent, faut-il selon vous augmenter, diminuer ou ne pas changer les dépenses des collectivités locales dans chacun des domaines suivants ? (Base : Ensemble)

12 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Octobre 2023

*Nouvel item cette vague



L'opinion sur l'évolution des dépenses des collectivités dans chaque domaine – Evolutions

RAPPELS 2017 - 2022

 Grand public

 Fonctionnaires territoriaux

% « AUGMENTER »	2023	Grand public					Fonctionnaires territoriaux					
		2022	2020	2019	2018	2017	2023	2022	2020	2019	2018	2017
La santé ↘	73	77	76	-	-	-	66	69	66	-	-	-
Le fonctionnement des EPHAD ↘	64	73	-	-	-	-	↘ 62	69	-	-	-	-
Les dispositifs d'économie d'énergie et de transition écologique	59	56	56	58	-	-	↘ 56	65	65	58	-	-
Les pompiers	56	59	65	58	50	44	55	56	61	63	51	51
Les crèches et l'accueil de la petite enfance	56	55	50	52	46	53	55	58	60	63	56	53
La construction et l'entretien des écoles, collèges et lycées	54	55	52	49	43	42	49	55	47	53	47	46
Les polices municipales	51	50	52	42	38	40	48	48	53	50	45	45
La gestion de la voirie et des espaces verts ↗	51	45	45	39	38	29	↘ 40	47	47	40	38	30
Les cantines scolaires et les centres de loisirs ↗	45	41	37	34	33	31	46	45	43	42	39	31
L'aide sociale en faveur des personnes sans emploi, handicapées, bénéficiaires du RSA**...	36	38	45	44	43	43	↘ 31	40	42	44	41	34
Le développement économique et la promotion du territoire ↘	35	44	41	34	28	30	37	41	42	39	32	36
Le ramassage des ordures ménagères et la gestion des déchetteries	35	36	36	29	27	22	32	36	39	41	31	22
L'accueil et l'entretien des gymnases et équipements sportifs	32	30	28	25	21	19	31	34	32	31	26	23
Le développement numérique des villes dites « intelligentes » ↘	29	34	30	30	-	-	34	40	36	34	-	-
La gestion et l'accueil dans les bibliothèques et les autres équipements culturels	27	25	24	21	20	16	26	30	33	27	25	20
L'accueil et l'intégration des migrants*	21	-	-	-	-	-	20	-	-	-	-	-
Les offices de tourisme ↗	16	12	12	12	11	9	14	18	15	17	12	8

Question : Pour les années qui viennent, faut-il selon vous augmenter, diminuer ou ne pas changer les dépenses des collectivités locales dans chacun des domaines suivants ? (Base : Ensemble)

*Nouvel item

**Avant 2022; l'item était « L'aide sociale en faveur des personnes âgées, handicapées, bénéficiaires du RSA... »

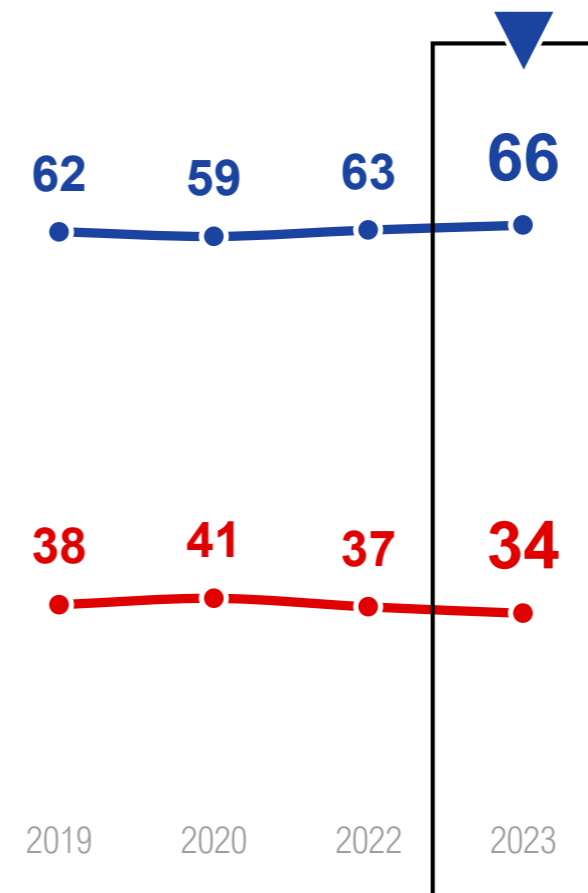


Conserver un financement des collectivités locales par l'impôt plutôt que par une facturation la une solution privilégiée par les répondants ; toutefois suite à la suppression de la taxe d'habitation, les fonctionnaires se positionnent à nouveau davantage sur une facturation par usager

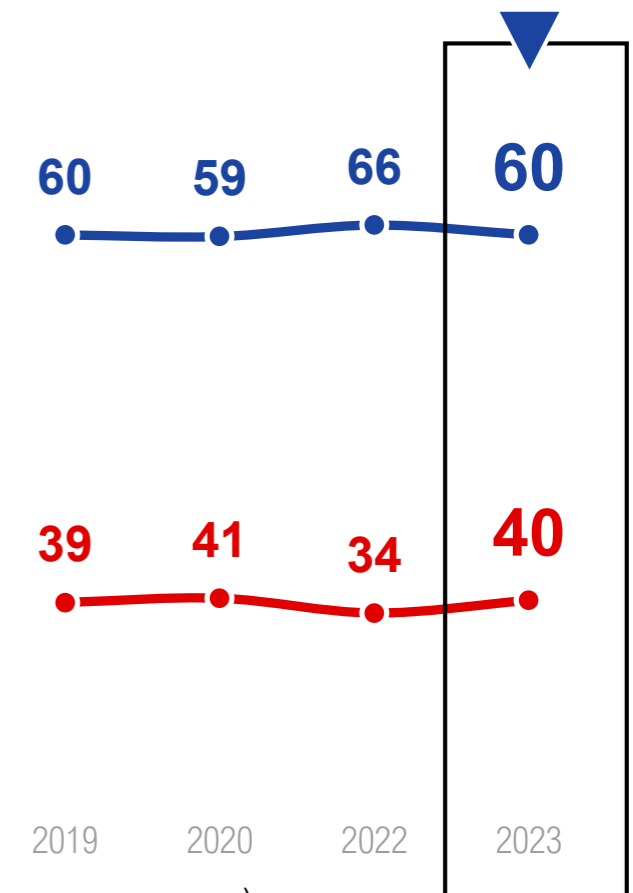
Le financement par l'impôt doit demeurer majoritaire parce que le service public est une forme de solidarité nationale

Le financement du service public doit majoritairement être **financé par une facturation aux usagers** parce que chacun doit payer le prix des services auxquels il a recours

 Grand public



 Fonctionnaires territoriaux



(Ne se prononce pas) : -

Question : De manière générale, pour financer l'action des collectivités locales, diriez-vous plutôt que... (Base : Ensemble) Rappel 2019 : 1%

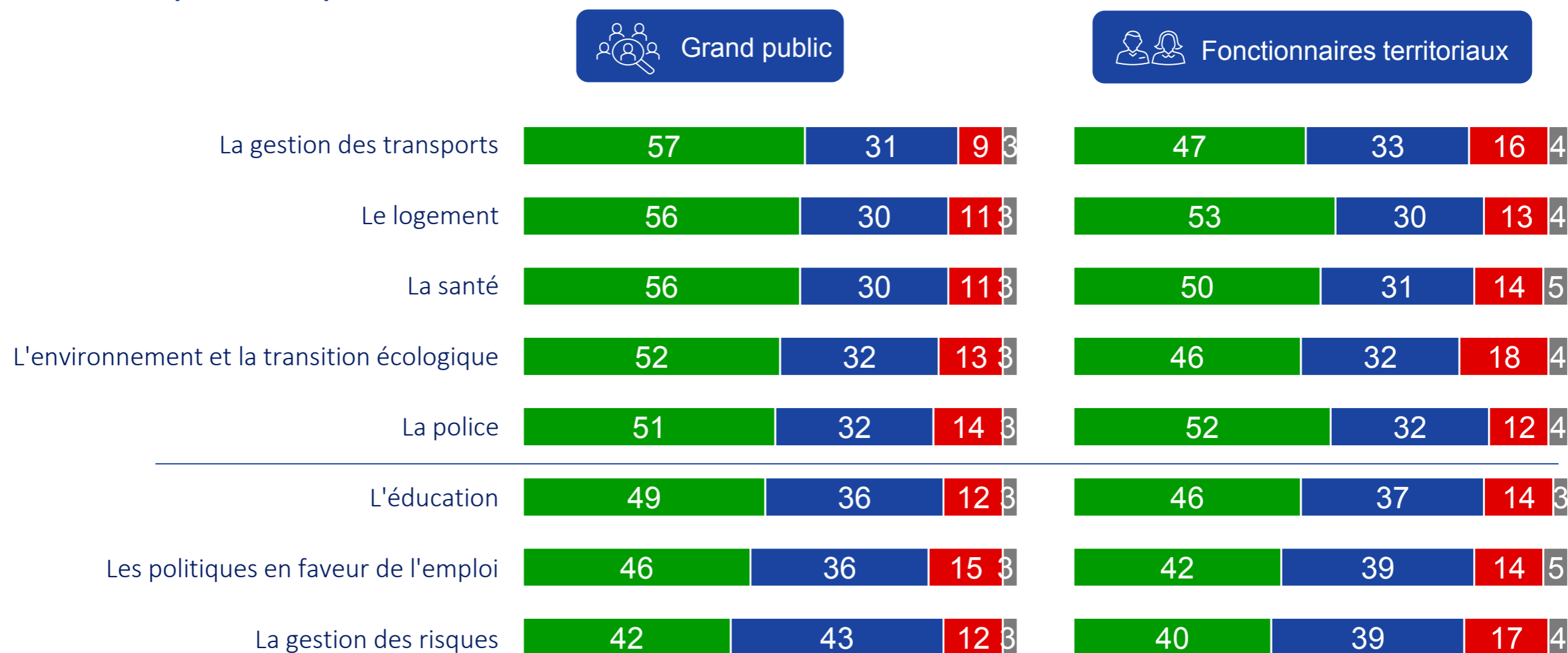


COMMENT REFORMER LES POLITIQUES PUBLIQUES DES COLLECTIVITÉS LOCALES ?

© Ipsos



Les domaines dans lesquels les collectivités locales devraient bénéficier de responsabilités plus importantes



PLUS DE RESPONSABILITÉS

NI PLUS NI MOINS DE RESPONSABILITÉS

MOINS DE RESPONSABILITÉS

NE SE PRONONCE PAS

Question : A l'avenir, faut-il selon vous confier plus, moins ou ni plus ni moins de responsabilités aux collectivités locales dans les domaines suivants ? (Base : Ensemble)

16 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Octobre 2023

*Avant 2023, il était mentionné « Le gouvernement propose (envisage avant 2022) une nouvelle loi de décentralisation » avant la question.



Les domaines dans lesquels les collectivités locales devraient bénéficier de responsabilités plus importantes - Evolutions



Grand public



Fonctionnaires territoriaux

RAPPELS 2019 - 2022

	% « PLUS »	2023	2022	2020	2019	2023	2022	2020	2019
La gestion des transports		57	59	60	55	↘ 47	57	56	47
Le logement		56	59	57	55	53	57	57	53
La santé		56	57	54	41	50	52	43	40
L'environnement et la transition écologique		52	50	53	51	↘ 46	57	57	51
La police		51	51	54	-	52	54	49	-
L'éducation		49	48	50	41	46	49	43	44
Les politiques en faveur de l'emploi		46	48	50	43	42	48	42	38
La gestion des risques		42	41	44	-	40	42	44	-

Question : A l'avenir, faut-il selon vous confier plus, moins ou ni plus ni moins de responsabilités aux collectivités locales dans les domaines suivants ? (Base : Ensemble)

17 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Octobre 2023

*Avant 2023, il était mentionné « Le gouvernement propose (envisage avant 2022) une nouvelle loi de décentralisation » avant la question.



Les transformations attendues par le grand public et les fonctionnaires territoriaux en matière de politique publique et pour les collectivités locales

 Grand public

% « D'accord »
(TOP 3)



90%

Il faudrait organiser (...) l'installation des nouveaux médecins dans les zones à faible densité médicale



88%

Il faudrait renforcer le contrôle des politiques publiques par des audits citoyens



86%

Si les collectivités locales doivent faire des économies, c'est avant tout aux élus locaux plutôt qu'à l'Etat de décider quelles économies il faut faire

 Fonctionnaires territoriaux

% « D'accord »
(TOP 3)



90%

Il faudrait organiser (...) l'installation des nouveaux médecins dans les zones à faible densité médicale



90%

Il faudrait maintenir un accueil humain pour tous les services publics et donc interdire le 100% dématérialisé.



89%

Les villes, les départements et les régions devraient avoir la possibilité d'adapter à leur contexte local certaines réglementations décidées à l'échelle nationale

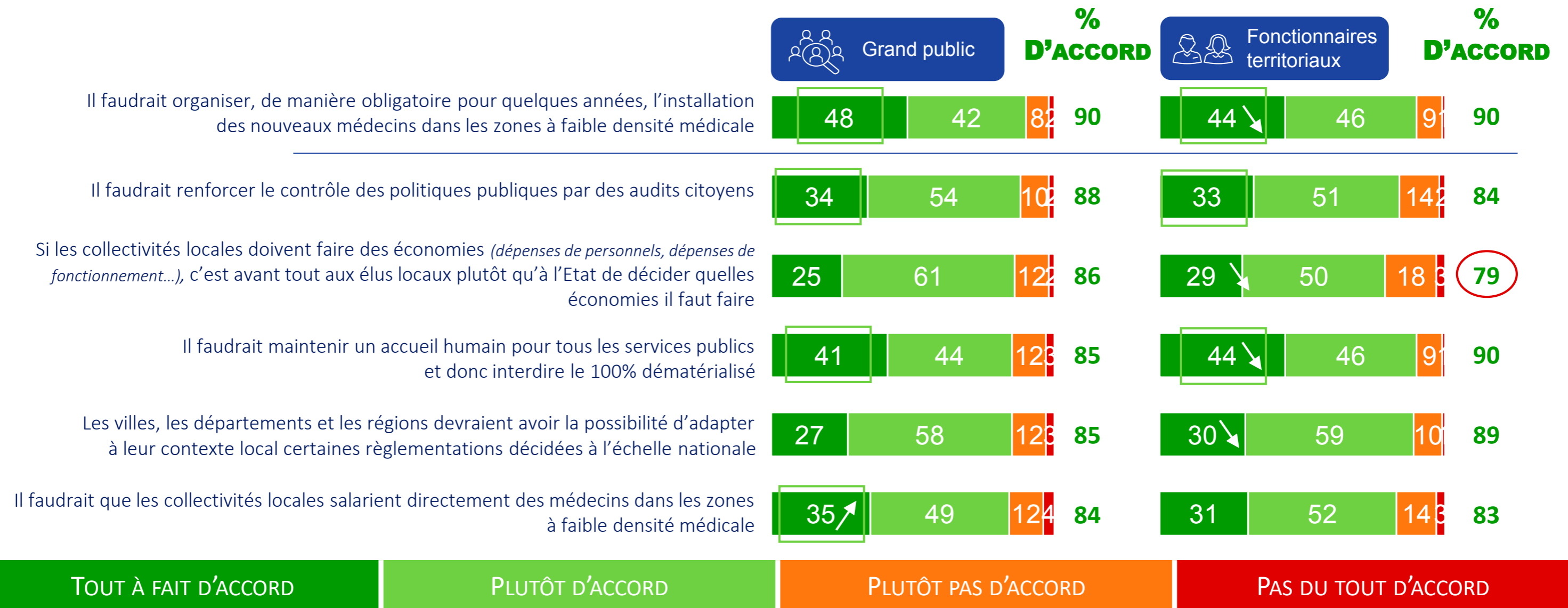
Question : Voici une série d'opinions que l'on entend parfois au sujet des politiques publiques et des collectivités locales. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes : (Base : Ensemble)

18 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Octobre 2023



Les transformations attendues par le grand public et les fonctionnaires territoriaux

1/2



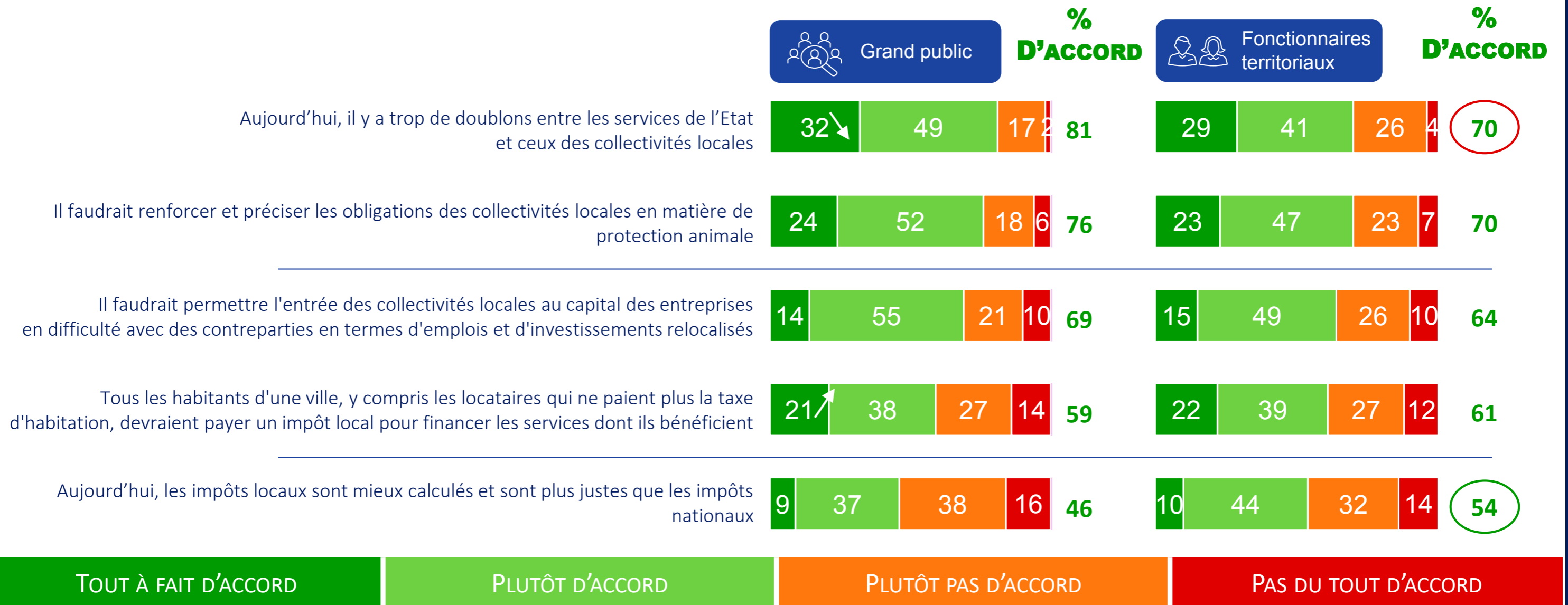
Question : Voici une série d'opinions que l'on entend parfois au sujet des politiques publiques et des collectivités locales. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes : (Base : Ensemble)

19 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Octobre 2023



Les transformations attendues par le grand public et les fonctionnaires territoriaux

2/2



Question : Voici une série d'opinions que l'on entend parfois au sujet des politiques publiques et des collectivités locales. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes : (Base : Ensemble)

20 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Octobre 2023



Les transformations attendues par le grand public et les fonctionnaires territoriaux

Evolutions



Grand public



Fonctionnaires territoriaux

RAPPELS 2017 - 2022

% « D'ACCORD »	2023	2022	2020	2019	2018	2017	2023	2022	2020	2019	2018	2017
Il faudrait organiser, de manière obligatoire pour quelques années, l'installation des nouveaux médecins dans les zones à faible densité médicale	90	91	91	88	90	90	90	91	91	92	95	95
Il faudrait renforcer le contrôle des politiques publiques par des audits citoyens	88	86	86	87	88	92	84	86	87	83	87	85
Si les collectivités locales doivent faire des économies (<i>dépenses de personnels, dépenses de fonctionnement...</i>), c'est avant tout aux élus locaux plutôt qu'à l'Etat de décider quelles économies il faut faire	86	85	83	81	82	86	↘ 79	87	84	86	88	85
Les villes, les départements et les régions devraient avoir la possibilité d'adapter à leur contexte local certaines réglementations décidées à l'échelle nationale	85	88	89	86	88	84	89	89	90	83	87	84
Il faudrait maintenir un accueil humain pour tous les services publics et donc interdire le 100% dématérialisé	85	84	-	-	-	-	90	88	-	-	-	-
Il faudrait que les collectivités locales salarient directement des médecins dans les zones à faible densité médicale	84	82	-	-	-	-	83	81	-	-	-	-
Aujourd'hui, il y a trop de doublons entre les services de l'Etat et ceux des collectivités locales	81	83	85	81	81	85	70	74	72	73	74	73
Il faudrait renforcer et préciser les obligations des collectivités locales en matière de protection animale	76	76	-	-	-	-	70	71	-	-	-	-
Il faudrait permettre l'entrée des collectivités locales au capital des entreprises en difficulté avec des contreparties en termes d'emplois et d'investissements relocalisés	69	67	-	-	-	-	64	67	-	-	-	-
Tous les habitants d'une ville, y compris les locataires qui ne paient plus la taxe d'habitation, devraient payer un impôt local pour financer les services dont ils bénéficient	59	56	-	-	-	-	61	56	-	-	-	-
Aujourd'hui, les impôts locaux sont mieux calculés et sont plus justes que les impôts nationaux	↘ 46	50	51	42	40	34	54	53	46	43	44	43

Question : Voici une série d'opinions que l'on entend parfois au sujet des politiques publiques et des collectivités locales. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes : (Base : Ensemble)

21 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Octobre 2023

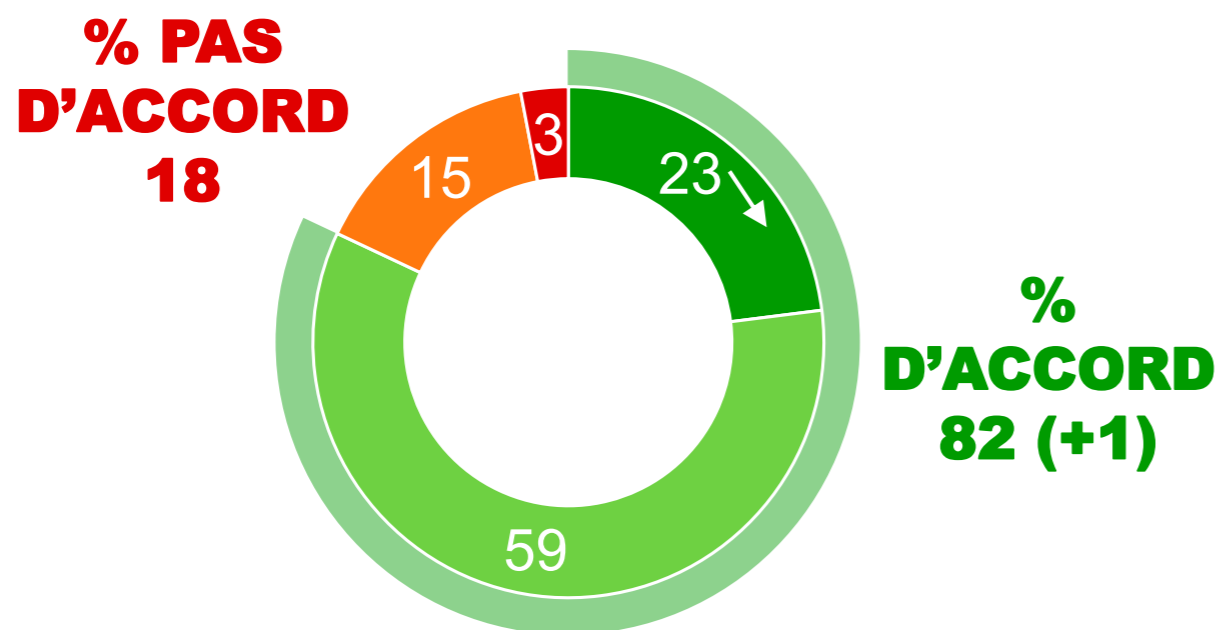


Les transformations attendues par les fonctionnaires territoriaux en matière de formation et de recrutement dans la fonction publique

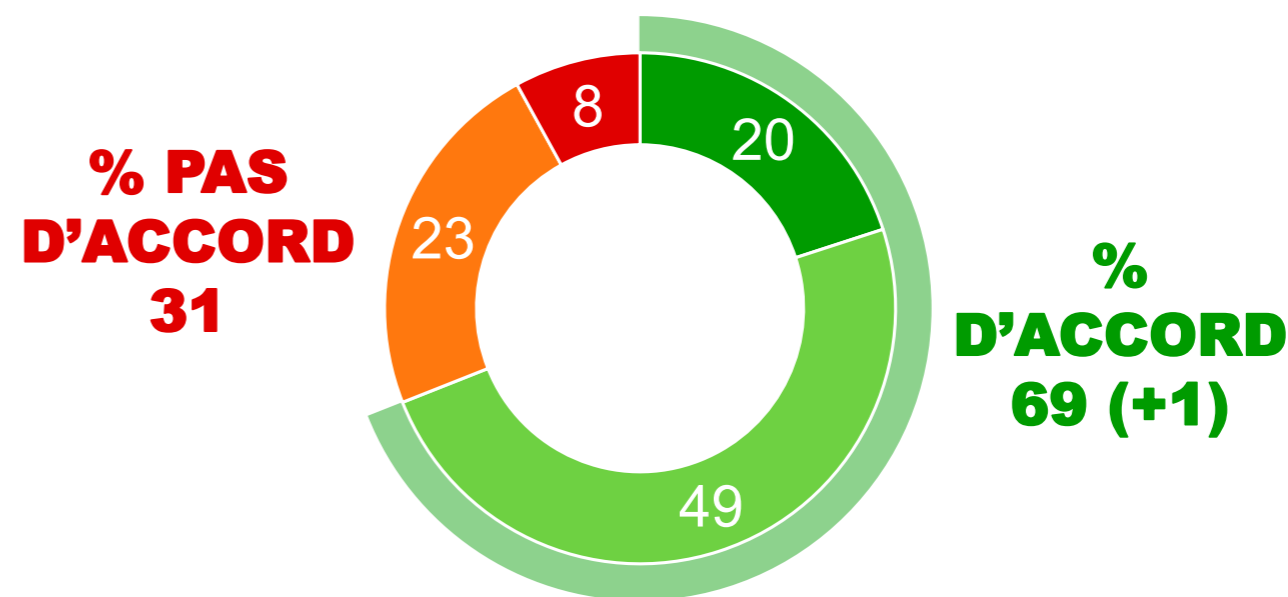


Fonctionnaires territoriaux

Organiser des campagnes de valorisation et de promotion de la fonction publique (par exemple auprès des lycéens dans leur parcours d'orientation) est nécessaire pour renforcer son attractivité



Il faudrait instaurer dans la formation initiale ou continue des fonctionnaires un dispositif d'échange européen (de type Erasmus des fonctions publiques) pour améliorer l'ouverture générale des fonctionnaires vers l'international et l'Europe et favoriser les coopérations transfrontalières



Question : Voici une série d'opinions que l'on entend parfois au sujet des politiques publiques et des collectivités locales. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes : (Base : Fonctionnaires territoriaux)



Les réformes attendues par le grand public et les fonctionnaires territoriaux concernant l'action publique locale

 Grand public

% « Favorable »
(TOP 3)



84%

Mettre en place le suffrage universel direct pour élire les représentants à l'échelle intercommunale



82%

Calculer le temps de travail de façon différente selon les différentes étapes de la vie [...]



81%

Créer un livret T, le livret d'épargne territorial, pour que l'épargne du public puisse servir au financement de projets locaux

 Fonctionnaires territoriaux

% « Favorable »
(TOP 3)



80%

Mettre en place le suffrage universel direct pour élire les représentants à l'échelle intercommunale



79%

Calculer le temps de travail de façon différente selon les différentes étapes de la vie [...]



77%

Créer un référendum d'initiative citoyenne

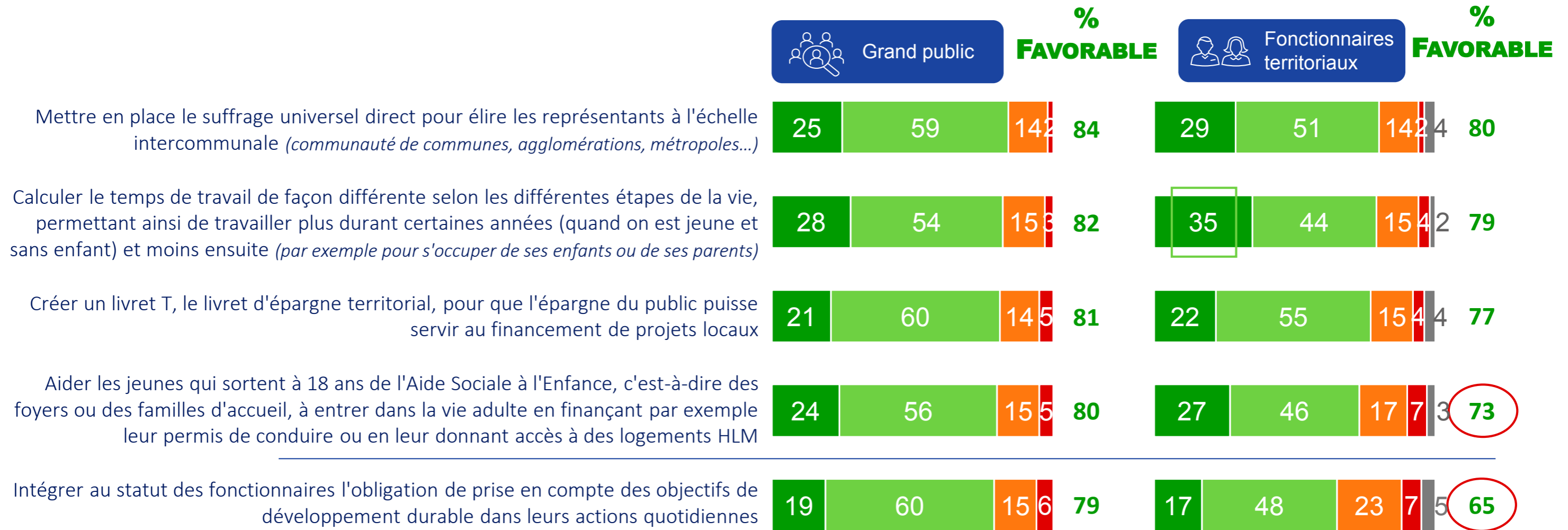
Question : Voici une série de propositions concrètes concernant l'action publique locale. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous y êtes :

(Base : Ensemble)

23 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Octobre 2023



Les réformes attendues par le grand public et les fonctionnaires territoriaux concernant l'action publique locale – 1/2



Question : Voici une série de propositions concrètes concernant l'action publique locale*. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous y êtes :

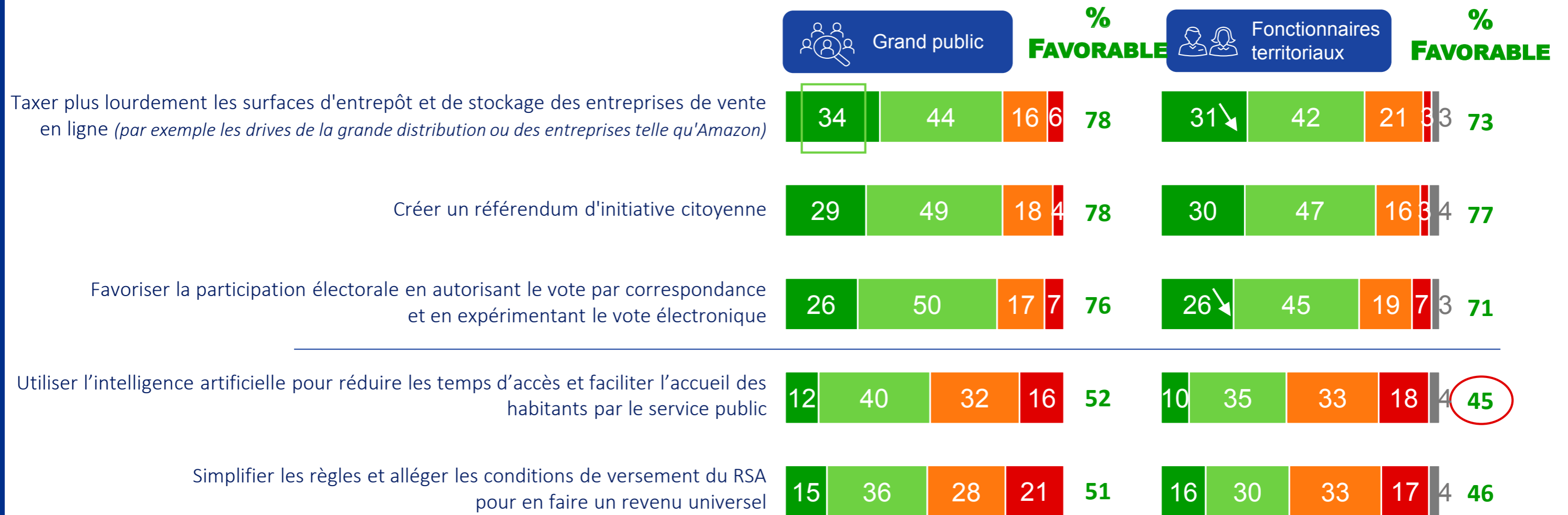
(Base : Ensemble)

24 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Octobre 2023

*En 2022, la question portait sur les propositions que pourrait en mettre en œuvre le gouvernement d'un futur président de la République/d'un futur quinquennat. Les évolutions ne sont donc pas possibles



Les réformes attendues par le grand public et les fonctionnaires territoriaux concernant l'action publique locale – 2/2



Question : Voici une série de propositions concrètes concernant l'action publique locale*. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous y êtes :

(Base : Ensemble)

25 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Octobre 2023

*En 2022, la question portait sur les propositions que pourrait en mettre en œuvre le gouvernement d'un futur président de la République/d'un futur quinquennat. Les évolutions ne sont donc pas comparables.





PARTIE 2

LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



“

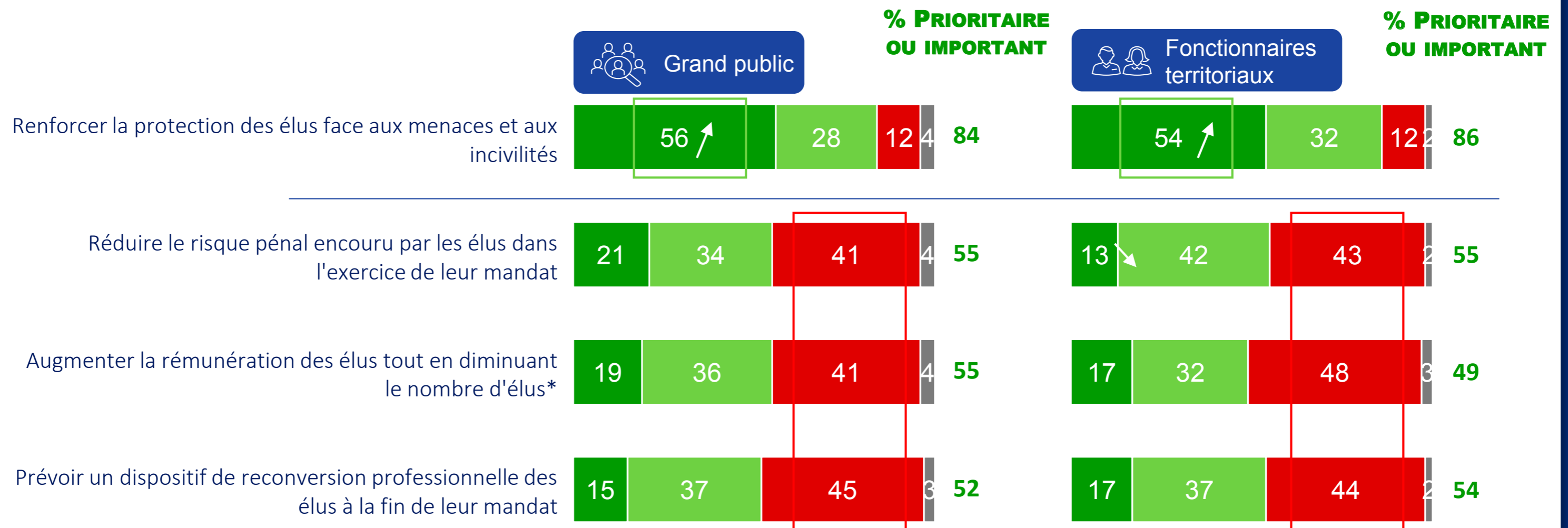
*Les collectivités locales sont dirigées par des élus,
et gérées au quotidien par des fonctionnaires territoriaux.*

*Lors des dernières élections municipales en 2020, de nombreux maires
sortants ne se sont pas représentés. **Depuis, plusieurs maires ont
démissionné, notamment suite à des menaces et des agressions***.*

***Pour faciliter les vocations, le Gouvernement envisage d'améliorer la
protection et le statut des élus***.*

”

La protection des élus face aux menaces et aux incivilités est désormais une priorité pour plus d'une personne sur deux



C'EST UNE MESURE PRIORITAIRE

C'EST UNE MESURE IMPORTANTE À METTRE EN ŒUVRE, MAIS PAS PRIORITAIRE

C'EST UNE MESURE SECONDAIRE

Question : Vous personnellement, à propos de chacune des mesures suivantes destinées à améliorer la protection et le statut des élus, pensez-vous qu'il s'agit d'une mesure prioritaire, importante, ou secondaire ? (Base : Ensemble)

28 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Octobre 2023

*Jusqu'en 2022, l'item était « Améliorer la rémunération des élus »



Les axes pour améliorer la protection et le statut des élus - Evolutions



Grand public



Fonctionnaires territoriaux

RAPPELS 2019 - 2022

% « PRIORITAIRE OU IMPORTANT »	2023	2022	2020	2019	2023	2022	2020	2019
Renforcer la protection des élus face aux menaces et aux incivilités	84	85	81	77	86	80	80	70
Réduire le risque pénal encouru par les élus dans l'exercice de leur mandat	55	54	58	52	55	54	52	53
Augmenter la rémunération des élus tout en diminuant le nombre d'élus*	↘ 55	59	57	56	49	53	50	55
Prévoir un dispositif de reconversion professionnelle des élus à la fin de leur mandat	52	49	51	47	54	51	51	44

⚠ Evolutions à interpréter avec précaution car le libellé de la question a été modifié

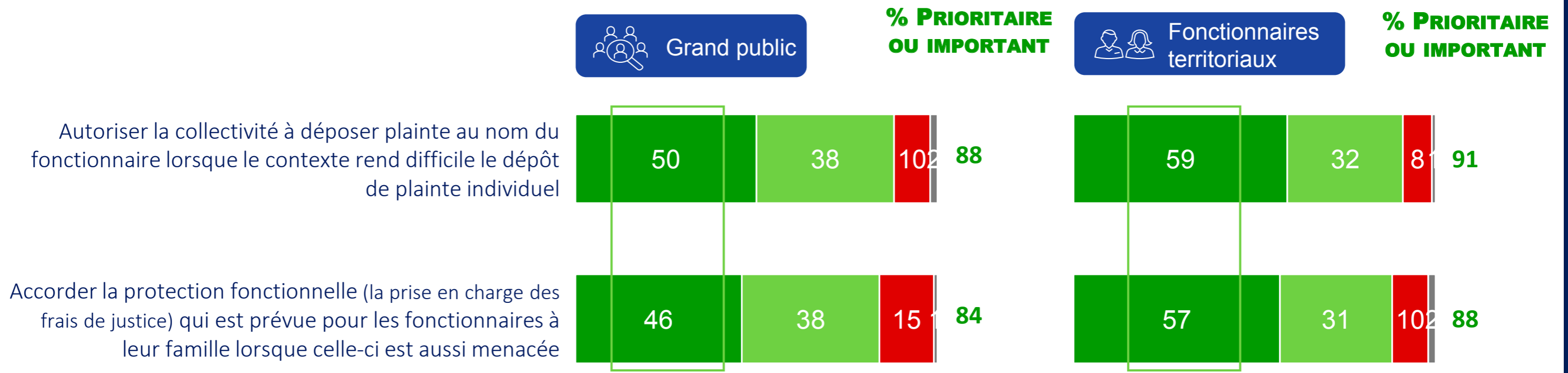
Question : Vous personnellement, à propos de chacune des mesures suivantes destinées à améliorer la protection et le statut des élus, pensez-vous qu'il s'agit d'une mesure prioritaire, importante, ou secondaire ? (Base : Ensemble)

29 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Octobre 2023

*Jusqu'en 2022, l'item était « Améliorer la rémunération des élus »



De la même façon, il est essentiel que les agents locaux soient protégés



C'EST UNE MESURE PRIORITAIRE

C'EST UNE MESURE IMPORTANTE À METTRE EN ŒUVRE, MAIS PAS PRIORITAIRE

C'EST UNE MESURE SECONDAIRE

Question : Les élus ne sont pas les seuls à être parfois menacés. Les fonctionnaires locaux sont aussi la cible de pressions et parfois d'agressions. Vous personnellement, à propos de chacune mesures suivantes destinées à protéger les agents publics locaux, pensez-vous qu'il s'agit d'une mesure prioritaire, importante, ou secondaire ? (Base : Ensemble)

30 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Octobre 2023

Nouvelle question



Cette année encore, les fonctionnaires territoriaux bénéficient d'une bien meilleure image que les fonctionnaires d'Etat (même si l'opinion des Français s'améliore dans les deux cas)

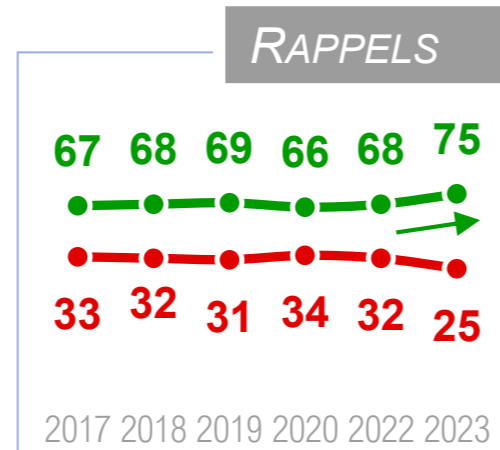
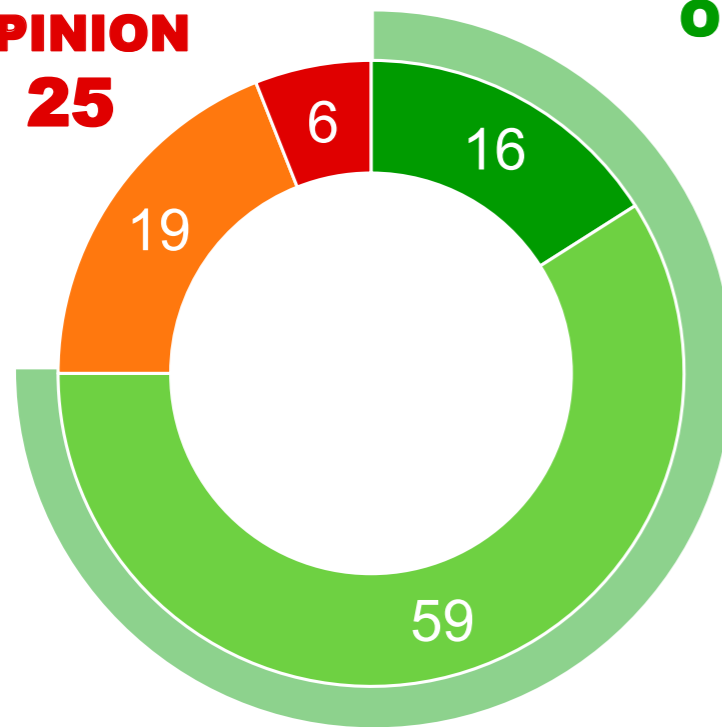


Grand public

DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX

% MAUVAISE OPINION
25

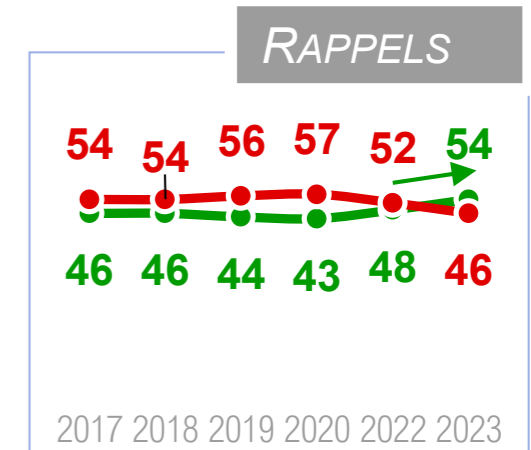
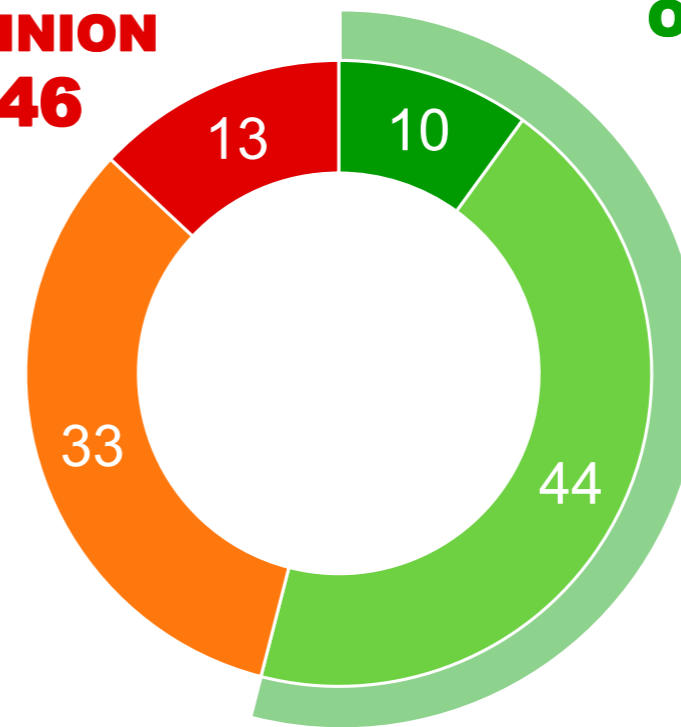
% BONNE OPINION
75



DES FONCTIONNAIRES D'ÉTAT

% MAUVAISE OPINION
46

% BONNE OPINION
54



TRÈS BONNE

PLUTÔT BONNE

PLUTÔT MAUVAISE

TRÈS MAUVAISE

Question : Vous personnellement, diriez-vous que vous avez une bonne ou une mauvaise opinion...? (Base : Ensemble)



L'avis du grand public et des fonctionnaires territoriaux sur l'évolution de la fonction publique

 Grand public

% « d'accord »

 Fonctionnaires territoriaux

% « d'accord »



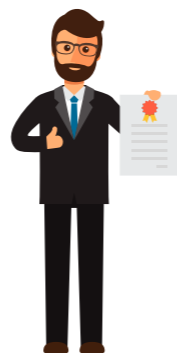
87%

... le recrutement de cadres issus du privé, il est nécessaire de fixer des règles et principes déontologiques [...]



85%

... la promotion et l'évolution de carrière des fonctionnaires, il faudrait simplifier les règles et faciliter la reconnaissance des compétences



85%

... l'apprentissage dans la fonction publique, il faudrait que les apprentis qui ont terminé leur formation puissent accéder de façon simplifiée à la fonction publique



91%

... la promotion et l'évolution de carrière des fonctionnaires, il faudrait simplifier les règles et faciliter la reconnaissance des compétences



88%

... la haute fonction publique, il faudrait réserver les postes importants des ministères à des fonctionnaires qui ont une expérience de terrain



87%

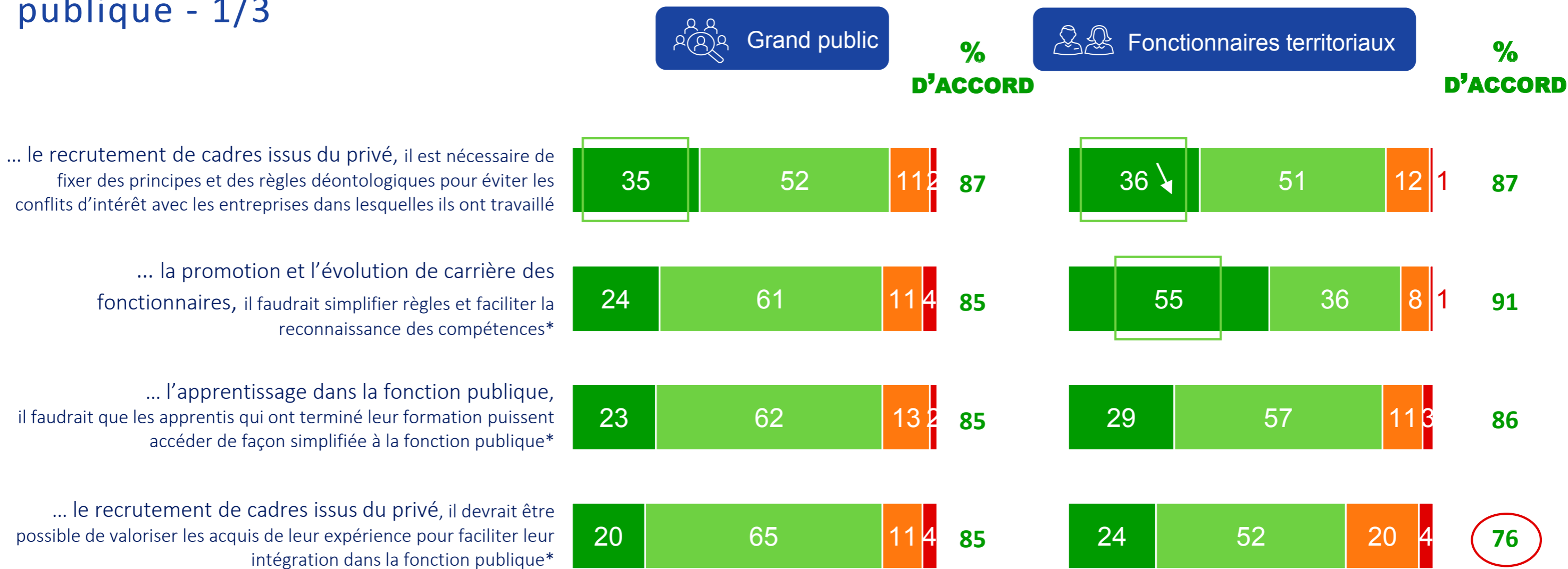
... le recrutement de cadres issus du privé, il est nécessaire de fixer des règles et principes déontologiques [...]

Question : Voici une série d'opinions que l'on entend au sujet de la fonction publique territoriale. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes personnellement : (Base : Ensemble)

32 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Octobre 2023



L'avis du grand public et des fonctionnaires territoriaux sur l'évolution de la fonction publique - 1/3



Question : Voici une série d'opinions que l'on entend au sujet de la fonction publique territoriale. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes personnellement : Concernant... (Base : Ensemble)



L'avis du grand public et des fonctionnaires territoriaux sur l'évolution de la fonction publique - 2/3

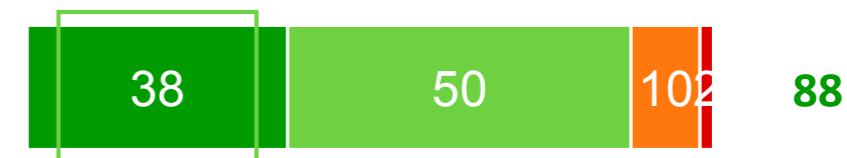
 Grand public

%
D'ACCORD

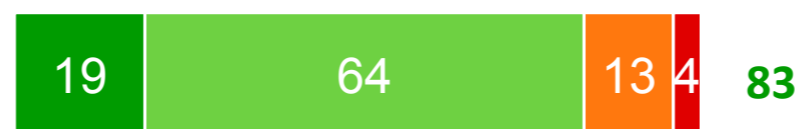
 Fonctionnaires territoriaux

%
D'ACCORD

... la haute fonction publique, il faudrait réserver les postes importants des ministères à des fonctionnaires qui ont une expérience de terrain



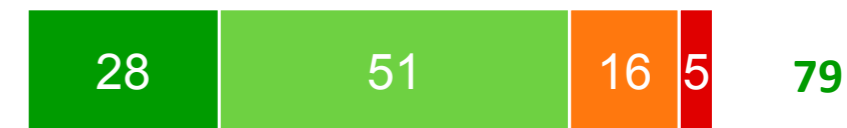
... le parcours des fonctionnaires, il est nécessaire de favoriser la mobilité entre emploi public et emploi privé



... la gestion de situations particulières, il faudrait simplifier la procédure de licenciement pour insuffisance professionnelle des fonctionnaires



... la haute fonction publique (d'Etat, hospitalière ou territoriale), il faudrait l'ouvrir à des hommes et des femmes issus d'autres horizons



TOUT À FAIT D'ACCORD

PLUTÔT D'ACCORD

PLUTÔT PAS D'ACCORD

PAS DU TOUT D'ACCORD

Question : Voici une série d'opinions que l'on entend au sujet de la fonction publique territoriale. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes personnellement : Concernant... (Base : Ensemble)



L'avis du grand public et des fonctionnaires territoriaux sur l'évolution de la fonction publique - 3/3



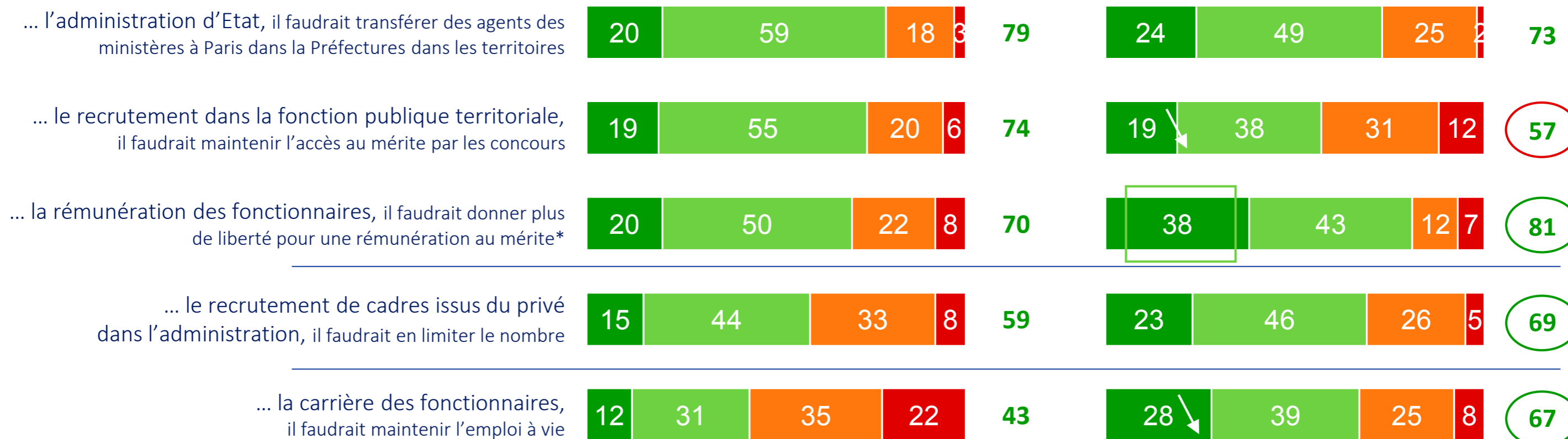
Grand public



Fonctionnaires territoriaux

%
D'ACCORD

%
D'ACCORD



TOUT À FAIT D'ACCORD

PLUTÔT D'ACCORD

PLUTÔT PAS D'ACCORD

PAS DU TOUT D'ACCORD

Question : Voici une série d'opinions que l'on entend au sujet de la fonction publique territoriale. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes personnellement : Concernant... (Base : Ensemble)



L'avis du grand public et des fonctionnaires territoriaux sur l'évolution de la fonction publique - Evolutions

RAPPELS 2017 - 2022



Grand public



Fonctionnaires territoriaux

% « D'ACCORD »	Grand public						Fonctionnaires territoriaux					
	2023	2022	2020	2019	2018	2017	2023	2022	2020	2019	2018	2017
Concernant le recrutement de cadres issus du privé, il est nécessaire de fixer des principes et des règles déontologiques pour éviter les conflits d'intérêt avec les entreprises dans lesquelles ils ont travaillé	87	89	89	87	89	-	87	91	88	87	91	-
Concernant la promotion et l'évolution de carrière des fonctionnaires, il faudrait simplifier les règles et faciliter la reconnaissance des compétences*	85	-	-	-	-	-	91	-	-	-	-	-
Concernant l'apprentissage dans la fonction publique, il faudrait que les apprentis qui ont terminé leur formation puissent accéder de façon simplifiée à la fonction publique*	85	-	-	-	-	-	86	-	-	-	-	-
Concernant le recrutement de cadres issus du privé, il devrait être possible de valoriser les acquis de leur expérience pour faciliter leur intégration dans la fonction publique*	85	-	-	-	-	-	76	-	-	-	-	-
Concernant la haute fonction publique, il faudrait réserver les postes importants des ministères à des fonctionnaires qui ont une expérience de terrain	84	86	84	84	-	-	88	88	87	82	-	-
Concernant le parcours des fonctionnaires, il est nécessaire de favoriser la mobilité entre emploi public et emploi privé	83	82	80	78	81	83	84	82	82	76	77	76
Concernant la gestion de situations particulières, il faudrait simplifier la procédure de licenciement pour insuffisance professionnelle des fonctionnaires	81	80	78	77	79	77	78	74	75	69	75	66
Concernant la haute fonction publique (d'Etat, hospitalière ou territoriale), il faudrait l'ouvrir à des hommes et des femmes issus d'autres horizons	80	86	81	82	82	83	79	83	81	79	80	79
Concernant l'administration d'Etat, il faudrait transférer des agents des ministères à Paris dans la Préfectures dans les territoires	79	79	-	-	-	-	73	70	-	-	-	-
Concernant le recrutement dans la fonction publique territoriale, il faudrait maintenir l'accès au mérite par les concours	74	75	72	70	72	72	57	61	57	58	61	63
Concernant la rémunération des fonctionnaires, il faudrait donner plus de liberté pour une rémunération au mérite*	70	-	-	-	-	-	81	-	-	-	-	-
Concernant le recrutement de cadres issus du privé dans l'administration, il faudrait en limiter le nombre	59	59	60	58	65	-	69	72	62	71	73	-
Concernant la carrière des fonctionnaires, il faudrait maintenir l'emploi à vie	43	39	35	37	43	40	67	71	59	66	70	75

Question : Voici une série d'opinions que l'on entend au sujet de la fonction publique territoriale. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes personnellement : Concernant... (Base : Ensemble)

*Nouveaux items cette vague

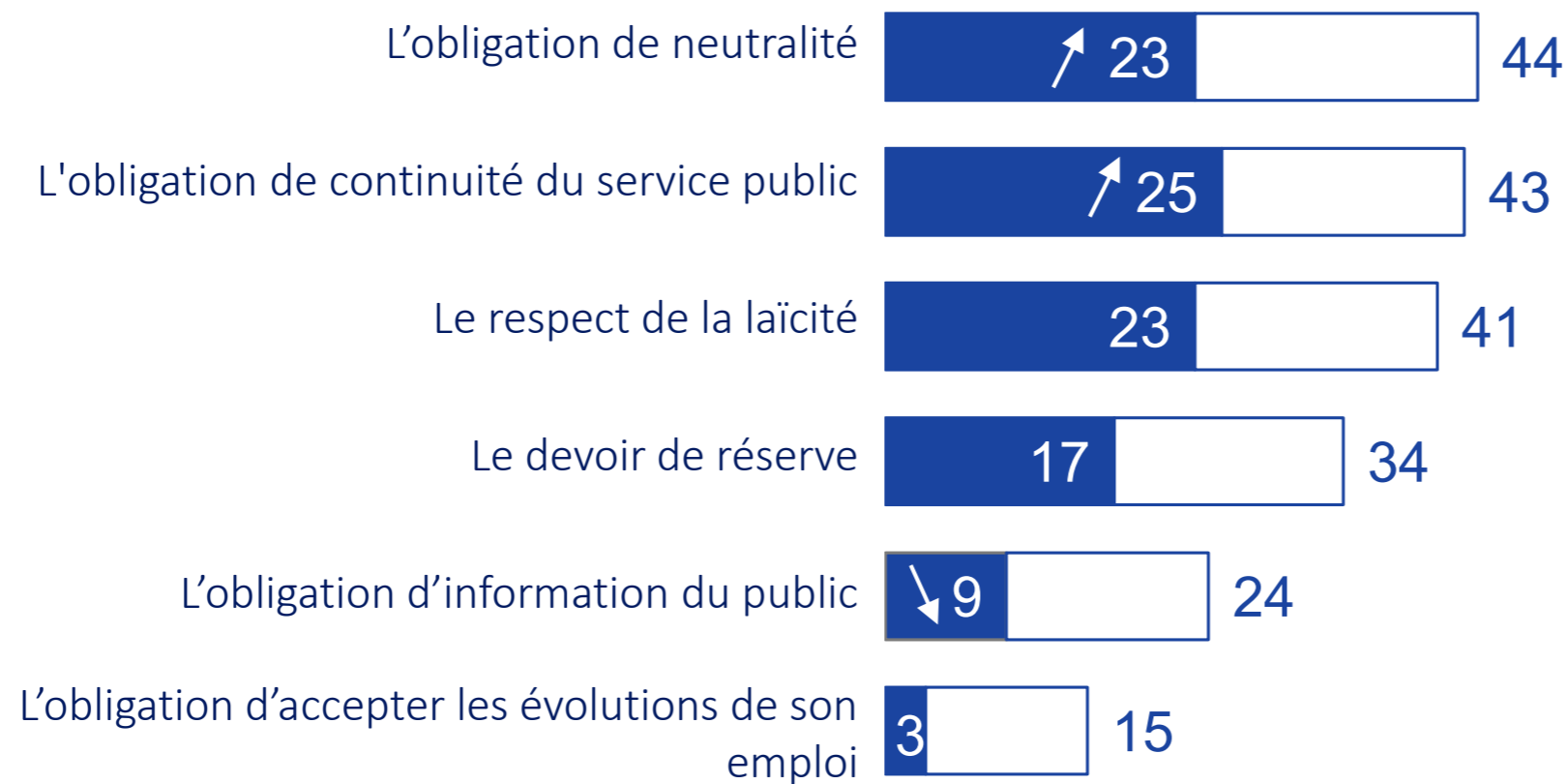


Dans un contexte anxiogène et de crise inflationniste, l'obligation de neutralité et de continuité du service public sont les devoirs auxquels les fonctionnaires locaux sont le plus attachés



Fonctionnaires territoriaux

■ En premier □ Au total



RAPPELS « AU TOTAL » 2017 - 2022

2023	2022	2020	2019	2018	2017
44	31	44	44	47	42
43	45	58	47	60	60
41	39	-	-	-	-
34	30	34	41	37	35
24	30	38	39	35	41
15	19	21	23	19	20

Question : Ce statut est la contrepartie d'obligations et de devoirs. Parmi ceux qui suivent, existants ou éventuellement à créer*, pouvez-vous me dire ceux auxquels vous êtes personnellement le plus attaché ? (Base : Ensemble)

Total supérieur à 100% car deux réponses possibles

*En 2021 la mention « existants ou à créer » n'était pas mentionnée



ANNEXES



NOS ENGAGEMENTS

Codes professionnels, certification qualité, conservation et protection des données

Ipsos est membre des organismes professionnels français et européens des études de Marché et d'Opinion suivants :

- **SYNTEC** (www.syntec-etudes.com), Syndicat professionnel des sociétés d'études de marché en France
- **ESOMAR** (www.esomar.org), **E**uropean **S**ociety for **O**pinion and **M**arket Research,

Ipsos France s'engage à appliquer le **code ICC/ESOMAR** des études de Marché et d'Opinion. Ce code définit les règles déontologiques des professionnels des études de marché et établit les mesures de protection dont bénéficient les personnes interrogées.

Ipsos France s'engage à respecter les lois applicables. Ipsos a désigné un Data Protection Officer et a mis place un plan de conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement (UE) 2016/679). Pour plus d'information sur notre politique en matière de protection des données personnelles : <https://www.ipsos.com/fr-fr/confidentialite-et-protection-des-donnees-personnelles>

39 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Octobre 2023

La durée de conservation des données personnelles des personnes interviewées dans le cadre d'une étude est, à moins d'un engagement contractuel spécifique :



- de 12 mois suivant la date de fin d'une étude Ad Hoc
- de 36 mois suivant la date de fin de chaque vague d'une étude récurrente

Ipsos France est certifiée **ISO 20252 : Market Research par AFNOR Certification**



- Ce document est élaboré dans le respect de ces codes et normes internationales. Les éléments techniques relatifs à l'étude sont présents dans le descriptif de la méthodologie ou dans la fiche technique du rapport d'étude.
- Cette étude a été réalisée dans le respect de ces codes et normes internationales



FIABILITÉ DES RÉSULTATS : ÉTUDES AUTO-ADMINISTRÉES ONLINE

La fiabilité globale d'une enquête est le résultat du contrôle de toutes les composantes d'erreurs, c'est pourquoi Ipsos impose des contrôles et des procédures strictes à toutes les phases d'une étude.

EN AMONT DU RECUEIL

- **Echantillon** : structure et représentativité
- **Questionnaire** : le questionnaire est rédigé en suivant une norme de rédaction comprenant 12 standards obligatoires. Il est relu et validé par un niveau senior puis envoyé au client pour validation finale. La programmation (ou script du questionnaire) est testée par au moins 2 personnes puis validée.

LORS DU RECUEIL

- **Échantillonnage** : Ipsos impose des règles d'exploitation très strictes de ses bases de tirages afin de maximiser le caractère aléatoire de la sélection de l'échantillon: tirage aléatoire, taux de sollicitation, taux de participation, abandon en cours, hors cible...

- **Suivi du terrain** : La collecte est suivie et contrôlée (lien exclusif ou contrôle de l'adresse IP, pénétration, durée d'interview, cohérence des réponses, suivi du comportement du panéliste, taux de participation, nombre de relances,...).

EN AVAL DU RECUEIL

- Les résultats sont analysés en respectant les méthodes d'analyses statistiques (intervalle de confiance versus taille d'échantillon, tests de significativité). Les premiers résultats sont systématiquement contrôlés versus les résultats bruts issus de la collecte. La cohérence des résultats est aussi contrôlée (notamment les résultats observés versus les sources de comparaison en notre possession).
- Dans le cas d'une pondération de l'échantillon (méthode de calage sur marges), celle-ci est contrôlée par les équipes de traitement (DP) puis validée par les équipes études.

FIABILITÉ DES RÉSULTATS (CIBLE GRAND PUBLIC)

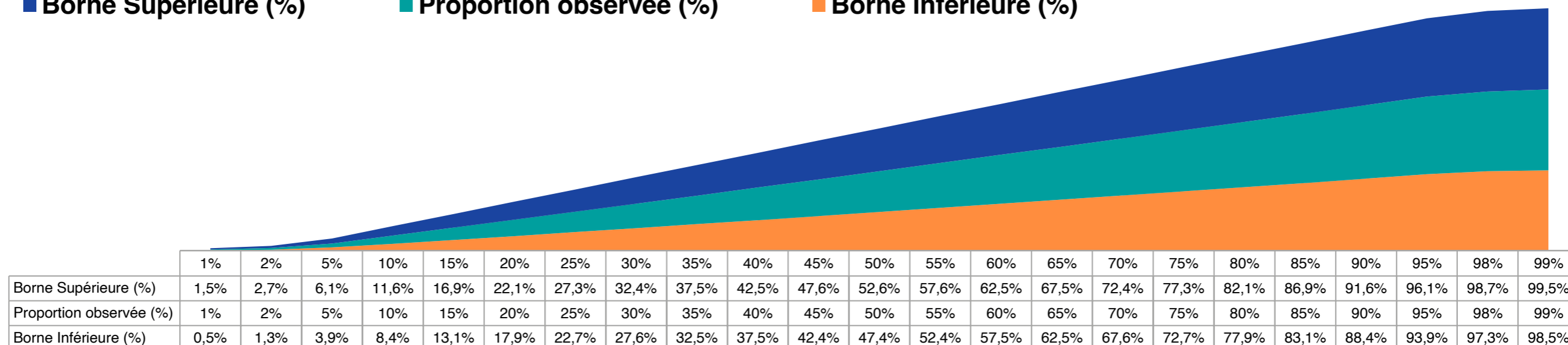
Feuille de calcul

En l'occurrence s'agissant de cette étude :

- Intervalle de confiance : **90%**
Taille d'échantillon **1000**

Les proportions observées sont comprises entre :

■ Borne Supérieure (%) ■ Proportion observée (%) ■ Borne Inférieure (%)





FIABILITÉ DES RÉSULTATS (CIBLE FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX)

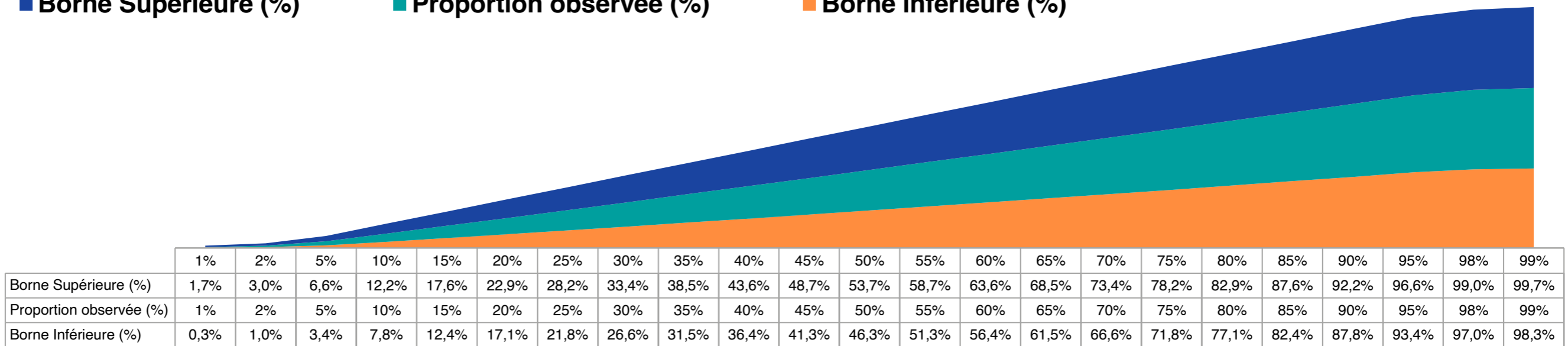
Feuille de calcul

En l'occurrence s'agissant de cette étude :

- Intervalle de confiance : **90%**
Taille d'échantillon **500**

Les proportions observées sont comprises entre :

■ Borne Supérieure (%) ■ Proportion observée (%) ■ Borne Inférieure (%)



A PROPOS D'IPSOS

Ipsos est le troisième Groupe mondial des études. Avec une présence effective sur 90 marchés, il emploie plus de 18 000 salariés et a la capacité de conduire des programmes de recherche dans plus de 100 pays.

Nos professionnels des études, analystes et scientifiques ont construit un groupe solide autour d'un positionnement unique multi-expertises – études marketing, opinion, citoyens, patients, gestion de la relation clients/employés. Nos 75 solutions sont basées sur des données primaires issues de nos enquêtes, de la surveillance des médias sociaux et de techniques qualitatives ou d'observation.

“Game Changers” – notre slogan – résume notre ambition d'aider nos 5 000 clients à naviguer plus facilement dans notre monde en profonde mutation.

Founded in France in 1975, Ipsos is listed on the Euronext Ile-de-France since July 1st, 1999. The company is part of the SBF 120 and the Mid-60 index and is eligible for the Deferred Settlement Service (SRD).

ISIN code FR0000073298, Reuters ISOS.PA, Bloomberg IPS:FP
www.ipsos.com

GAME CHANGERS

Dans un monde qui évolue rapidement, s'appuyer sur des données fiables pour prendre les bonnes décisions n'a jamais été aussi important.

Chez Ipsos, nous sommes convaincus que nos clients cherchent plus qu'un simple fournisseur de données. Ils ont besoin d'un véritable partenaire qui leur procure des informations précises et pertinentes, et les transforme en connaissances pour leur permettre de passer à l'action.

Voilà pourquoi nos experts, curieux et passionnés, délivrent les mesures les plus exactes pour en extraire l'information qui permettra d'avoir une vraie compréhension de la Société, des Marchés et des Gens.

Nous mêlons notre savoir-faire au meilleur des sciences et de la technologie, et appliquons nos quatre principes de sécurité, simplicité, rapidité et de substance à tout ce que nous produisons.

Pour permettre à nos clients d'agir avec plus de rapidité, d'ingéniosité et d'audace.

La clef du succès se résume par une vérité simple :
« **YOU ACT BETTER WHEN YOU ARE SURE*** »

*Pour prendre les bonnes décisions, il faut être sûr.





**TRANSFORMER LA HAUTE FONCTION PUBLIQUE POUR MIEUX
SERVIR LES FRANÇAIS ET RENFORCER LA PLACE QU'Y TIENNENT
LES HAUTS FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX**

RECIT DE 9 ANS DE MOBILISATION DE L'AATF ET D'AVANCÉES

Actualisation 2 / novembre 2023

CE QUE NOUS VOULONS

- AATF précurseur en matière de réforme de la HFP (saisine du PM en 2015)
- AATF a démocratiquement fixé un cap : programmes des bureaux nationaux mandats 2014/2017/2020, conseil d'administration du 18 sept 2019, etc.
- Un objectif d'intérêt général. : faire en sorte que les hauts fonctionnaires représentent mieux la société sur le plan géographique, social et du genre au nom de l'égalité des chances et de l'égalité pro femme homme
- Un objectif d'intérêt général : former les hauts fonctionnaires de sorte qu'ils soient opérationnels, éloignés de la pensée unique, non « standardisés » et qu'ils développent un autre rapport au risque

CE QUE NOUS VOULONS

- un objectif d'intérêt général : tout en respectant la spécificité des métiers et des profils, décloisonner la haute fonction publique parce que la culture commune et les mobilités entre les 3 versants sont une réponse à une action publique trop fragmentée entre Etat, CL et hôpitaux. La crise covid a montré que nous avons tout à gagner à une meilleure fluidité Etat /collectivités locales / hospital. Il faut pouvoir recruter la bonne personne sur le bon poste indépendamment de son corps, cadre d'emploi ou versant
- Un objectif d'intérêt général : l'Etat est en souffrance et a besoin de s'ouvrir à des profils diversifiés
- Un objectif d'intérêt général : Restaurer le crédit de la haute fonction publique : assurer son attractivité notamment par la rémunération, retrouver les voies de la confiance des français, effacer les logiques de rente, tisser des ponts avec les cadres du privé tout en fixant des régulations, la tourner vers l'innovation
- Un objectif pour les AT : majorer leur « marque » AT-HFT, leur permettre de déployer des carrières enrichies, garantir qu'ils bénéficient de la part du législateur d'une même considération que les autres hauts fonctionnaires s'agissant de leur statut

LES ETAPES DÉJÀ FRANCHIES

- Il n'y a pas le Grand soir de la réforme de la haute fonction publique mais un processus d'évolution de long terme qui franchit des étapes successives
- Cela tombe bien ! L'AATF est constante et tenace dans sa mobilisation depuis 3 mandats. Merci à tous ceux qui oeuvrent et ont œuvré !
- 2015 : AATF lance le Lab'AATF / AT précurseurs en terme d'innovation dans la HFP précédant la mobilisation de l'Etat via la DITP
- 2017 « décrets administrateurs » : l'AATF obtient des avancées statutaires pour les AT et fait progresser l'homologie avec le versant Etat : récupération ancienneté, cadencement unique avancement aligné AT AC, création 10^e échelon terminal 1^{er} grade, accroissement champ des mobilités pour passage hors classe, transformation échelon spécial HC en 8^e échelon, création voie nouvelle accès généralat et allègement des critères pour accès fonctionnel au généralat
- 2018 : la mobilisation AATF aboutit à la censure par le CC de l'amendement « DG contractuels »

LES ETAPES DÉJÀ FRANCHIES

- 2019 : création de Place de L'Emploi Public favorisant l'égal accès à tous les postes de direction #brassage #décloisonnement
- 2019 : pour la 1^{ère} fois AATF, AAEENA et ADH, les représentants des 3 versants de la haute fonction publique, prennent une initiative commune pour transformer la haute fonction publique (article JDD, propositions communes à F. Thiriez) /les AT, aussi légitimes que les collègues des 2 autres versants, prennent toute leur place au sein de la HFP #reconnaissance #AT=HFP
- 2019 loi TFP : l'AATF obtient un renforcement des règles et de la protection statutaire des AT, un début d'ouverture des postes de dac, un renforcement de l'égalité pro dans la HFP : formalisation et transparence de la procédure de recrutement sur emplois fonctionnels - encadrement déontologique et de rémunération et non cdisation des cadres du privé arrivant dans les administrations- double détachement- nominations équilibrées abaissées à,40 000- plans d'actions égalité pro

LES ETAPES DÉJÀ FRANCHIES

- 2020 élargissement par décret des possibilités de cumul d'emplois dans le secteur public local / l'AATF entendue sur une première affirmation de la notion de groupe territorial permettant aux AT de prendre plus de responsabilités
- A fin 2020 plus de 200 AT font carrière en dehors du secteur public local, 250 sont dans notre vivier d'experts à l'international: la politique de diversification des parcours de l'AATF (viviers, ambassadeurs, annonces) produit des résultats, y compris à l'Etat (préfecturale, cabinets, Cour, DRAC, etc) où seuls les chefferies de dac restent difficilement accessibles pour AT #CarrieresEnrichies

LES ETAPES DÉJÀ FRANCHIES

- En 2020, 30 parutions AATF dans la presse écrite nationale et régionale + passages radio tv + presse pro : AT clairement identifiés comme les hauts fonctionnaires de la branche territoriale de la FP
- Février 2021 : plan PR pour l'égalité des chances dans l'accès à la HFP : 1000 places supplémentaires CPI, doublement prime diversité, redoublement, CPI qualifiantes. Reprise des propositions AATF AAEENA ADH, Signature convention AATF – gouvernement pour mentorat par AT
- Avril 2021 : création pour la 1^{ère} fois en France d'un vivier de hauts potentiels et d'un cycle de formation continue portant sur les 3 versants de la HFP. 135 auditeurs dont 18 hauts fonctionnaires territoriaux. #brassage #decloisonnement #culturecommune

LES ETAPES DÉJÀ FRANCHIES

- 8 avril 2021 : le PR annonce une réforme de la formation et du déroulement de carrière des hauts fonctionnaires qui reprend nombre de propositions de l'AATF. Les formations initiale et continue communes aux hauts fonctionnaires des 3 versants vont être développées. Un corps des administrateurs d'Etat va être créé, selon 1 logique interministérielle (et reprenant le principe de la transversalité caractéristique du grade d'AT). La DIESE fédérera le management des postes à responsabilité à l'Etat. Les postes à haute responsabilité à l'Etat notamment les inspections seront fonctionnalisés. L'intégration dans les grands corps sera déconnectée de la sortie de l'INSP, école remplaçant l'Ena, et ouverte aux hauts fonctionnaires des 3 versants. Ces mesures vont permettre le décloisonnement de la haute fonction publique, que nous appelons de nos vœux de longue date, pour un meilleur service des français et plus de débouchés professionnels pour les AT
- 30 septembre : Transposition du décret Directeur de projet-Expert de haut niveau à la fonction publique territoriale ! l'action de lobbying de - AATF - initiée en... 2012 porte ses fruits. Qui plus est, les discussions conduites entre la première version du texte au printemps et celui présenté au dernier CSFPT ont permis d'abaisser le seuil à 40 000 habitants. Une annonce en primeur de la ministre Amélie de Montchalin lors de notre congrès de Montrouge le 30 septembre.

LES ETAPES DÉJÀ FRANCHIES

- 28 octobre : Un décret fixe la liste des corps et cadres d'emplois dont les membres peuvent être nommés auditeurs au Conseil d'Etat et à la Cour des Comptes. Désormais, pour la 1ère fois dans notre pays, les administrateurs territoriaux disposent des mêmes droits que les hauts fonctionnaires des deux autres versants pour l'intégration aux grands corps.
- Janv : le fond en faveur de l'égalité professionnelle femme homme, alimenté par les pénalités issues de la loi Sauvadet, peut désormais soutenir des projets venant de l'ensemble des administrations publiques alors qu'il était jusqu'à présent réservé aux administrations d'Etat. C'est une avancée importante dans la mobilisation pour l'égalité professionnelle femme homme et la correction d'une asymétrie entre les financeurs, provenant des 3 versants de la fonction publique, et les bénéficiaires, limités jusqu'alors aux services de l'État et dont les collectivités locales étaient exclues
- Avril 2022 : La Cour des comptes et le Conseil d'État viennent d'ouvrir les processus de sélection pour les fonctions d'auditeurs désormais accessibles à un large panel de hauts fonctionnaires dont les administrateurs territoriaux !

LES ETAPES DÉJÀ FRANCHIES

- Novembre 2022 : publication de nouveaux plafonds rifeep (fonctionnels et non fonctionnels) en phase avec la demande AATF de revalorisation des hauts fonctionnaires. L'AATF considère le nouveau rifeep non fonctionnel comme d'applicabilité directe et invite les collectivités à délibérer (la collectivité du Président AATF montre la voie !)
- 30 juillet 2023 : Après un parcours parlementaire de trois mois, la loi visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique est publiée au "Journal officiel". Elle porte à 50% le quota obligatoire de primo-nominations féminines aux emplois supérieurs et de direction et instaure un index de l'égalité professionnelle dans la fonction publique.
- Novembre 2023 : dans l'esprit du CHESP, le vivier Talentueuses, dédié à la montée en compétences des femmes hauts fonctionnaires, s'ouvre au versant territorial. Dans la nouvelle promotion, 15% des profils sélectionnés sont issus du versant territorial.
- A fin 2023, 300 AT font carrière dans 30 univers hors secteurs public local. La fonctionnalisation des inspections accélère notamment la demande de recrutement d'AT et la tenue de Méridiens de l'Aatf permet de lieux faire connaître les opportunités et de densifier les viviers

LES ETAPES DÉJÀ FRANCHIES

Mesures AATF	Obtenues	En cours	Non obtenues
8 ^e échelon HC	✓		
Assouplissement condition de mobilité pour passage HC	✓		
Assouplissement conditions passage généralat	✓		
Cadencement unique aligné AT-AC	✓		

LES ETAPES DÉJÀ FRANCHIES

Mesures AATF	Obtenues	En cours	Non obtenues
Procédure de recrutement sur emploi fonctionnel / égal accès aux postes	✓		
Récupération ancienneté	✓		
10 ^e echelon terminal 1 ^{er} grade	✓		
Création de Place de l'emploi Public / égal accès aux postes	✓		
Quotas d'AT sur DAC pour 1/3			✗

LES ETAPES DÉJÀ FRANCHIES

Mesures AATF	Obtenues	En cours	Non obtenues
Interdiction de recrutement d'un fonctionnaire ayant fait l'objet d'une rupture conventionnelle	✓		
Non cdisation, contrôle déontologique et plafonnement des rémunération : encadrement des contractuels sur emploi fonctionnel	✓		
Plafonnement du nombre de contractuels			✗





LES ETAPES DÉJÀ FRANCHIES

Mesures AATF	Obtenues	En cours	Non obtenues
Double détachement après réussite exam pro	✓		
Abaissement du seuil des nominations équilibrées	✓		
Création des classes Talents / égalité des chances	✓		
Doublement prime de diversité / égalité des chances	✓		

LES ETAPES DÉJÀ FRANCHIES

Mesures AATF	Obtenues	En cours	Non obtenues
Ouverture en droit de tous les postes à responsabilité de l'Etat aux AT	✓		
Transposition grille indiciaire AT / AE et groupes fonctionnels		●	
Possibilité facilitée de cumuls d'emploi	✓		

LES ETAPES DÉJÀ FRANCHIES

Mesures AATF	Obtenues	En cours	Non obtenues
Sécurisation des retro mobilités			
fonctionnalisation des inspections.pour favoriser l'accueil des AT			
Index de l'égalité professionnelle dans le secteur public			
Fonctionnalisation auditeurs CE et CC pour favoriser l'accueil des AT			

LES ETAPES DÉJÀ FRANCHIES

Mesures AATF	Obtenues	En cours	Non obtenues
Création du CHESP / vivier inter versants de hauts potentiels	✓		
Création de Talentueuses / vivier interversants dédié aux potentiels féminins	✓		
Publication décret expert de haut niveau – directeur de projet	✓		
Nouveaux plafonds ruseep / revalorisation des hauts fonctionnaires	✓		

NOS MOBILISATIONS A POURSUIVRE

- La publication des décrets portant nouvelle grille indiciaire des AT, groupes fonctionnels et ruseep finctionnel. L'essentiel est fait avec l'inscription du principe d'homologie au cœur de la réforme de 2021. Les délais de transposition doivent être tenus et la vigilance ferme doit rester de mise (cf interpellation par Président AATF du PR dans l'Opinion et recours gracieux auprès de la PM)
- La confortation de l'ouverture acquise de tous les postes à responsabilité hors CL en faveur des AT par la poursuite du déploiement des viviers et d'un circuit entre ceux-ci et les procédures de recrutement

NOS MOBILISATIONS DU MOMENT

- La suppression du dernier frein de la mobilité interversants par le traitement de la question des retro mobilités des hauts fonctionnaires territoriaux (après la tentative d'Amelie de Montchalin dont l'amendement a été déclaré irrecevable)
- La création de la voie professionnelle concours
- La demande au gouvernement d'une évaluation des régulations obtenues pour l'entrée des cadres du privé dans les administrations, devant permettre de circonscrire le phénomène des « faux contractuels »

MERCI

- A toutes celles et ceux qui ont rendu ces avancées possibles
- A tous nos adhérents, si nombreux, qui garantissent notre significative représentativité et donnent du poids à notre parole dans le débat public
- Aux membres de notre conseil d'administration que leur culture du débat honore et qui ont assuré la régularité, la qualité et l'audace de nos propositions
- A nos interlocuteurs, au sein des associations d'élus, du gouvernement, du parlement, des cabinets ministériels qui ont cru en nos idées, les ont reprises, soutenues
- Aux membres des bureaux successifs de notre association, inlassables promoteurs de nos mesures

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022-2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 DÉCEMBRE 2023

BILAN DE MANDAT 2014-2023

ASSOCIATION DES ADMINISTRATEURS

TERRITORIAUX DE FRANCE